

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°55

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

84 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°55, 2010-12

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/211>

Présentation

Date(s)2010-12

Genre

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Informations éditoriales

N° ISSN1268-1709

Description & Analyse

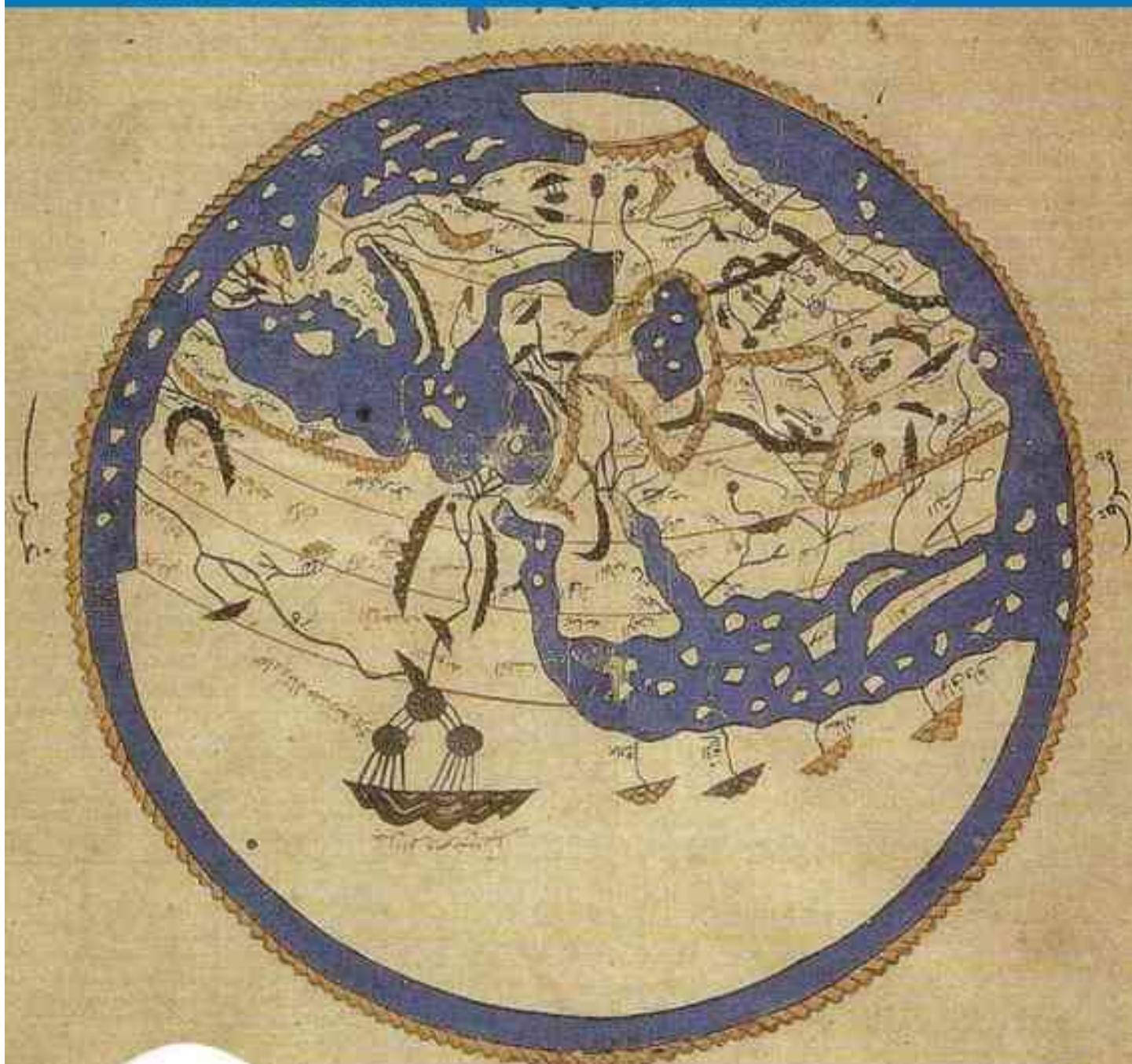
Nombre de pages84

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/10/2023 Dernière modification le 17/11/2023

RAYONNEMENT DU CNRS



Bulletin de l'Association des Anciens et Amis du CNRS



Rayonnement du CNRS

Du devenir méditerranéen

N° 55 - décembre 2010

Rayonnement du CNRS

Association des Anciens et des Amis du CNRS

FONDATEURS : PIERRE JACQUOT (1), CLAUDE PREJACQUES (1), CHARLES GABRIEL (1)
PRÉSIDENTS D'HONNEUR : PIERRE BALDET, JEAN-BAPTISTE DONNET, EDMOND LISLE

BUREAU : **Président :** Michel Petit,
Vice-président : Edouard Brezin,
Secrétaire général : Marc Goujon,
Tresorier : Anne-Marie Bezat,

Conseil d'administration : Anne-Marie Bezat, Edouard Brezin, Hélène Charnassé, Serge Feneuille, Marc Goujon, Marie-Thérèse Ippolito, Jean-Claude Lehmann, Edmond Lisle, Claudius Martray, Danièle Olivier, Michel Petit, Philippe Pingaud, Françoise Plenat, Marie-Louise Sainsevin, Victor Scardioli, Gisèle Vergne.

Membre extérieur : Zhan Wenlong, Vice-Président de l'Académie des Sciences de Chine.

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association et Site internet :

Directeur de la publication : Michel Petit, **Rédacteur en chef :** Victor Scardioli, **Site internet et Webmaster :** Philippe Pingaud

Membres : Jacqueline Chauvet-Pirol, Christian Groult, Jean-Robert Henry, Robert Kando, Marie-Françoise Lafon, Edmond Lisle, Claudius Martray, Philippe Pingaud.

Activités et administration : Visites et conférences : Hélène Charnassé, Christiane Colombe, Marie-Louise Sainsevin, Voyages : Gisèle Vergne, Solange Dupont, **Recensement des visiteurs étrangers :** Marie de Reu, **Secrétariat :** Florence Rivière, Pascale Zaniboni

Correspondants régionaux : ALPES-DAUPHINE : Marie-Angele Perot-Morel, ALSACE : Lothaire Zillot, JEAN-PIERRE SCHWAB, AQUITAINE : ROLAND CANET, PHILIPPE PINGAUD, BRETAGNE ET PAYS-DE-LOIRE : N., CENTRE-ORLEANS : PAUL GILLE, CENTRE-POTERS : GILLES COURTOIS, CÔTE-D'AZUR : N., LANGUEDOC-ROUSSILLON : FRANÇOISE PLENAT, LIMOUSIN-ARVENGE : ANTOINE THÉMOUERER, LYON-ST-ÉTIENNE : JOSETTE DUMIN-PHILON, MIDI-PYRÉNEES : MARIE-THÉRÈSE IPPOLITO, GÉRARD ABRIANTEL, CONSULTANT : RENÉ ROUZEAU, CENTRE-EST : BERNARD MAURINAS, GÉRARD PIQUARD, NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE : JEAN-CLAUDE VAN HOUTTE, PROVENCE : JEAN-PAUL CARESSA.

Membres d'honneur de l'Association

GUY AUBERT - BARU BENACERRAF, PRIX NOBEL - CATHERINE BRÉCHIGNAC - EDOUARD BREZIN
ROBERT CHASSAL - CLAUDE COHEN-TANNoudj, MÉDAILLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - YVES COPPENS
HENRY DE LUMLEY - CHRISTIANE DESROCHES-NOBLE COURT, MÉDAILLE D'OR CNRS - JACQUES DUCLUNG - CLEOPATRE EL. GUNDY - SERGE FENEUILLE
ALBERT FEIT, MÉDAILLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - JACQUES FRIEDEL, MÉDAILLE D'OR CNRS - FRANÇOIS JACOB, PRIX NOBEL - FRANÇOIS KOURILSKY
NICOL LE DOUARIN, MÉDAILLE D'OR CNRS - JEAN-MARIE LEHN, MÉDAILLE D'OR CNRS, PRIX NOBEL - BERNARD MEUNIER
RUDOLPH MÖSSBAUER, PRIX NOBEL - PIERRE PAPON - JEAN-JACQUES PAYAN - NORMAN RAMSEY, PRIX NOBEL - CHARLES TOWNES, PRIX NOBEL

Comment recevoir notre revue ?

• La revue *Rayonnement du CNRS* est réservée aux adhérents de l'Association. Si vous souhaitez la recevoir nous vous proposons de nous rejoindre en qualité d'Amis du CNRS.

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser au secrétariat ou sur le site :
www.rayonnementducnrs.com

L'inscription vous permet, en outre, de recevoir le *Journal du CNRS* (mensuel).

• Les numéros récents de la revue peuvent être consultés sur le même site.

Photo de couverture : carte du monde, d'al Idrissi (XII^e s.). Nous avons renversé l'orientation de la carte : les Arabes plaçaient le Sud en haut.

Sommaire

Du devenir méditerranéen

<i>Lettre d'Alain Fuchs président du CNRS</i>	3
<i>Editorial/Abstract : par Michel Petit</i>	4
Dossier scientifique : Du devenir méditerranéen	
<i>La circulation des savoirs en Méditerranée : peut-on tirer des leçons de l'expérience andalouse ? Entretien avec Ahmed Djebbar</i>	8
<i>« Humanité » méditerranéenne. Espaces de pensée et espace humain : le cas du réseau Ramises par François Silmo</i>	14
<i>La question migratoire, un amplificateur du clivage méditerranéen par Ali Bensaâd</i>	18
<i>Le défi du développement durable dans les villes méditerranéennes par André Donzel</i>	24
<i>La relation algéro-française, exemple d'une détérioration du partenariat nord-sud en méditerranée par Aomar Baghzouz</i>	30
<i>Refonder l'espace euro-méditerranéen à partir de la Turquie par Gérard Groc</i>	37
<i>Le Plan solaire méditerranéen peut-il redorer le bilan du Processus de Barcelone ? par Jean-Yves Moisseron et Monia Bedoui</i>	44
<i>Le retour des hommes dans les enjeux méditerranéens par Jean-Robert Henry</i>	51
<i>Une tradition française de recherches sur l'espace méditerranéen</i>	56
La vie de l'Association	
<i>Le 20^e anniversaire de notre Association par Pascale Zanéboni</i>	57
Régions	
• <i>Centre-Est par Gérard Piquard</i>	60
• <i>Île-de-France par Hélène Chamassé</i>	61
• <i>Languedoc-Roussillon par Françoise Plénat</i>	63
• <i>Poitou-Charentes par Gilles Courtois</i>	66

Sommaire (suite)

Voyages

- Compte rendu : Irlande 68
- Programme de voyages 2011 71

Compte-rendu d'ouvrages

- C. Monicot : Multiples du social 73
- Ethnologie française n° 4-2010 73

Informations

- Actualité de Maurice Allais par EA Lisle 74
- *In memoriam*
 - Marceau Cast 76
 - Georges Charpak 79
- Décès 79

Melilleurs vœux pour 2011

- Nouveaux adhérents

Lettre d'Alain Fuchs

Président du CNRS

Chères et chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je réponds à la demande du nouveau bureau de l'Association des anciens et amis du CNRS de m'adresser à tous ses membres dans leur revue dont je salue la qualité et l'intérêt des articles.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans d'autres circonstances, le CNRS est un acteur actif de la réforme induite par les deux textes fondateurs que sont la loi de programme pour la recherche de 2006 et la loi relative aux libertés et responsabilités universitaires de 2007. Ces deux textes conduisent à revoir l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur en ayant pour objectif une concentration des moyens autour de pôles d'excellence et un renforcement de l'autonomie des universités allant de pair avec un accroissement des responsabilités de leurs équipes de direction.

Le CNRS dont le rôle dans la recherche française est incontournable doit s'impliquer dans cette réforme qui vise à renforcer la qualité des résultats dans un certain nombre de domaines stratégiques et à augmenter la notoriété de l'enseignement supérieur et de la recherche français. C'est ainsi qu'une Stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI) a été élaborée et que des moyens considérables ont été dégagés dans le cadre des investissements d'avenir pour la mise en place d'équipements d'excellence (Equipex), de laboratoires d'excellence (Labex) et d'instituts de recherches technologiques (IRT). Le CNRS a accordé son soutien à une centaine de Labex.

Il a par ailleurs signé un accord cadre avec la Conférence des présidents d'universités (CPU) approuvé par le conseil d'administration le 18 octobre dernier. Ce document propose une stratégie d'alliance entre le CNRS et les universités sur la base de l'égalité des droits et des responsabilités de chacun. Ainsi, pour les recherches menées en commun, les universités et le CNRS seront également opérateurs de recherche et co-piloteront cette activité dans les établissements d'enseignement supérieur.

Dans ce grand mouvement de réforme, les unités mixtes de recherche (UMR) constituent les structures incontournables de la recherche de notre pays. Elles sont les éléments clefs d'une politique de partenariat que le CNRS a pour mission de mettre en œuvre. Les universités de demain auront besoin d'un CNRS fort ! Les amis et anciens du CNRS en France et à l'étranger constituent un vivier de compétences qu'il est essentiel de valoriser, à l'instar de ce que pratiquent depuis de nombreuses décennies les grandes universités et organisations étrangères, anglo-saxonnes notamment. Toutes les personnes qui, à un moment ou un autre de leur carrière, ont travaillé dans des laboratoires du CNRS ou dans des structures mixtes ont pour la plupart gardé un excellent souvenir de leur passage en France. Aussi, je soutiens l'association A3 (association des amis et anciens du CNRS) dans sa volonté de faire émerger et vivre des réseaux d'anciens et amis à l'étranger.

Plusieurs réseaux ont déjà vu le jour, au Brésil et en Chine, d'autres sont en cours de constitution, en Russie et en Pologne. Chaque fois qu'un bureau CNRS existe dans le pays, il constitue naturellement l'interlocuteur privilégié des responsables du réseau local, ainsi que la Derci associée pleinement à ces initiatives. L'accueil des jeunes scientifiques étrangers présents dans les laboratoires et l'animation régionale faisant partie des missions que l'A3 s'est fixée, il m'apparaît très souhaitable que les relations de l'Association avec les directeurs d'instituts au Siège et les délégués régionaux se développent dans un souci mutuel d'information et de collaboration.

Le CNRS est au cœur d'une réforme d'envergure pour la recherche française et, par ses relais, l'association A3 est susceptible de contribuer à ce que les liens entre les scientifiques de notre pays et ceux des grands pays étrangers se développent toujours plus.

Je souhaite toute la réussite possible à ces actions et en cette fin d'année, je présente aux membres de l'association des anciens et amis du CNRS tous mes voeux de bonheur et de réussite pour l'année 2011.

Alain Fuchs

Editorial/Abstract

Pourquoi une association des anciens et amis du CNRS ?

Tous ceux qui se sont intéressés à la recherche française savent le rôle éminent qu'y joue le CNRS. Un laboratoire qui possède des liens structurels avec le CNRS est, à de rares exceptions près, un laboratoire internationalement connu et reconnu. Tous ceux qui ont travaillé pour ou avec le CNRS sont légitimement fiers d'avoir contribué, directement ou indirectement, au progrès scientifique. Il est donc normal que ce soit avec un pincement au cœur qu'ils y cessent leurs activités, soit parce qu'ils jouissent d'une retraite bien méritée, soit parce qu'ils ont choisi d'infléchir leur carrière vers d'autres horizons. L'association des anciens et amis du CNRS a été créée pour leur donner les moyens de conserver des liens avec la grande famille à laquelle ils appartiennent. Qu'offre-t-elle à ses adhérents ?

Que fait l'Association pour ses membres ? Que peuvent-ils faire pour elle ?

L'association leur donne des possibilités d'occuper agréablement leur temps libre. Elle organise des visites de monuments et de musées divers et des voyages à l'étranger, y compris des voyages réservés aux grands-parents et leurs petits-enfants. Elle contribue également à l'éveil des adolescents à la science, en leur offrant, parallèlement à leur cursus scolaire, des possibilités de se familiariser avec l'expérimentation scientifique et de visiter des laboratoires et des musées. Que celles et ceux qui animent ces activités avec un grand dévouement reçoivent ici l'expression de notre gratitude. J'invite ceux de nos adhérents qui le souhaiteraient, à figurer à ce tableau d'honneur en venant épauler les équipes actuelles.

Le bulletin *Rayonnement du CNRS* a vu sa qualité progresser au cours des dernières années, sous l'impulsion de mon prédécesseur, notre Président d'honneur Edmond Lisle. Grâce à l'action efficace de son rédacteur en chef et du comité de rédaction, il donne à nos adhérents accès à des dossiers scientifiques sur des sujets d'actualité et à toutes les informations sur la vie de l'Association, au niveau régional, national et international. Il figure sur notre

Wherfore a CNRS alumni association ?

Everyone involved in any way in French scientific research is aware of the key role played by CNRS. A laboratory linked to the CNRS is practically always internationally well-known and recognized. Those who have worked with a CNRS unit are legitimately proud to have contributed directly or indirectly to the advancement of science. When they stop working there, either because they have earned a well-deserved retirement, or because they have moved on to other activities, they leave with a twinge of regret. The CNRS Alumni association was founded to enable them to keep in touch with their Alma Mater.

What does the Association do for its members and what can they do for it ?

The Association provides pleasurable leisure activities. It organizes visits to historic monuments and to museums and trips at home and abroad, including tours designed for grand-parents and their grand-children.

It contributes, too, to the awakening of an interest in science among adolescents through hands-on experimentation and guided tours of labs or museums alongside their normal school curriculum.

We are grateful to all those of our members who organize such events for their dedication, and I would like to invite more of our members to join the teams in charge of these activities.

Our Magazine « Rayonnement du CNRS » has improved in form and content under the leadership of my predecessor, Edmond Lisle, our Honorary President. Thanks to the efficiency of its Editor and Editorial Board, it provides our members with up-to-date files on contemporary scientific issues and news about the Association's activities at home and abroad.

site de la toile qui, géré avec le plus grand soin, fournit des informations d'actualité sur toutes les activités de l'association et comporte des liens avec les publications périodiques du CNRS en français et en anglais. Là encore, les bonnes volontés seront bien accueillies.

Un autre des succès de la présidence d'Edmond Lisle est le développement de clubs à l'étranger. La présence dans les unités du CNRS de chercheurs et de stagiaires étrangers constitue un potentiel important de contacts et une source de coopération non négligeable lorsque ces scientifiques sont de retour dans leurs pays respectifs. Notre Association a statutairement pour mission de maintenir des liens avec tous les anciens du CNRS ; elle peut mettre en œuvre cette disposition statutaire en direction des anciens à l'étranger, afin de valoriser le réseau de scientifiques étrangers formés en France. C'est ainsi qu'en 2009 un premier « club » a été constitué en Chine, avec l'appui du bureau du CNRS à Pékin. Un deuxième club est en cours de constitution au Brésil, à nouveau avec l'appui du bureau du CNRS. Des possibilités de clubs existent au Japon, en Russie, en Allemagne, en Israël et au Royaume Uni (Oxford notamment). Dans tous les cas mentionnés, plusieurs dizaines d'« anciens » du CNRS ont été repérés, occupant souvent des fonctions importantes dans les universités, les instituts de recherche, les entreprises ou l'administration des pays concernés. Nos adhérents peuvent nous aider à en identifier d'autres ou nous suggérer de nouvelles actions, en mettant à profit les liens qu'ils ont pu conserver avec des collègues étrangers.

La qualité de l'accueil que reçoivent en France nos visiteurs étrangers influence le désir qu'ils pourront avoir de maintenir des liens avec notre pays après leur retour chez eux. La Fondation Kastler avec laquelle notre association entretient d'excellentes relations a pris en charge, à la satisfaction générale, toutes les démarches liées à leur installation. Plus tard, au cours de leur séjour, certains risquent de se sentir un peu seuls, par exemple lors des fêtes de fin d'année et apprécieraient d'être accueillis de temps à autre par une famille française. Pourquoi ne pas contacter le res-

The Magazine is posted on our website which provides ongoing information on all the Association's activities and a link to CNRS periodicals in French and English. « Rayonnement du CNRS » would welcome volunteers to assist in expanding its contents and distribution.

Another success achieved during Edmond Lisle's Presidency was the launching of CNRS Alumni Clubs abroad. The fact that many CNRS research units welcome foreign scientists and doctoral students is a potential source of future contacts and cooperation after those scientists have returned home.

The Charter of our Association requires us to maintain links with all former members of CNRS ; our aim is explicitly to extend this requirement to former members abroad, in order to turn the potential network of foreign scientists trained in France into an active one.

In 2009 the first of these clubs was set up in China, with the assistance of the CNRS office in Beijing. A second club is currently being set up in Brazil, again with the support of the CNRS office in that country. It seems feasible to set up other clubs in Japan, Russia, Germany, Israel and the UK. In each of those countries, significant numbers of former members of CNRS have been identified, many of them holding distinguished appointments in the academic world, in business or in Government, in their respective countries. Our members are kindly requested to help us identify former members of CNRS abroad and to suggest new ways of cooperating with them, based on their own experience of international collaboration.

The friendliness of the welcome which our foreign visitors receive during their stay in France decisively influences their desire to maintain links with our country when they have returned home. The Kastler Foundation, with which our Association has the closest connection, has the statutory responsibility of assisting foreign visiting scientists in all the administrative steps

EDITORIAL/ABSTRACT

ponsable régional de l'Association qui est en liaison avec le Délégué régional du CNRS pour identifier un ressortissant d'un pays avec lequel vous avez des affinités particulières ? Ce serait une façon utile et potentiellement enrichissante de contribuer au rayonnement du CNRS.

D'une façon générale, l'activité de l'Association au niveau régional est essentielle et je vous invite à entrer en contact avec son responsable local pour lui communiquer vos souhaits ou vos suggestions.

J'aimerais enrichir cette panoplie d'actions par un effort pour établir des liens avec les anciens du CNRS qui poursuivent leur carrière dans l'industrie et le secteur privé. L'association contribuerait ainsi à développer la collaboration de la recherche publique et de la recherche privée qui est bénéfique pour tous les partenaires. Là encore, vos suggestions seront les bienvenues !

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans exprimer ma gratitude à Claudio Martray et Georges Ricci qui se sont beaucoup dévoués à l'association l'un comme secrétaire général et l'autre comme trésorier et conseiller juridique et financier et qui continuent à apporter au nouveau bureau leurs précieux conseils.

Michel Petit
Président

required upon their arrival in France and does so to everyone's satisfaction. However, during their stay, foreign visitors may experience a feeling of loneliness, especially during holiday periods. To be welcomed in a French home at such times would mean a lot for those visiting scholars. We suggest that our members, through our regional representative, contact the local CNRS Delegate in order to identify visiting scientists from a country in which those members are interested, so as to invite them to their homes. This would be a useful and rewarding way of promoting the CNRS.

Generally speaking, the activities of our Association at the local level are essential and I invite all our members to contact their local representative and convey to him or her their wishes and suggestions.

I would like to extend the range of our activities and establish links with CNRS Alumni who are pursuing their careers in industry and the private sector. Our association could thereby assist in promoting the development of joint research between the public and private sectors, to the advantage of all concerned. Here too, all suggestions are welcome.

Finally, I would like to express my gratitude to Claudio Martray, our General Secretary, and Georges Ricci, our Treasurer and legal adviser, who have both dedicated themselves whole-heartedly to the Association and will continue to assist and advise us.

Michel Petit
Président

Dossier scientifique : Du devenir méditerranéen

 L'effervescence diplomatique et le débat public qui se sont développés depuis trois ans autour de l'initiative française en Méditerranée soulignent à quel point le rapport imaginaire et concret avec les sociétés d'outre-Méditerranée reste un horizon constructeur de l'idée européenne et un puissant révélateur de ses doutes.

La création en juillet et novembre 2008, à l'initiative de la France, de l'Union pour la Méditerranée est apparue pendant quelques mois comme l'horizon d'un nouveau consensus entre tous les Etats de la région euro-méditerranéenne pour mieux penser ensemble leur destin commun. Mais la guerre de Gaza a vite ruiné cet espoir et bloqué la délicate mise en place de la nouvelle structure qui devait revivifier le processus de Barcelone. Celui-ci en est ressorti plus grippé que jamais.

Pourtant, la réflexion sur le devenir économique, stratégique, écologique, humain de l'espace méditerranéen reste un enjeu crucial pour les Européens comme pour les autres riverains de la Méditerranée. Elle n'est pas seulement l'affaire des cercles politiques et institutionnels mais touché à des attentes de plus en plus irrépressibles de la société civile, notamment en matière de circulation des idées et des personnes. Par leurs pratiques diversifiées, les individus et les groupes organisés de la société civile inventent un « vouloir-vivre ensemble » qui n'est pas celui des Etats et des solidarités qui ne doivent pas grand-chose à la célébration d'un passé mythique abusivement sollicité. L'utopie de « citoyenneté des deux rives » a cessé d'être un mot d'ordre marginal, depuis qu'elle est portée concrètement par des millions de plurinationaux, dont les stratégies de franchissement juridique des frontières sont désormais prises en considération par les responsables politiques ou économiques. De même, la volonté des migrants de prendre tous les risques pour rejoindre l'espace européen en a fait de nouveaux acteurs du jeu régional et a redonné beaucoup d'acuité à la dimension humaine des rapports euro-méditerranéens. Un des objectifs du dossier est de prêter attention à la façon dont les sociétés civiles s'emparent concrètement de l'idée de solidarité trans-méditerranéenne pour la reconstruire à leur mesure.

Le dossier qui suit a été conçu et coordonné par Jean-Robert Henry, directeur de recherche émérite à l'Iremam.

Les lecteurs qui souhaiteraient réagir à ces articles et/ou exprimer d'autres opinions sont invités à écrire à : amis-cnrs@cnrs-dir.fr, pour publication sur notre site internet, page « Tribune ».

Ahmed Djebbar*

(Entretien avec J.-R. Henry le 20 mai 2010)

La circulation des savoirs en Méditerranée : peut-on tirer des leçons de l'expérience andalouse ?

Ahmed Djebbar est professeur émérite à l'Université des sciences et des technologies de Lille, spécialiste de l'histoire des sciences et plus particulièrement des sciences arabes du huitième au quinzième siècle. Ancien conseiller du président Boudiaf pour l'éducation et la culture et ancien ministre algérien de l'Education nationale, il est bien placé pour établir le rapport entre l'expérience andalouse de circulation des savoirs et le rêve méditerranéen actuel, notamment en matière de communauté des savoirs.

JRH.

Pour aborder la question du rôle des sciences dans l'espace méditerranéen, peut-être pouvons-nous partir de la polémique soulevée par la parution en 2008 de l'ouvrage de Sylvain Gouguenheim *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*.

AD.

En fait, l'auteur répondait aux historiens de la philosophie et pas aux historiens des sciences dures. Il a laissé de côté le champ de la circulation des savoirs scientifiques.

JRH.

Alors que cet auteur relativise dans son ouvrage le rôle joué par le monde musulman dans la transmission à l'Occident médiéval de l'héritage grec antique, vous soutenez dans vos écrits l'hypothèse que les Arabes ont été non seulement des passeurs, des transmetteurs, des traducteurs de savoir mais aussi des innovateurs scientifiques pendant presque un millénaire.

AD.

La notion de transmission a besoin d'être nuancée : elle a été avancée par les orientalistes au XIX^e siècle. Mais on n'a pas de preuve, étymologique ou autre, qu'il y ait eu des initiatives de producteurs de la science ou d'hommes politiques visant à transmettre le savoir d'un espace vers un autre, ce qui suppose un donneur et un

receveur. Celui-ci existe : on sait que, dans la nouvelle société européenne en bouillonnement à partir de la fin du X^e siècle, des communautés, travaillées par un désir de savoir, préparent d'une certaine façon l'avenir ; cette tendance se confirmera à la fin du XI^e siècle. Mais il n'y a pas vraiment alors de donneur, c'est-à-dire une volonté consciente de diffuser, depuis un espace développé, des savoirs au nom d'une vision politique ou universaliste de la science. L'espace scientifique que les savants arabes connaissaient ne dépassait pas les limites du monde arabo-musulman. (des limites déjà considérables, de Samarkand à Saragosse, et de Palerme aux confins de l'Afrique subsaharienne). Les acteurs de cette science ignoraient les aspirations au savoir en Europe. Et l'esprit de conquête n'était pas accompagné de la volonté de diffuser la science et la civilisation, ce qui est un concept moderne. A l'époque, la politique militaire de l'empire musulman n'était pas complétée par une politique scientifique ou culturelle. Par contre, les facteurs économiques stimulent la volonté de savoir des Européens et les poussent à venir chercher le savoir là où il est.

JRH.

Vous relevez dans vos ouvrages qu'au fur et à mesure de la conquête musulmane en Orient, il y avait déjà eu un phénomène de recueil des savoirs anciens auprès de leurs détenteurs (clercs, médecins...) et un processus d'arabisation de ces savoirs.

AD.

Ce n'était pas une transmission mais une appropriation. Aux VIIIe-X^e siècles, il n'y a pas eu transmission du savoir des Perses, des Byzantins ou des Indiens vers les conquérants musulmans, mais appropriation par les élites de l'époque à des fins utilitaires. Toutefois, cette idée d'appropriation pousse à l'innovation scientifique, puisqu'elle implique la conscience des conditions permettant au savoir de fructifier.

Le même phénomène s'observera à partir du XI^e siècle en Andalous : les Européens viennent s'approprier les savoirs d'un espace donné : on va voler le feu sacré où il est, même si c'est un espace ennemi. En réalité, deux catégories d'Occidentaux assez différentes vont être concernées par ce processus. D'une part, un courant fortement idéologique et animé par la Papauté est motivé par la reconquête du Saint-Sépulcre et de Jérusalem. C'est l'esprit de croisade, qui ne fait guère

de place à la préoccupation scientifique, contrairement au mythe véhiculé par *Le nom de la rose*.

D'autre part, à partir du XII^e siècle, des individus (au moins une centaine de noms ont été repérés, y compris des religieux, comme Gilbert d'Aurillac (futur pape, qui vient étudier les sciences à Barcelone) vont venir de différentes régions de l'Europe vers les régions reconquises d'al-Andalus, comme Tolède et Palerme, pour se former en sciences. Ce n'est pas encore une démarche des universités, il y aura un temps de latence avant qu'elles s'approprient ces savoirs. Les sciences exactes, traduites de l'arabe vers l'hébreu, vont d'abord intéresser les marchands, et prendre les voies du commerce - plus que les voies militaires ou celles des pèlerinages - pour se diffuser en Europe (Venise, puissance économique qui va arracher aux musulmans le monopole du commerce méditerranéen, a une préoccupation strictement économique). Par contre, après leur reconquête, Palerme et Tolède vont continuer à être des foyers scientifiques. C'est l'époque où se font de nombreuses traductions de l'arabe vers le latin ou l'hébreu. Mais ce ne sont pas les musulmans qui en prennent l'initiative.

BB1

Quel est le rôle des ordres religieux comme Cluny dans l'appropriation des savoirs?

AD

Il faut distinguer ici deux attitudes. Les templiers et les chevaliers teutoniques sont centrés sur la Méditerranée occidentale, avec des objectifs militaires et politiques, sans préoccupations scientifiques, contrairement aux légendes qui se sont construites autour des templiers.

Une autre attitude est celle de Cluny : c'est le contact direct et pacifique de l'Eglise triomphante, qui veut combattre idéologiquement l'islam, avec un foyer scientifique comme Tolède. L'objectif poursuivi nécessite de traduire le Coran et certains textes religieux, mais sans s'intéresser aux textes scientifiques. Plus tard, au XII^e siècle, Raymond Lull s'inscrit dans le même esprit : com-

ment combattre les Musulmans par le débat. Lull n'était pas un Croisé armé ; il apprend l'arabe et lit les textes fondamentaux, comme Ghazali, et se rend chez les hafsidés à Tunis et à Béjaïa, où il prêche en public. Le pouvoir le tolère un certain temps mais est obligé de le protéger contre la vindicte de la population. Mais Lull n'était pas le symbole du dialogue, comme on le présente aujourd'hui, c'était un prosélyte.

AD

Revenons à la circulation des manuscrits, des savants et des savoirs à l'intérieur du monde musulman, sans nous fixer exclusivement sur al-Andalus. Les échanges avec l'Asie centrale sont stratégiques (avec la Chine et l'Inde notamment), mais on a peu d'informations sur eux, de même que sur les échanges au centre de l'empire ou entre l'Egypte et le Maghreb. Les pèlerinages



ont-ils un rôle dans la circulation des savoirs ? Leur objectif est limité et spécifique ; si le pèlerinage est parfois complété par la visite aux lieux saints, il n'a pas



Mathématiques (Ibn al-Haytham (X^e-XI^e) : Livre sur la résolution des doutes dans les Éléments d'Euclide)

beaucoup d'effets sur les échanges culturels et sur la diffusion des sciences.

Si le cas d'al-Andalus est souvent mis en avant, c'est parce qu'il est plus connu et mieux étudié. Il bénéficie de facteurs particuliers qui ont favorisé la circulation des hommes, des biens et des savoirs. L'Andalus a été un espace ouvert sur le plan économique et sur le plan politique. Même lorsque la *pax islamica* autour d'un pouvoir unique aura laissé la place à l'émettement politique, cette fluidité et cette mobilité demeureront.

Ce qui se passe aujourd'hui entre citoyens du monde musulman et autorités politiques de ces pays est inconcevable pour des Musulmans du IX^e au XV^e siècle.

Au total, al-Andalus est donc un modèle culturel intéressant (sur lequel on dispose d'écrits arabes, hébreux, chrétiens) mais qu'il ne faut pas idéaliser. Cet espace est relativement spécifique par sa structure démographique diversifiée, par sa richesse économique, par sa

géopolitique fragmentée et la densité de son réseau urbain. Mais la présence de minorités religieuses n'est pas spécifique à l'Andalus.

Sur le plan scientifique, l'Andalus a connu beaucoup plus de déplacements pour la recherche de la science que d'autres régions. À l'origine, ceci est sans doute dû au fait que c'est un espace politique qui a été relativement tôt coupé du reste du monde musulman. Les Omeyyades ont vécu avec la nostalgie du pouvoir perdu et ont voulu rivaliser avec leurs cousins ennemis abbassides. Ils ont politiquement encouragé les éléments qui leur apportaient un plus, comme la science. D'où l'envoi en mission de nombreux savants vers l'Orient. Mais ceci devient ensuite une dynamique sociétale : les individus vont à leurs frais à la recherche des savoirs orientaux et de productions originales. Avant même la chute de Tolède (1085), le sentiment domine qu'al-Andalus a comblé son retard sur l'Orient et qu'il est devenu une puissance scientifique et culturelle. La communauté savante ne ressent plus le même besoin de l'Orient qu'auparavant, et on voit à cette époque la circulation des hommes de science et des étudiants se ralentir.

JH.

Y a-t-il des contacts avec le monde non musulman ?

AD.

Les seuls contacts passent par la communauté juive et les relations qu'elle entretient avec ses coreligionnaires en Europe. Il y a par contre des échanges (sous forme de correspondances par exemple) à l'intérieur du monde musulman entre membres de communautés différentes. Les contacts avec les Chrétiens du nord sont rarissimes. Frédéric II à Palerme, féro de culture arabe, pose des questions à des intellectuels arabes du Maghreb et d'Orient. Mais c'est un phénomène exceptionnel et local, lié à l'histoire de la Sicile.

JH.

On a beaucoup présenté l'Andalus des derniers siècles comme un espace de dialogue intercommunautaire. Qu'en est-il ?

AD.

Ce dialogue est à relativiser dans la mesure où les sujets de l'espace andalou se soumettaient aux règles de la *pax islamica*. L'arabisation des générations atténuait les conflits interreligieux, comme l'a montré

Pierre Guichard. Soumise à un pouvoir musulman et fortement arabisée, la communauté juive conservait ses pratiques religieuses, mais l'élite juive participait largement au pouvoir et aux activités sociales et culturelles. Cette communauté a été parfois traitée en bouc émissaire, mais, à ma connaissance, les exactions contre ses membres ont été relativement rares au cours des huit siècles de pouvoir musulman dans la Péninsule ibérique. Les chrétiens aussi sont fortement arabisés, ce que déploreraient d'ailleurs certains clercs, comme le prêtre Elogio au IX^e siècle.

Avec les royaumes chrétiens, il n'y a qu'une guerre de dialogue intellectuel, seulement quelques débats théologiques assez frustes dans le contexte de la Reconquista, dont il faut aussi relativiser l'intensité, les moments d'affrontement alternant avec des périodes de paix et des renversements d'alliance. Les polémiques religieuses sont plus sophistiquées à l'intérieur d'al-Andalus - entre Musulmans, Juifs, Chrétiens.

JBL

Y a-t-il des leçons à tirer pour aujourd'hui de l'expérience andalouse ? Je m'adresse non plus seulement à l'historien mais à l'acteur qui a exercé des responsabilités importantes à la tête de l'Education nationale algérienne et qui a une expérience de la coopération internationale dans ce domaine. La première question qui vient à l'esprit est celle du véhicule linguistique : alors que l'arabisation des sciences avait beaucoup contribué à leur diffusion et leur développement dans le passé, le statut de la langue arabe a été minoré dans les sciences à l'époque de la colonisation et à celle de la coopération, et il le demeure aujourd'hui, notamment dans les sciences dures.

AD

Il faut revenir à l'histoire : faire la part du transitoire que nous vivons aujourd'hui et de ce qui est acquis historiquement dans les mentalités, dans les structures, dans les habitudes culturelles. Même s'il a été imposé, ce qui est transitoire continue à produire des effets et des pesanteurs. Il dépend de toutes sortes de facteurs endogènes, exogènes.

Concernant le statut de la langue arabe dans les sciences, beaucoup de facteurs interviennent qui rendent la situation actuelle très différente de ce qu'elle était sous la *pax islamica*, avec son espace largement



Anatomie (Hunayn ibn Ishaq) : la composition de l'œil

ouvert. Comme nous n'avons pas assez de recul sur la période de transition actuelle, on ne peut formuler que des hypothèses :

* Sur le plan historique, la langue arabe a été sans conteste la langue de la science du IX^e aux XIII-XIV^e s. On ne peut donc la réuser comme instrument linguistique, même si des discours idéologiques la présentent aujourd'hui, y compris au sud, comme handicapée à jamais par rapport à l'anglais ou au français. C'est le point de vue de Gougerheim : pour lui la langue arabe, par sa morphologie, ses structures, ne serait pas apte à exprimer la finesse de la pensée philosophique et la précision du discours scientifique. Historiquement c'est faux, une langue finit toujours par exprimer ce que produit l'activité humaine.

* Une langue en tant qu'instrument d'une activité sociale subit les contrecoups de ce que subit le contexte. Par exemple ? la langue

grecque a subi les effets du déclin grec après le II^e siècle. Le relais sera pris par la Chine et l'Inde puis par la langue arabe qui va exprimer la fine fleur de la pensée grecque puis qui va la prolonger tant que dureront les facteurs de développement de la société. Quand arrive le déclin de la civilisation arabo-musulmane, la langue suit le sort de ce déclin : aux XIV^e et XV^e s, la matière des sciences enseignées s'est réduite par rapport aux IX^e et X^e siècles. Le niveau a baissé, la langue s'est appauvrie. Elle n'exprimait plus que des savoirs utilitaires.

Au XIV^e siècle, c'est l'avènement du pouvoir ottoman, qui s'étend sur un immense espace. Le nouvel Etat va faire beaucoup pour le centre, mais peu pour la périphérie. Dans cet espace, la science continue à s'activer en arabe, et peu à peu apparaît une production scientifique en turc. Mais l'empire ottoman n'a pas de politique scientifique originale : comme les romains, les ottomans sont une grande puissance militaire mais leur époque n'a pas correspondu à un développement des activités scientifiques. Leur action ne change pas la tendance globale : ils ne sont pas responsables du déclin scientifique, mais gestionnaires d'un déclin qui a commencé avant eux. Ils produisent cependant au centre de l'empire des ouvrages scientifiques comparables à ce qui s'écrit en Europe, mais ce qui domine dans la périphérie de l'empire c'est la dynamique du déclin.

Toutefois ce processus de déclin ne dépend pas seulement du contexte politique. Par exemple en mathématiques, on constate que le niveau fléchit du XVI^e au XIX^e siècle aussi bien au Maroc qu'en Algérie et en Tunisie, malgré l'appartenance du premier pays à un espace politique distinct de celui des deux autres. Ceci confirme ce qu'on observait dans l'Andalous du XI^e siècle, alors que 23 micro-États avaient remplacé le califat. Or, c'est la période la plus brillante en sciences, en médecine, en littérature et en philosophie. Les rythmes du politique, de l'économique, du scientifique ne sont pas les mêmes, même s'il y a des interférences ; la dynamique scientifique est d'abord sociétale.

Aujourd'hui : la langue arabe peut être une langue d'expression de toutes les subtilités de la production scientifique, même si elle s'est appauvrie progressivement et si la science du XIX^e siècle était restée figée sur celle du XVI^e. Quand arrive la colonisation, le système d'ensei-

gnement était le produit de la grande époque de la civilisation arabo-musulmane mais avait également subi les effets négatifs des siècles de déclin. Les Français comparent, en toute bonne foi, leur niveau scientifique avec cette science arabe en déclin et vont tout faire pour imposer la science occidentale. Mais les réformateurs des territoires encore indépendants, aussi bien dans l'empire ottoman qu'au Maroc, vont agir dans le même sens, en important le savoir européen et en imposant l'imprimerie malgré les résistances de certains milieux conservateurs de leurs sociétés. Quand certains groupes sociaux du Maghreb vont revendiquer leur propre culture, ils vont sous-estimer le processus de déclin et privilégier les registres de la nostalgie et du rejet en bloc des apports occidentaux ayant accompagné la colonisation.

JRH.

En sens inverse, la coopération va accentuer la modernisation, et susciter en retour des réactions et des frustrations. En Algérie notamment, on ne semble pas sorti aujourd'hui d'une logique de guerre des langues qui a du mal à accepter, comme au Maroc et en Tunisie, un nécessaire bilinguisme.

AD.

C'est une forme d'intégrisme linguistique qui domine encore.

JRH.

Vous avez répondu pour l'arabisation des sciences. Quid de la communauté du savoir en Méditerranée ?

AD.

On peut tirer des leçons du modèle andalou sur le plan de la symbolique ; mais il s'agit de deux moments historiques totalement différents. La première période est celle d'un empire dominant et dominateur dont fait partie l'Andalous. Il y a une *pax islamicus*, un espace ouvert, une langue unique, un même système éducatif, malgré, ici ou là, des différences sur le plan de la pédagogie ; même les Persans écrivent, dans leur majorité, leurs textes scientifiques en arabe.

Aujourd'hui, l'espace islamo-méditerranéen est faussement unitaire. Seules deux dimensions unissent cet espace au niveau symbolique : la langue arabe des élites et le fait d'avoir eu une même histoire brillante notamment au niveau des sciences. Ce sont des dimensions symboliques qui contribuent à mythifier

l'Andalus aux yeux des musulmans d'aujourd'hui comme le lieu d'une exceptionnelle avancée civilisationnelle. Mais ceci n'a rien à voir avec la vision romantique du dialogue perdu, ni avec la version contemporaine du mythe andalou (sur les thèmes de l'alliance des civilisations, du dialogue des cultures ou du dialogue des savants) qui est souvent une duperie, ou au mieux une action périphérique.

Une autre différence entre l'époque de l'Andalus et la nôtre est que la colonisation a produit des nationalismes, là où il y avait seulement des particularismes dans un vaste empire musulman où les hommes et les idées pouvaient facilement circuler. Ceci a engendré des politiques culturelles très diverses et plus ou moins contradictoires, notamment en matière de politique d'arabisation et de gestion des langues parlées. Les nationalismes ont donc donné à la question de la science une dimension nouvelle. Un autre facteur encore est celui de la gouvernance et de la liberté qu'elle laisse au chercheur, indépendamment de la pratique du régime politique.

Quand on examine la production des sciences et des scientifiques, les pays constituant le monde arabe et musulman, considéré dans son ensemble, ont certainement la capacité de « fabriquer » des producteurs de science. Malgré leurs défauts et leur faible rentabilité, leurs systèmes éducatifs produisent des élites qui participent à l'avancement des sciences à l'échelle internationale, mais ils ne savent pas les garder, ni même les faire circuler dans l'espace arabo-musulman comme autrefois, ou comme en Europe avec ERASMUS ; les élites sont aspirées par le Nord.

JRH

Une communauté méditerranéenne des savoirs est-elle concevable dans un rapport asymétrique entre le nord

et le sud, et sans la circulation des personnes qui apprend à se connaître et se respecter ?

AD

La communauté des savoirs existe mais il faut savoir quelle est sa nature et dans quel but elle travaille : par définition et par nécessité, les scientifiques sont impliqués dans des réseaux de savoir qui se forment spontanément par cooptation, malgré les frontières et les obstacles politiques. Même dans le Maghreb divisé, la dynamique de communauté des savoirs finit par s'imposer. Le problème est le contrôle et le pilotage pour le meilleur ou pour le pire de ces communautés de savoir. Il est évident que l'Europe n'est pas désintéressée quand elle invite à constituer une communauté euro-méditerranéenne de savoir pour faire pièce à la puissance d'attraction des Etats-Unis et pour orienter à son profit les flux et les réseaux des compétences. C'est un problème de vision stratégique, de pilotage des réseaux et d'investissements.

Mais, face à des stratégies cohérentes, les pays arabes et musulmans se présentent, le plus souvent, en ordre dispersé. Par exemple, une réunion des ministres maghrébins de l'enseignement supérieur à laquelle j'avais participé, en 1993, avait adopté des projets d'université virtuelle maghrébine et d'académie virtuelle des sciences qui devaient être gérés par les acteurs de la science eux-mêmes. Mais ces projets ont échoué, officiellement faute du financement modeste promis par les Etats.

Mon sentiment est que ces projets allaient à l'encontre des visions « nationales » étiquetées de l'éducation, de la formation supérieure et de la recherche, mises en pratique par ceux qui avaient en charge la gouvernance des pays du Maghreb.

François Siino *

« Humanités » méditerranéennes.
Espace de pensée et espace humain,
le cas du réseau Ramses

En Méditerranée comme ailleurs, lorsque les hommes se déplacent, outre les biens matériels qu'ils transportent et échangent, ils véhiculent également, volontairement ou non, des savoirs, des savoir-faire, des conceptions de la vie et du monde. Et ce « commerce idéologique » obéit à des lois subtiles que les rapports de force politiques du moment ne suffisent pas toujours à expliquer.

Sans remonter jusqu'à l'Antiquité, dont on sait bien l'importance qu'y ont tenu les circulations d'idées, de philosophies, et de religions, il n'est besoin que de considérer le siècle dernier pour constater que chercheurs et intellectuels ont été, bien avant les politiques, des précurseurs et des expérimentateurs d'un espace de pensée méditerranéen. On peut rappeler par exemple l'expérience du Centre universitaire méditerranéen créé en 1933 à Nice sous l'égide de Paul Valéry, dispensant des cours de langues et de civilisations méditerranéennes pour un public d'étudiants français et étrangers, organisant des conférences portant sur la civilisation du bassin méditerranéen, invitant d'éminents conférenciers étrangers venus d'Italie, d'Egypte, d'Allemagne, du Maroc ou de Grèce...

De la coopération scientifique
au partenariat de Barcelone

Avec la fin des empires coloniaux, cette circulation intellectuelle a pris la forme, à la fois politiquement originale et quantitativement remarquable, de la coopération universitaire et scientifique. Entre la France et les pays du Maghreb, par exemple, ce phénomène était avant tout caractérisé par des déplacements massifs de personnes, étudiants, jeunes chercheurs, enseignants, et dans l'autre sens coopérants ; par dizaines de milliers dans un sens, par milliers dans l'autre. Ces échanges ont laissé une empreinte profonde sur les systèmes universitaires, mais ont également favorisé, au Nord, une ouverture réelle et durable du champ académique - notamment français - vers d'anciennes colonies devenues tout à la

fois objet d'étude et partenaires. C'est à cette période qu'à travers les sciences humaines et sociales sont nés nombre de questionnements intellectuels, témoignant d'une transformation du regard sur les sociétés du Sud de la Méditerranée et d'une évolution des disciplines.

A partir des années 1980 et 1990, les flux humains ont considérablement diminué. Des milliers de coopérants européens au Sud de la Méditerranée, il n'est quasiment rien resté, les besoins de formation d'enseignants ayant été satisfaits depuis longtemps. Quant aux flux d'étudiants, leur intensité n'avait plus rien de commun avec celle des années 1960-70. Car en même temps que se construisait l'Europe des universités et des échanges d'étudiants (à travers le programme Erasmus, entre autres), le Nord de la Méditerranée s'est progressivement fermé aux flux d'étudiants du Sud. Les perceptions ont changé : ces jeunes venus du Sud que les pays européens - notamment la France - voyaient jusque-là comme de futures élites susceptibles de propager dans leurs pays une influence favorable aux intérêts du Nord ont été de plus en plus perçus comme suspects, « faux étudiants », « vrais immigrés » et futurs chômeurs éventuels. De 110 000 en 1984, les effectifs d'étudiants étrangers qui s'expatrient pour étudier en France tombent à 96 500 en 1993, puis à 54 000 en 1997. Dans le même laps de temps, le nombre des étudiants originaires du Maghreb et titulaires d'un bac français chute de 40% .

Cette tendance a pu sembler s'infléchir à la fin des années 1990 lorsqu'il est devenu de plus en plus évident que l'enseignement supérieur devenait un marché à l'échelle mondiale et que la France risquait de perdre en attractivité par rapport à des pays plus accueillants aux élites étudiantes étrangères. Les programmes mis en place à cette période, dans ce qui était perçu comme un contexte de concurrence mondiale, visaient ainsi bien plus à disputer à d'autres (l'Amérique du Nord notamment) - et éventuellement à retenir une élite universitaire internationale qu'à engendrer des flux croisés d'étudiants et un rapprochement intellectuel avec les pays du Sud et de l'Est méditerranéen.

Ainsi, au début des années 2000, la situation semblait pour le moins paradoxale. Avec la mise en place en 1995 du partenariat euro-méditerranéen dit « de Barcelone », on aurait pu s'attendre à ce que les insti-

tutions (nationales, mais surtout européennes) se saisissent à nouveau de la question de la coopération intellectuelle, universitaire et scientifique pour l'inscrire à l'agenda politique du partenariat. La déclaration de Barcelone de 1995, texte fondateur de cet ambitieux projet, ne proclamait-elle pas que « les échanges humains, scientifiques et technologiques sont une composante essentielle du rapprochement et de la compréhension entre [les] peuples et d'amélioration de la perception mutuelle » ?

Quelques années plus tard, force était de constater que les quelques programmes mis en place dans ce nouveau cadre politique ne concernaient quasiment pas la recherche en tant que telle. Dans le champ des sciences sociales, les initiatives qui s'en rapprochaient le plus étaient celles des réseaux Euromesco ou Femise, qui, respectivement en matière de politique étrangère et d'économie, constituaient des espaces de réflexion « indépendants », mais dont l'expertise était en réalité explicitement mise au service de suivi politique du processus de Barcelone.

Du côté des instances en charge des politiques de recherche à l'échelle européenne, on ne trouvait guère plus d'intérêt pour l'espace méditerranéen. Etrangement, alors même qu'à la fin 2002 le 6^e Programme cadre de recherche (PCRD) s'ouvrait pour la première fois à la participation d'universités et de chercheurs du Sud, ses « programmes de travail » - c'est-à-dire ses thématiques prioritaires en sciences sociales et humaines - ne faisaient, au moment de leur publication, aucune place à des recherches sur (et avec) les partenaires méditerranéens de l'Union européenne. De façon générale, les orientations de la politique scientifique impulsée à Bruxelles étaient totalement eurocentrées et se déclinaient autour des thématiques de « gouvernance européenne », « société de la connaissance », « sécurité de l'Europe », « régulations économiques », etc. Malgré un contexte politique où se multipliaient les foyers de tension, l'idée que des recherches communes avec les sociétés du Sud et de l'Est de la Méditerranée puissent avoir une certaine pertinence n'avait apparemment pas effleuré des décideurs de la Commission.

Les chercheurs, acteurs de l'espace euroméditerranéen ?

C'est pourtant dans ce contexte, a priori peu favorable,

que s'est bâti à partir de 2003 un réseau euroméditerranéen de chercheurs baptisé Ramses¹. Une fois mis en place, ce réseau rassemblait 33 institutions de recherche relevant de 16 pays d'Europe et de la Méditerranée et réunissait de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales telles qu'histoire, archéologie, étude des textes anciens, ethnologie, sociologie, science politique... Financé à hauteur de 3,4 millions d'euros (somme effectivement « pharaonique » pour des sciences habituées à être les parents pauvres de la recherche) par la Commission européenne, piloté sur une période de quatre ans par la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence, il a commencé à fonctionner au début de l'année 2006.

Cette expérience mérite un examen plus approfondi car elle illustre de façon éclairante le rôle que peuvent jouer les acteurs de la société civile, en l'occurrence les chercheurs eux-mêmes, lorsqu'ils réussissent à devenir acteurs à part entière d'une politique.

En effet, l'existence de ce réseau n'est pas due, on l'a vu, à l'expression d'un volontarisme politique. À examiner les circonstances de sa gestation, et sans être exagérément optimiste, on peut avancer qu'en l'occurrence, c'est bien la construction intellectuelle des chercheurs - c'est-à-dire l'existence même d'un tel projet de collaboration scientifique - qui a établi le lien entre ces deux grands agendas cloisonnés de l'Union européenne qu'étaient, d'un côté, la politique de partenariat, et de l'autre, la politique de la recherche. La connexion entre ces deux compartiments s'est ainsi réalisée grâce à la mobilisation des acteurs-chercheurs, mais du fait aussi de l'existence d'un arrière plan politique favorable, celui du partenariat de Barcelone.

On ne peut comprendre ce processus ni par une lecture « top-down » (une offre politique délibérée permettant la structuration d'un domaine scientifique) ni par une lecture « bottom-up » (une demande exprimée à la base par les chercheurs aboutissant à la mise en place d'un cadre institutionnel approprié). De façon plus originale, il faut plutôt y voir la synchronisation par l'action des chercheurs-acteurs de deux offres politiques disjointes, chacune offrant des arguments à faire valoir auprès de l'autre : auprès des instances chargées de la recherche, la pertinence - voire l'urgence - de développer un champ d'études méditerranéennes dont le

besoin politique se faisait, à un moment donné, sentir avec force⁴ ; auprès des instances politiques des relations extérieures, l'opportunité pour la communauté scientifique de se saisir de programmes de recherche (les financements du 6^e PCRD) permettant pour la première fois d'élargir la réflexion à l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales, et d'y associer de façon pleine et entière les partenaires méditerranéens.

S'il y a bien eu politique des chercheurs-acteurs, elle a consisté à tirer parti, dans un contexte institutionnel favorable, de l'existence de ce référentiel global, de cette « idéologie molle » que constituait le partenariat euro-méditerranéen pour promouvoir un dispositif de recherche réactivant d'anciennes collaborations et en créant de nouvelles. Même si la logique institutionnelle a pu parfois prévaloir sur les logiques d'association intellectuelle spontanée des chercheurs, un tel dispositif n'en conservait pas moins le caractère original dû aux circonstances de sa naissance et l'objectif de se transformer à terme en un nouveau domaine académique, celui des « études méditerranéennes ».

Espace de pensée et géopolitique méditerranéenne

Mais un dispositif, aussi richement doté soit-il, est-il suffisant pour (re)créer des relations entre les hommes et un espace de pensée partagé en Méditerranée ? Et même si le terme est devenu très à la mode depuis une ou deux décennies, suffit-il de le baptiser réseau pour que s'instaurent des relations pacifiées et égalitaires censées caractériser la « société civile scientifique » ? Est-il envisageable que ne se retrouvent mêlées en son sein toutes les ambiguïtés qui caractérisent les liens entre champs scientifique et politique d'une part, ainsi que les tensions et les passions qui traversent les sociétés et le paysage politique régional, d'autre part.

Sur le premier plan - celui des relations entre savoir et pouvoir - on aurait pu craindre par exemple que l'arrière-plan politique du Partenariat n'orienté un tel dispositif et ne restreigne son autonomie scientifique. Le sentiment de devoir répondre à la demande immédiate des « décideurs » aurait pu avoir pour conséquence l'émission d'un discours convenu, s'apparentant plus au consensus diplomatique qu'à un examen critique de l'espace euroméditerranéen ; la production intellec-

tuelle aurait pu s'orienter vers une expertise *ad hoc*, au détriment d'une réflexion d'ensemble prenant en compte la profondeur historique et l'épaisseur anthropologique des sociétés. Il faut reconnaître que tel n'a pas été le cas. A l'inverse, le fait que ce dispositif de recherche soit né d'un projet intellectuel et non d'une demande politique explicite lui a conféré une indéniable largeur de vue. Les modalités même de la construction du réseau Ramses ont conféré à ses membres la capacité de déterminer leurs orientations scientifiques et de contrôler la pertinence et la qualité du savoir produit en commun. Il n'est besoin que de parcourir le catalogue des publications produites au terme de quatre ans de travail⁵ pour constater à quel point les trois axes « Mémoires, conflits et échanges » ont permis de travailler dans la longue durée les champs du politique, de l'économique et du social, de réfléchir aux usages que les politiques les plus actuelles pouvaient faire des passés les plus reculés.

Mais l'indéniable qualité des résultats intellectuels laisse pendant la question de leur appropriation par les sociétés concernées, et au premier chef par leurs dirigeants. Cette question, déjà évoquée plus haut, ne se pose donc pas en termes de « trop d'expertise », mais presque au contraire, en termes de capacité des chercheurs à diffuser leurs travaux et leurs points de vue au-delà du seul champ académique. La tentative du réseau Ramses de pallier ce manque réside dans une note de synthèse intitulée « La Méditerranée, Horizons et enjeux du XXI^e siècle », publiée en ligne⁶. Cette note, établie par le responsable scientifique du réseau avec le concours de quatre autres chercheurs, reprend en une trentaine de pages les principaux apports de quelques-uns des projets menés entre 2006 et 2010. Mais les auteurs ont jugé bon de préciser le statut de ces pages en avertissant que cette note « a été écrite pour répondre aux attentes de la Commission européenne et sur la recommandation des experts scientifiques qui ont évalué les travaux du réseau ». Et de façon plus surprenante, il est également indiqué que la note « n'engage que les auteurs et non les institutions membres du réseau Ramses ». Comme s'il s'agissait là d'une concession faite aux « décideurs », suggérant implicitement que lorsqu'elle se transforme en expertise, la parole des chercheurs ne pourrait éviter de déroger aux règles de scientificité en vigueur dans d'autres cadres d'énonciation. Il y a certainement là un angle mort de la réflexion des chercheurs-acteurs, bien au

delà d'ailleurs du seul cadre des « études méditerranéennes ».

Sur un second plan - celui des rapports de coopération scientifique entre Nord et Sud de la Méditerranée -, un second écueil pouvait sembler menacer un tel dispositif : le risque de voir de matérialiser un espace scientifique méditerranéen à deux vitesses dans lequel les « partenaires » du Nord disposeraient du contrôle réel des programmes et des financements, tandis que ceux du Sud se contenteraient de faire de la figuration tout en étant exclus de toute forme de décision. Là encore, les faits ont montré que, contrairement à d'autres expériences, la gouvernance du réseau Ramses a été partagée. Même si l'égalité arithmétique n'a pas été atteinte, les partenaires du Sud ont indéniablement été partie prenante de la réflexion et de la production scientifique (pilotage de projets), mais aussi associés aux prises de décision concernant les choix et orientations du réseau (participation aux instances de décision). En revanche, l'ambition d'une circulation intense des chercheurs, et notamment des plus jeunes d'entre eux, a du être revue drastiquement à la baisse ; il s'agissait pourtant de permettre aux jeunes générations de chercheurs du Sud d'acquérir le capital scientifique mais aussi relationnel devant leur permettre de pérenniser l'existence et le fonctionnement de l'espace scientifique mis en place. Mais autant ce genre d'ambition ne pose aucun problème tant que l'on se situe au sein de l'espace européen et des frontières de Schengen, autant la question devient problématique dès lors qu'elle se pose à propos des marches méridionales de l'Union européenne.

Car on retrouve là une des réalités les plus palpables de l'espace euroméditerranéen, à savoir que l'ouverture de flux économiques s'accompagne d'une tentative de blocage des flux humains. Les jeunes chercheurs du Nord peuvent continuer à voyager, séjourner et travailler chez les partenaires du Sud - même si les conditions ne sont pas toujours aisées -, mais le mouvement inverse est plus difficile. Certes, les technologies de l'in-

formation et de la communication offrent régulièrement de nouveaux outils de travail commun à distance dont l'utilité ne fait aucun doute (plateformes collaboratives, visioconférences...). Mais ces outils n'ont de chance de relier les individus qu'à la condition que leurs utilisateurs partagent déjà un certain nombre de valeurs et de pratiques relatives au travail scientifique. Face à des politiques étatiques qui restreignent les circulations et surtout rendent problématiques les séjours de longue durée, il paraît illusoire pour les jeunes chercheurs du Sud de créer une véritable familiarité avec le cheminement scientifique de leurs collègues du Nord, avec leurs terrains, et bien sûr leurs langues. Et il est tout autant incertain d'espérer voir naître des projets pensés en commun par ces nouvelles générations, et a fortiori s'opérer des renouvellements scientifiques en profondeur. Ceux-ci pourraient en revanche être favorisés par la mise en place en Méditerranée d'ambitieux programmes d'échange à grande échelle, comme ceux qui ont cours en Europe depuis maintenant deux décennies. Il s'agit là d'une condition primordiale pour l'édition d'un espace scientifique véritablement post-colonial en Méditerranée.

*Iremam (CNRS-Université de Provence). Ce texte reprend de façon synthétique des réflexions développées plus longuement dans deux articles parus précédemment (Slim, 2000 et 2009).

1. Borgejou Victor et Streiff-Février Jocelyne, 1999, « L'accueil des étudiants étrangers en France : politiques et enjeux actuels », *Cahiers de l'Urbis* 5, note 6.

2. Clayers Alain, 1999, *L'accueil des étudiants étrangers en France : enjeu commercial ou priorité éducative ? Rapport à l'Assemblée nationale*, septembre 1999.

3. Voici le site web du réseau à l'adresse : <http://ramses2.mnsh.univ-aix.fr>

4. Notamment sur le thème du nécessaire « dialogue culturel » en Méditerranée, envers du débat sur le « choc des civilisations » réactivé par les attentats de septembre 2001.

5. <http://ramses2.mnsh.univ-aix.fr/Catalogue-publications-RAMSE52.pdf>

6. http://ramses2.mnsh.univ-aix.fr/Mediterranee_Horizons-et-enjeux-du-21e-siecle.pdf

Ali Bensaâd*

La question migratoire, un amplificateur du clivage méditerranéen

En cette première décennie du nouveau millénaire, la Méditerranée retrouve un statut d'espace privilégié de circulation migratoire, tandis que la question des migrations se voit attribuer un rôle structurant dans la redéfinition du devenir politique régional.

La façade méditerranéenne de l'Europe devient la principale destination migratoire vers le continent et permet à celui-ci de maintenir au même niveau son taux d'accroissement annuel des populations immigrées et même, depuis l'année 2000, de devancer l'Amérique du Nord. De son côté, la rive Sud continue à être un important espace émetteur de flux migratoires dont les modalités ne cessent de se renouveler, à travers notamment les formes spectaculaires de l'immigration irrégulière et des *puterias*. Mais elle devient elle-même espace d'accueil de migrants et se retrouve confrontée au problème sociétal, inédit pour elle, de l'immigration. Sa fonction d'espace de transit attire des migrants qui, au-delà des pays sahariens riverains du Maghreb, proviennent de tout le continent africain, voire d'horizons plus lointains comme l'Inde ou la Chine. L'éventail des origines des migrants vers la rive Nord s'élargit désormais à tout l'espace mondial, tandis que les migrants en provenance de la rive Sud multiplient leurs destinations, sans se limiter à l'Europe qui n'en accueille plus que la moitié.

La Méditerranée démultiplie et renouvelle ainsi les modalités de sa mise en connexion avec le monde et s'en trouve, en retour, interpellée. La question migratoire y focalise les initiatives diplomatiques tout en produisant des effets culturels importants : le renouveau des migrations suscite en effet une forte résurgence d'un cosmopolitisme qui, après avoir disparu, devient un enjeu de son devenir. Mais si les circulations migratoires s'intensifient et se diversifient globalement dans l'espace méditerranéen, paradoxalement, les circulations transméditerranéennes, entre rive Sud et Nord, se retrouvent fortement contrariées par la politique de fer-

meture des frontières de l'Europe et deviennent un contentieux majeur qui bloque le rapprochement entre les deux rives.

La revitalisation d'un espace méditerranéen de circulation des hommes

L'espace migratoire méditerranéen a enregistré dans un court laps de temps (vingt ans) des bouleversements radicaux de ses dynamiques.

Le premier est le passage d'espace d'émigration à celui d'immigration. Net et massif sur la rive Nord, ce passage s'opère avec plus d'ambiguïté sur la rive Sud où l'apparition d'immigrés ne se substitue pas encore complètement à l'émigration qui continuent à produire de façon intense les pays de cette rive¹.

En l'espace de quinze ans, les pays d'Europe du sud et les Balkans, pays d'émigration jusqu'au milieu des années 1980, sont devenus des pays d'immigration avec un retournement total de situation : l'Italie et l'Espagne qui se classaient parmi les 5 premiers pays au monde pour leur solde migratoire négatif (2^e et 4^e respectivement), occupent dorénavant la 5^e et 6^e place mondiale pour leur solde migratoire positif et sont rejoints par la Grèce à la dixième place. Sur la façade méditerranéenne de l'Europe (Portugal, Espagne, Italie, Grèce), la part des migrants dans la population étrangère s'est accrue plus que partout ailleurs sur le continent : elle a doublé dans la décennie 1995-2005, passant de 9,5 % à 18 %, - soit une augmentation en valeur absolue de 2,7 millions de personnes² - et les pays concernés se classent premiers en Europe pour le taux de solde migratoire³ (au même niveau que l'Irlande qui a bénéficié de l'ouverture de son marché du travail aux Européens communautaires). C'est grâce à ces pays que l'Europe est arrivée à maintenir un taux de croissance des populations étrangères à 3,7 % pour la même décennie.

L'Espagne, qui accueille en moyenne 200 000 migrants par an et a multiplié par huit le nombre de ses migrants au cours des dix dernières années, est emblématique de ce processus. Alors que jusqu'au milieu des années 70 elle était un foyer actif d'émigration (plus de 8 millions de départs depuis le début du 20^e siècle), elle surclasse aujourd'hui la France pour la part des immi-

grés dans la population totale. Le passage de ces pays au statut de pays d'immigration intense se fait en même temps que la mondialisation du bassin migratoire. Il est vrai que les logiques coloniales et post-coloniales y pèsent moins. Alors que l'émigration vers l'Europe a été longtemps dominée par des logiques transméditerranéennes, avec notamment les couples migratoires franco-algérien (avant de devenir euro-maghribin) et germano-turc, l'émigration vers les nouveaux pays d'immigration est nourrie surtout par des migrants venant d'horizons lointains comme l'Amérique latine, l'Asie ou l'Europe orientale, au détriment des riverains du sud proche. En Espagne, l'image de l'immigré lié au voisin marocain (distant seulement de 15 kms par le détroit de Gibraltar) s'estompe devant la présence massive de Latino-américains, les migrants de la rive Sud ne représentant plus que 15% environ. Les mouvements d'émigration sont contraints, par défaut, à sortir des logiques transméditerranéennes.

Malgré les multiples entraves à la circulation des hommes, la rive sud continue cependant à être un important espace émetteur de flux migratoires vers l'Europe, comme l'illustre emblématiquement le Maroc qui a multiplié par deux en onze ans le nombre de ses émigrants (3,1 millions selon le recensement de 2006, ce qui représente plus de 10% de la population marocaine). La Turquie (3,3 millions d'émigrés), l'Egypte (2,7 millions), l'Algérie (un million) continuent également à être des espaces d'émigration intense. L'Algérie, qui fut pionnière dans l'émigration transméditerranéenne, reste marquée par les pesanteurs des logiques coloniales qui l'ont façonnée et continue à fonctionner en « couple » avec la France, où se retrouvent 95% des Algériens vivant en Europe. Le Maroc, plus récemment concerné par le phénomène, connaît une évolution vers une configuration quasi-diasporique répartie sur plusieurs pays européens.

Enfin, la rive Nord de la Méditerranée et l'Europe ne sont plus une destination quasi exclusive. Elles n'attirent plus que la moitié des migrants, qui se dirigent pour l'autre moitié vers des pays arabes comme la Libye et les pays du Golfe et vers les États-Unis et le Canada. Cette évolution renforce la dimension diasporique des migrants de la rive Sud, d'autant que les Etats de cette rive, après y avoir perçu une menace contre leur souveraineté, encouragent le développe-

ment de ces diasporas, notamment à travers l'acceptation de la double nationalité considérée hier comme un sujet tabou. Cette situation favorise le développement de réseaux transnationaux qui s'étendent sur plusieurs pays¹.

Mais le bouleversement le plus important est l'apparition d'immigrés sur la rive, en nombre significatif. Révélé à l'opinion par les traversées spectaculaires en pateras, le mouvement migratoire des Subsahariens vise avant tout le Maghreb, où il est bien antérieur à l'attraction pour l'Europe, qui date seulement du milieu des années 1990. Les migrants arrivant sur les rives de la Méditerranée pour se diriger vers l'Europe ne sont qu'une partie d'un mouvement plus vaste qui se situe en amont, dans les régions sahariennes, entre le Sahel et le Maghreb. Le verrouillage de plus en plus strict des frontières européennes, qui rabat les migrants, par défaut, sur le Maghreb, ne fait qu'accentuer le phénomène.

Cette immigration a concerné, dans un premier temps, les régions sahariennes, facilitée par la proximité de la rive maghrébine du Sahara et de sa bordure sahélienne. La consolidation de la jonction entre ces deux régions est illustrée par les différentes routes transsahariennes qui partent d'Alger, de Tripoli ou de Tanger, par l'importance des flux d'échanges, ou encore par l'explosion urbaine de places d'échanges et de transit comme Agadez (Niger), Sebha (Libye) ou Tamanrasset (Algérie). Celles-ci constituent de véritables tours de Babel africaines où les migrants, originaires de plus de vingt nationalités différentes forment 40% de la population de ces villes, qui comptent chacune plus de 100 000 habitants dans un espace totalement désertique. Aujourd'hui, cette migration se diffuse jusqu'aux métropoles littorales du nord du Maghreb. Alger, Oran, Rabat, Casablanca, Tripoli ou Benghazi ont leurs quartiers africains, non seulement en périphérie, mais aussi dans les centres².

Si les circulations qui traversent la Méditerranée la mettent plus en connexion avec le reste du monde, les circulations transméditerranéennes restent une donnée majeure dans cet espace, qu'il s'agisse des circulations à l'intérieur de la zone des Balkans ou du Machrek ou de celles plus récentes d'Est en Ouest (Roumanie, Bulgarie, Albanie/Portugal, Espagne et Italie) ou Sud-

Sud (Algérie, Maroc et Tunisie/ Libye ; Egypte/pays du Golfe). Mais c'est l'Ouest de la Méditerranée qui reste l'espace de circulation le plus dense entre les deux rives. Proximité géographique et historique (tissée notamment par un processus de colonisation/décolonisation qui a duré plus d'un siècle et demi) d'une part, et différentiel de développement considérable (le différentiel de revenus est de 1 à 15 entre les pays du Maghreb et ceux de l'UE) d'autre part, ont engendré une configuration géographique originale : rares sont les endroits de la planète où le tiers monde est aussi proche du monde industriel développé. Ce face-à-face a nourri un des courants de circulation parmi les plus importants au monde, concernant plusieurs millions de personnes et contribuant à une forte interpénétration entre les sociétés des deux rives, qui se traduit aujourd'hui par la sédentarisation de plusieurs millions de Maghrébins en Europe.

Les circulations transméditerranéennes Sud-Nord à l'épreuve de leur dramatisation

Alors qu'aujourd'hui les circulations s'intensifient et se diversifient en Méditerranée, celles qui se dirigent du sud vers le nord se trouvent paradoxalement contrariées par une fuite en avant dans le verrouillage des frontières entre les deux rives. Formalisé avec l'institution de l'espace Schengen, qui a occulté la densité du tissu humain tressé entre les « sociétés des deux rives » et relégué les pays du Maghreb au statut de « pays-tiers » soumis à une restriction drastique de la circulation des personnes, ce verrouillage a été précédé par l'arrêt de l'immigration en 1974 et l'institution de visas d'entrée en 1986. Il se prolonge aujourd'hui par une militarisation des frontières.

Cette militarisation a commencé par l'érection en 1988 de barrières autour de Ceuta et Melilla, puis la mise en place en 1998, autour de Gibraltar, du barrage électronique (SIVE), renforcé et élargi à d'autres espaces depuis. Elle a abouti, depuis 2006, au déploiement, dans le cadre du système Frontex (Agence européenne des frontières extérieures), de forces militaires navales au large des côtes sud-méditerranéennes. Aujourd'hui, les frontières méridionales de l'Europe s'étalent depuis la rive Nord de la Méditerranée jusqu'aux confins sud du Sahara,

formant un immense glacis dont l'épaisseur égale au moins la profondeur continentale de l'Union européenne elle-même.

Au moment où la question migratoire tend à devenir un enjeu de plus en plus sensible des relations euro-maghribines, la présence de migrants subsahariens au Maghreb et leur apparition en Europe parmi les migrants irréguliers en provenance du Maghreb ajoutent des noeuds de crispation supplémentaires. Perçus comme « une armée de réserve » prête à se déployer vers l'Europe, les migrants subsahariens sont l'objet de pressions de l'UE sur les pays maghrébins pour que les autorités jugent ce phénomène. Ainsi, le sommet européen de Bruxelles des 4 et 5 novembre 2004 déclarait vouloir « l'intégration complète de la question de l'immigration dans les relations existantes et futures de l'UE avec les pays tiers » et souhaitait « le renforcement des capacités aux frontières méridionales de l'UE ». Celle-ci promettait une aide financière aux « pays qui font preuve d'une réelle volonté de s'acquitter des obligations qui leur incombent ».

Les exigences européennes portent surtout sur le contrôle des frontières sahariennes. Obligés par les accords d'association de réadmettre les migrants ayant transité par leur territoire, les Etats maghrébins organisent leur refoulement, assistés directement par les polices européennes, ce qui transforme le Sahara en une sorte de limes où ils jouent le rôle de « sentinelles avancées ». Après l'avoir longuement nié, ils utilisent cette politique pour négocier avec les pays européens et obtenir leur aide : la forte présence des migrants sur leurs territoires devient une sorte de « rente géographique ». Mais la fonction répressive que ces Etats exercent ainsi creuse un peu plus leur passif en termes de démocratie. Les tensions s'accroissent entre pays maghrébins et sahariens, mais aussi à l'intérieur des premiers, comme l'illustrent les dissensions entre l'Algérie et le Maroc, qui s'accusent mutuellement de laxisme, voire d'instrumentation du problème pour asseoir leur positionnement géopolitique régional.

Le phantasme d'invasion

Le paradoxe est grand entre la focalisation sécuritaire et politique autour des mouvements migratoires et leur réelle importance numérique. Alors que l'image médiatique des Subsahariens débarqués des cayucos sur les

ives des îles Canaries donne à voir depuis plusieurs années une Europe envahie par les Africains, ces derniers ne représentent en réalité qu'une faible partie des migrations vers l'Europe. Ainsi en Espagne, qui est leur première destination, les migrants subsahariens, y compris les irréguliers, ne représentent que moins de 4%, derrière les migrants provenant de la rive sud de la Méditerranée (15%) et surtout très loin derrière les Européens de l'Est (34%) et les Latino-américains (43%). Toujours en Espagne, qui est le pays européen qui a connu la plus forte poussée migratoire, la croissance du nombre de migrants subsahariens est 5 fois moindre que celle des latino-américains¹.

L'évolution de la présence marocaine en Espagne est particulièrement emblématique du paradoxe de « l'effet barrière » qui pèse sur les circulations du Sud vers le Nord au moment où la Méditerranée s'ouvre à d'autres horizons. On sait que les ressortissants du Maroc, très proche de l'Espagne, ont été les pionniers de l'immigration dans ce pays, où ils ont représenté la première communauté jusqu'au début des années 2000. Mais ils sont désormais, depuis 2005, supplplantés dans cette première position par les Equatoriens, dont la présence significative, dans les statistiques, n'est pourtant visible que depuis le début des années 2000. Et, depuis peu, ce sont les Roumains qui se classent en tête.

La présence en Europe de ressortissants du Sud et de l'Est de la Méditerranée est dramatisée, malgré la réalité des chiffres. Si on prend comme référence l'UE 15, avant élargissement, ils n'y représentaient pourtant que 6 millions de personnes sur un total de 20 millions d'étrangers dont 5 millions de ressortissants de pays de l'Union². Ceci ne représente que le quart des 25 millions de Mexicains, illégaux ou non, vivant aux Etats Unis³.

C'est l'« effet barrière » imposé par l'Europe aux Sud-méditerranéens qui explique largement que les diplômés maghrébins s'orientent aujourd'hui prioritairement vers l'Amérique du Nord : les migrants maghrébins vers l'Europe sont peu diplômés⁴, alors que 60% de ceux qui choisissent l'Amérique du Nord le sont.

Du processus de Barcelone à l'Union Pour la Méditerranée, les rapports de l'Europe avec la rive Sud méditerranéenne sont hantés par l'obsession de contenir la mobilité humaine du sud vers le nord. En faisant

de la question du contrôle de l'immigration le premier pilier de ces rapports, en réduisant la thématique de la circulation des hommes à l'antagonisme entre voies régulières et formes irrégulières, en stigmatisant et criminalisant « l'immigration clandestine » sans s'interroger sur ses ressorts et ses mobiles, en la dramatisant (le candidat Nicolas Sarkozy parlait de « catastrophe »), en sollicitant les pays sud-méditerranéens comme auxiliaires de la politique anti-migratoire, la politique méditerranéenne de l'Europe évacue la question humaine. Elle reconduit une vision sous-tendue par un « malthusianisme spatial » qui, à contre-courant de la densification des liens transméditerranéens, bloque la consolidation de ceux-ci par l'acceptation de la mobilité des hommes. Celle-ci reste le chaînon manquant de l'espace méditerranéen à construire, l'obstacle à son aboutissement.

Cette fuite en avant vers une fermeture toujours plus grande des frontières ne peut qu'engendrer des effets pervers. Elle a transformé la nature des migrations, les poussant davantage vers l'installation définitive dans les pays de destination que vers la circulation entre les deux rives. Elle a encouragé et dopé les migrations irrégulières. Elle a repoussé les frontières migratoires et accru la dangerosité des itinéraires et le nombre de morts. Mais cette fuite en avant a fini aussi par produire des effets inattendus : elle a imposé le « retour du refoulé », c'est-à-dire la question des mobilités, au cœur des agendas politiques de la région. Ainsi, des événements diplomatiques importants des dernières années (par exemple, les conférences Euro-africaines sur les migrations en juin 2006 à Rabat et en novembre 2008 à Paris, ou le Sommet de l'Union pour la Méditerranée en juillet 2008 à Paris) ont été obligés de la prendre en considération.

Mais si cette question s'est imposée, elle le doit surtout à la pratique des migrants eux-mêmes. Avec une tenacité hors du commun, ils ont réussi à déborder les points faibles du dispositif dans les micro-territoires avancés de l'Europe sur les marges du continent africain (Ceuta et Melilla, îles Canaries, Lampedusa, Malte, îles grecques...). Ils ont montré une capacité d'adaptation remarquable pour un mouvement spontané et atomisé, et ont agi comme des acteurs à part entière de leur destin, malgré les risques encourus. Leur détermination a généré un « désordre » utile et salutaire sur la scène internationale, qui a ébranlé les opinions et

bousculé les certitudes et les stratégies des décideurs européens. Elle a imposé ces migrants comme un élément incontournable du jeu régional et remis la question des mobilités dans les préoccupations des responsables politiques¹. Même si ceux-ci continuent à privilégier une vision sécuritaire et répressive du problème, le fait de devoir le poser porte en germe le besoin de rechercher une gouvernance mondiale de la question humaine.

La perspective d'une cohabitation humaine et culturelle construite par le bas : le retour du cosmopolitisme, un nouvel enjeu méditerranéen ?

L'intensification brusque de l'immigration sur la rive nord de la Méditerranée, le caractère plus contrasté de son altérité avec l'arrivée de migrants originaires de suds plus lointains, les différentes mesures visant à endiguer les mobilités avec l'effet paradoxal de pousser les migrants à s'installer et à émerger dans l'espace public, l'éloignement des vieux couples migratoires de l'Europe au profit de relations multiples et inattendues ouvertes à tout l'espace mondial : tous ces facteurs s'entrecroisent pour rendre possibles des rencontres improbables. Les quartiers de migrants sont autant de mappe-mondes animées où s'entrecroisent tous les fragments de monde, particulièrement ceux des périphéries et des marges. Des marges de plus en plus lointaines, parfois encore plus étrangères aux migrants qu'aux citoyens des pays d'accueil.

Les migrants, depuis la fin des « nomas », n'ont jamais été autant mobiles. Ils démultiplient les déplacements et les liens sociaux entre pays d'origine et d'installation, au travers de multiples réseaux commercants, matrimoniaux et entrepreneuriaux. Transportant une part « d'autre » au sein de leurs pays d'origine, où dorénavant ils ne sont « ni tout à fait les mêmes ni tout à fait d'autres », ils font fonction d'interface entre le même et l'autre, passeurs de l'un à l'autre et perturbateurs des identités des deux. Mais c'est sur la rive Sud où on peut le plus parler de retour du cosmopolitisme, dans des espaces d'où il avait été évincé ou victime de volontés idéologiques d'éradication, face notamment à la persistance du bilinguisme.

Depuis la colonisation, l'interrogation sur soi, au Sud de la Méditerranée, s'est structurée essentiellement

au miroir du regard porté par et sur la rive Nord ; ce « face à face » constitutif d'un inconscient culturel a été conforté par l'émigration de millions de personnes vers l'Europe et leur expérience d'un rapport discriminé à l'Occident. Mais ce regard se croise dorénavant avec celui porté à partir d'un autre horizon : le regard d'un autre « Autre », véhiculé par les nouveaux immigrés dans les terres maghrébines d'émigration.

En portant la question de l'altérité à l'intérieur même de pays où le mythe de l'homogénéité socio-culturelle des populations est un tabou intouchable, la présence inédite dans les sociétés maghrébines de migrants venus d'ailleurs et notamment d'Afrique ne met pas seulement à jour les ambiguïtés de la relation à l'étranger mais également celles des relations à l'intérieur des sociétés d'accueil, où les Etats-Nations, en déficit d'assise sociale, n'ont pas su transcender les divages communautaires et hiérarchiques et les rejets de l'Autre au sein de l'entité nationale. La présence des nouveaux migrants lève des interrogations sur le fondement des sociétés, interrogations essentielles que le déficit de sécularisation empêche d'aborder et qui sont autant d'« angles morts » intérieurs : la question de la nationalité, celles de la femme, du statut de l'étranger, des autres religions, etc... En s'invitant à l'intérieur de ces sociétés, les migrants les éclairent sous une perspective nouvelle.

De plus, une altérité ouvrant sur une autre, ces nouveaux venus sont porteurs non seulement de leur altérité mais aussi de celles auxquelles ils se sont frottés. Ainsi les migrants africains importent au Maghreb leur familiarité avec la langue française (et anglaise) et avec la religion chrétienne (catholique ou protestante). Chassé par la porte du Nord, le cosmopolitisme se réintroduit ainsi par la fenêtre du Sud.

Dans un contexte de mondialisation et d'interactions complexes où se multiplient les jeux de miroir et de réfraction entre identités, les altérités peuvent devenir médiatrices l'une de l'autre et contribuer au dépassement d'anciennes crispations - même si elles peuvent aussi en introduire d'autres...

Loin des célébrations qui convoquent un passé mystificateur de cohabitations culturelles (comme le mythe andalou) au secours d'une réconciliation méditerranéenne rendue difficile par les politiques migratoires

et par la volonté d'instituer une frontière identitaire entre les deux rives, les migrations, au-delà des péripéties conflictuelles qui jalonnent leur développement, en réintroduisent le cosmopolitisme en Méditerranée. Elles subvertissent ainsi les repères identitaires et construisent la possibilité d'une Méditerranée de la cohabitation dans la pluralité et le brassage des hommes et des identités. Le retour du cosmopolitisme, véhiculé par les migrations, est un des nouveaux enjeux méditerranéens.

*Maître de conférences, université de Provence.

¹ Il faut signaler le cas particulier de la Libye, qui n'est pas émettrice de flux mais reçoit d'Afrique sub-saharienne des migrants estimés à 1,5 à 2 millions de personnes sur une population de 6 millions d'habitants.

² Salt, J., 2005 : *Évolution actuelle des migrations internationales en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg.

³ Jarot, Jean-François, 2007 : « L'Union européenne et l'immigration », *Quidam d'Europe*, n°2, Fondation Robert Schuman

⁴ Wiltz de Wenden, Catherine, 2009 : « L'espace migratoire méditerranéen et ses enjeux » in Bensaid, Ali (dir.) : *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 454 p.

⁵ Bensaid, Ali, 2009, did. et Bensaid, Ali (dir.), « Marge et Mondialisation, les migrations transnationale », *Maghreb-Machrek*, n°185, éditions Choix/Documentation française, Paris, 148 p.

⁶ Hormis à la frontière américano-mexicaine, mais les différences de revenus y sont bien moindres.

⁷ Bensaid, Ali, 2006 : « La Méditerranée, un mur en devenir ? La militarisation de l'espace humain méditerranéen comme mode de gestion de la question migratoire » in *De la richesse et de la pauvreté entre Europe et Méditerranée*, Actes Sud.

⁸ Hernando de Larramendi M. et Bravo F., 2006 : « La frontière hispano-marocaine à l'épreuve de l'immigration subsaharienne », *L'Année du Maghreb 2004*, Aix en Provence, Editions du CNRS pp 153-171

⁹ Jargue Philippe (dir.), 2005 : *Méditerranée. Migration*, Report 2005, European commission, CARM.

¹⁰ Beckouche Pierre, 2007 : « Comparer l'Europe aux autres » *Réseau Nord-Sud*, Géodéconomie, n°42, pp 15-35

¹¹ En France, la part de toute la population immigrée ayant répondu aux études est de 18% alors qu'elle est aux Etats-Unis de 26% (sources, OCDE, 2000)

¹² Bensaid, Ali, 2006 : « Le retour de la dimension humaine dans les relations euro-méditerranéennes : un retour du refoulé par la marge » in W. Veit et J.R. Henry, *La dimension humaine du partenariat*, Paris, Friedrich Ebert Stiftung, 2007.

André Donzel *

Le défi du développement durable dans les villes méditerranéennes

L'urbanisation constitue un défi majeur pour l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen. Leur



population, évaluée à 450 millions en 2005, devrait atteindre 520 millions en 2025, soit une croissance nette de 70 millions en 20 ans, pour l'essentiel localisée sur la rive Sud (PNUE/PAM - Plan Bleu, 2009). Les impacts négatifs de cette évolution sont d'ores et déjà perceptibles. Le phénomène d'étalement urbain gagne du terrain d'année en année, au détriment de la préservation des espaces naturels

et agricoles. Les densités urbaines s'accroissent, tout particulièrement sur les bordures littorales, engendrant de plus en plus de tensions et d'inégalités dans l'accès aux logements et aux services urbains.

L'exposition particulière des régions méditerranéennes aux changements climatiques pourrait encore aggraver ces tendances. Une grande partie des zones habitées de la Méditerranée pourrait être affectée par le phénomène de montée des eaux, puisque 50% de la population méditerranéenne se concentre dans des zones littorales d'une altitude inférieure à 10 mètres (PNUE/PAM - Plan Bleu, 2009). L'érosion des littoraux pourrait avoir de nombreuses conséquences sur l'urbanisation : inondations, pollution des eaux, insalubrité, migrations forcées, etc. Dans le même temps, les surfaces agricoles tendent à diminuer dans les arrière-pays du fait de la désertification des terres, ce qui accentue le phénomène d'exode rural et la densification des zones urbaines.

Dans ces conditions, la question de l'habitabilité des zones urbaines en Méditerranée se pose aujourd'hui de

manièrre cruciale. De nombreux indicateurs révèlent une dégradation de la qualité de vie dans les agglomérations urbaines, que ce soit en matière d'emploi, de logement, de transport, d'éducation, de loisir ou de santé, tout particulièrement pour les populations les plus pauvres.

Il faut néanmoins se garder d'un excès de catastrophisme dans l'analyse des processus d'urbanisation en Méditerranée. Ceux-ci s'inscrivent en effet dans la très longue durée, puisque nombre de ses villes existaient déjà sous l'Antiquité :

- Rome,
- Athènes,
- Istanbul (Constantinople),
- Alexandrie,
- Tunis (Carthage),
- Marseille...

Dès lors, si l'on entend par « développement durable » la capacité d'un système naturel ou social à se reproduire dans le temps sans dommage irréversible pour son environnement, il faut reconnaître aux villes méditerranéennes une capacité incontestable en ce domaine. Par delà les vicissitudes de leur histoire, elles affichent toujours un très grand dynamisme sur de nombreux plans : économiques, sociaux, culturels, ce qui dénote une certaine aptitude à la durabilité (ou à la « résilience », diront certains).

Le scénario du développement durable des villes méditerranéennes n'est cependant pas écrit d'avance. Si l'on peut porter à leur crédit des potentialités importantes en matière de durabilité, elles présentent aussi, à l'heure de la métropolisation, des déficiences fortes qu'il faut mettre en évidence et analyser. Après avoir identifié les facteurs de durabilité propres aux villes méditerranéennes, nous évoquerons les liens entre métropolisation, rente foncière et développement urbain, avant de nous interroger sur les rapports entre ressource foncière et politiques publiques.

Les ressorts de la durabilité dans les villes méditerranéennes

On a souvent mis en doute l'argument du déterminisme géographique pour expliquer le développement des pays méditerranéens, affectés par de nombreux handicaps naturels (déficits hydriques, aridité des sols,

risques sismiques, etc.). Ils n'ont pas moins développé des écosystèmes sociaux souvent très élaborés en matière de gestion de l'espace, permettant d'optimiser sur le plan fonctionnel et social la distribution des ressources naturelles, en particulier de la terre et de l'eau.

Les chercheurs analysant les formes historiques de l'urbanisation sur les différentes rives de la Méditerranée ont mis en évidence, en conformité avec le modèle de la cité grecque, un certain nombre de permanences attestant de la prégnance d'un « modèle urbain méditerranéen » présentant les principaux traits suivants :

- des rapports ville-campagne plutôt équilibrés, imposés par la nécessité de préserver une certaine autosuffisance alimentaire ;
- des formes d'urbanisation relativement compactes, favorisant les relations sociales de proximité et la cohésion communautaire (importance de la vie familiale, intensité des relations de voisinage, de l'appartenance au quartier, etc.) ;
- des traditions civiques anciennes et souvent à tendance égalitaire, ce qui a permis, par delà les différences culturelles, en particulier religieuses, la pérennisation d'un espace public limitant la propriété privée du sol et favorisant l'émergence d'un sens du bien commun.

Dans une large mesure, ce sont là des caractéristiques encore pertinentes pour décrire les spécificités actuelles des processus d'urbanisation en Méditerranée.

L'agriculture semble y avoir mieux résisté à l'urbanisation, notamment dans les pays maghrébins où, globalement, la superficie des terres agricoles s'est accrue au cours des 15 dernières années. L'évolution est moins favorable dans les pays de la rive Nord, mais on observe dans ce cas, comme par exemple dans la région PACA en France, une tendance à la stabilisation des superficies d'espaces naturels à proximité des grands centres urbains, ce qui témoigne d'un souci nouveau de préservation de ces espaces, là où ils sont les plus menacés.

Par ailleurs, dans la plupart des pays méditerranéens, l'institution familiale continue à être un pivot important de l'organisation de la solidarité, y compris dans les villes. Plusieurs indices attestent de la persistance de cette spécificité démographique méditerranéenne : la taille des ménages demeure sensiblement plus élevée

que dans les pays du nord, du fait d'une cohabitation entre générations plus durable ; la propension au divorce, la part des naissances hors mariage y sont également nettement moindres.

En ce qui concerne l'administration des villes, il ne fait pas de doute que l'affirmation des États-Nations a profondément remis en cause les bases politiques de la Cité telle qu'elle avait pu s'épanouir sur le pourtour de la Méditerranée dès l'Antiquité. Il n'en reste pas moins que, de façon plus ou moins informelle, des traditions civiques originales ont pu perdurer, voire se renforcer. Max Weber notait ainsi que les villes « situées au sud des Alpes » avaient développé des institutions communales beaucoup plus égalitaires que celles de l'Europe septentrionale et orientale.

Mais ce modèle de la ville méditerranéenne semble désormais avoir atteint ses limites face à la montée en puissance de la métropolisation dans la plupart des pays méditerranéens.

L'impact de la métropolisation en Méditerranée

La métropolisation se définit comme une tendance forte à la polarisation économique et sociale des espaces urbains tant à l'échelle nationale qu'internationale. L'urbanisation se concentre dans quelques pôles relativement peu nombreux, fortement attractifs pour les capitaux et la main d'œuvre mais aussi fortement génératrices d'inégalités entre activités et groupes sociaux.

Les travaux de géographes montrent cependant qu'il devient aujourd'hui difficile de dégager un concept unifié de « métropole méditerranéenne », tant l'hétérogénéité est grande entre les grandes villes du bassin méditerranéen. Du point de vue de leur taille démographique, il existe de grands contrastes entre les mégapoles de la partie orientale du bassin (Le Caire, Istanbul, Athènes) et celles, généralement plus petites de sa partie occidentale. Leur morphologie spatiale présente de même une très grande diversité. Leur seul point commun pourrait être le rapport à la littoralité, mais ce serait exclure certaines villes de l'intérieur assumant des fonctions métropolitaines majeures à l'échelle nationale ou internationale (Ankara, Madrid, Milan, etc.). En ce qui concerne leur potentiel économique, il



Photo : T. Lévy, Comité Histoire CNRS

existe toujours un différentiel important entre les villes des rives nord et sud. Le Produit urbain brut par habitant est 25 fois moindre à Alexandrie qu'à Gênes, ces deux villes figurant aux deux extrêmes du spectre de la productivité urbaine en Méditerranée (Moriconi-Ebrard, 2009). Il en découle un fonctionnement social des villes fortement différencié : les dynamiques et les structures de l'emploi, les formes d'occupation résidentielle de l'espace (types d'habitat, statuts d'occupation du logement), les rapports à l'espace public (consommation, transports, vie sociale et culturelle, etc.) sont autant de facteurs favorisant la diversité des modes d'insertion urbaine en Méditerranée.

Sur un plan conceptuel, il est également très difficile de positionner les métropoles méditerranéennes dans la conception aujourd'hui dominante des "villes globales" qui tend à faire de la capitalisation financière et de la présence de sièges sociaux d'entreprises multinationales le moteur déterminant de la métropolisation (Sassen, 1996). Dans cette perspective, aucune des métropoles de la Méditerranée ne peut prétendre à être une "ville globale". Mais cette approche de la métropolisation semble sous-estimer la place des marchés fonciers et immobiliers dans l'analyse de la dynamique et des formes de l'urbanisation.

En partie sous l'influence de Keynes, qui avait pronostiqué l'extinction progressive de la catégorie des rentiers,

on a tendance à considérer que la rente foncière concerne essentiellement les sociétés agraires, alors qu'elle est loin d'être devenue ineffective dans les sociétés urbanisées. Cette question nous paraît même tout à fait centrale pour comprendre la dynamique des processus d'urbanisation en Méditerranée et plus particulièrement dans les pays émergents. La métropolisation ouvre en effet des possibilités de rentabilisation des sols bien supérieures à celle engendrée par l'activité agricole, voire à toute activité productive, sous l'effet combiné de plusieurs facteurs qui, tous, concourent à l'augmentation de la rareté relative du sol et, de là, à sa survalorisation marchande.

La croissance démographique est souvent l'élément déclencheur de la hausse des prix fonciers et immobiliers en influant directement sur la demande foncière et immobilière. Mais les valeurs du sol urbain sont aussi étroitement liées à la densité fonctionnelle et sociale de l'espace, c'est-à-dire à la morphologie urbaine. Elles sont, en règle générale, maximale dans les zones urbaines centrales et ont tendance à décroître avec l'éloignement du centre. A distance égale du centre, on note cependant une grande variation des prix en fonction de la qualité des logements et de leur statut d'occupation (propriétaires ou locataires), ce qui connote en général le niveau de revenu des populations résidentes. La division sociale de l'espace est donc, avec la croissance démographique et la densité urbaine, un autre facteur important de différenciation des prix.

La formation des prix fonciers et immobiliers revêt cependant une grande part d'indétermination par le fait que les valeurs du sol ne dépendent pas exclusivement de leurs utilisations productives ou résidentielles immédiates mais participent largement d'anticipations spéculatives sur leur valorisation future. D'où l'intérêt de s'interroger sur cette figure de l'activité économique moderne qu'est le spéculateur. A la différence du rentier au sens ancien qui cherche à tirer un revenu fixe par l'exploitation routinière d'un capital, son rôle est de « deviner peu de temps avant le grand public les changements futurs de la base conventionnelle d'évaluation » (Keynes, 1975). C'est

pourquoi, le spéculateur agit le plus souvent à contre-courant des décisions des acteurs économiques ordinaires. Maurice Halbwachs avait déjà noté dans son étude de l'évolution du prix des terrains à Paris au XIXème siècle que les promoteurs immobiliers s'étaient surtout intéressés, afin de maximiser leurs gains, à des terrains généralement peu prisés à la fois

par les autorités publiques et les habitants. Aujourd'hui, nous pouvons vérifier ce même attrait des investisseurs pour des localisations présentant un fort coefficient de dévalorisation économique et sociale (friches industrielles abandonnées, espaces ruraux désertés, zones naturelles excentrées, etc.), mais qui présentent néanmoins un fort potentiel de

Population et Produit urbain brut (PUB) des « métropoles méditerranéennes »			
Agglomération urbaine	Population 2005 (milliers d'habitants)	PUB 2005 (millions US\$)	PUB/HAB 2005 (milliers US\$)
Tokyo	31 112	1349	43,4
New York	27 860	1 211	52,2
Los Angeles	14 446	695	48,1
Osaka	15 067	556	36,9
Paris	9 951	532	53,4
Londres	9 538	478	50,1
(...)			
Barcelone	3 525	125	35,6
Rome	2 599	86	33,0
Istanbul	11 620	82	7,0
Athènes	3 290	73	22,0
Naples	2 888	63	21,8
Marseille	1 374	50	36,5
Tel Aviv	2 162	42	19,4
Valence	1 242	40	32,4
Gênes	754	31	40,9
Nice	912	29	32,0
Beyrouth	2 153	14	6,5
Montpellier	343	12	35,7
Alger	3 361	10	3,1
Tunis	1 927	7	3,4
Alexandrie	3 340	5	1,6
Oran	754	2	3,1

Source : FME/GEOFOLIS 2006.
Le PUB/habitant est égal au PIB/habitant du pays (source : Banque Mondiale 2006) multiplié par le ratio de surproductivité (RSP) de l'agglomération (voir méthodologie in Moretti-Ebrard, 2009).

valorisation dans le futur, compte tenu d'atouts naturels particuliers et, souvent, de règles d'urbanisme peu contraignantes.

En élargissant les frontières du marché, la spéculation pourrait contribuer à une meilleure allocation des ressources sur un territoire et atténuer les disparités économiques et sociales qui s'y manifestent. En fait il n'en est rien. La spéculation suppose une démultiplication rapide de la mise financière initiale et n'a de sens que dans un horizon de court terme. C'est pourquoi, en même temps qu'elle élargit l'offre spatialement, elle se doit de sélectionner la demande socialement en se concentrant sur la clientèle la plus solvable. Sur la base de cette double exigence, des lieux touristiques ont pu sortir du néant dans les zones longtemps réputées inhospitalières. Des quartiers urbains fortement dégradés, tant en centre-ville qu'en périphérie, ont connu des processus de « gentrification » spectaculaires.

La métropolisation, par le jeu des mutations fonctionnelles et sociales qu'elle opère sur les territoires urbains, constitue une incitation permanente à la spéculation. Dans cette logique, les villes du sud, en raison de l'intensité des changements qu'elles connaissent, sont particulièrement exposées aux risques spéculatifs. Le cas de Dubai, dont l'existence découle presque entièrement de la spéculation immobilière, est une illustration particulièrement caricaturale de cette tendance, mais d'autres cas en Méditerranée, peut-être de façon plus ponctuelle, sont aussi concernés à travers les nombreux projets de « régénération urbaine » qui y sont mis en œuvre (Beyrouth, Istanbul, Tunis, Marseille, etc.). Le rôle du politique est alors essentiel pour contrecarrer cette tendance.

Vers une mise à niveau des politiques publiques ?

Si l'on peut observer aujourd'hui une érosion du modèle urbain méditerranéen sous l'effet de la généralisation des processus de métropolisation, il n'en reste pas moins qu'une certaine culture de la durabilité continue à imprégner les sociétés et les institutions dans le monde méditerranéen. Il est symptomatique à cet égard que la charte d'Aalborg sur les villes durables européennes, pourtant initiée par des villes du Nord, ait été massivement signée par des collectivités locales de l'Europe du Sud, tout particulièrement d'Espagne et

d'Italie, voire du Sud du pourtour méditerranéen (Maroc, Egypte). En outre, on ne compte plus aujourd'hui les expériences « d'éco-quartier » et « d'éco-construction » menées dans les pays méditerranéens à l'initiative de collectivités publiques, d'entreprises, voire d'associations d'habitants. Enfin, il faut noter que les mobilisations sociales sur les questions environnementales sont souvent très vives dans les pays du Sud, quel qu'en soit le motif (accès au logement, transports, préservation d'espaces naturels, etc.). Cette conjoncture crée les conditions d'une mise à niveau des politiques publiques de développement urbain durable dans la plupart des pays méditerranéens.

Le contrôle de l'utilisation des ressources environnementales est en règle générale une prérogative importante des autorités publiques dans la plupart des pays du Monde. Parfois dans le prolongement de luttes pour l'indépendance nationale, nombreux d'Etats d'outre-Méditerranée se sont dotés d'outils juridiques, financiers et opérationnels destinés à conforter l'initiative publique en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Les pays méditerranéens n'échappent pas à cette tendance. Des cadres généraux parfois très rigoristes y ont été mis en place pour protéger les espaces naturels ou agricoles et soustraire les processus d'urbanisation à la logique du marché.

Toutefois l'absence de décentralisation administrative tend à compromettre l'efficacité des régulations publiques à l'échelle locale. Les politiques publiques relèvent trop souvent d'une approche verticale et sectorielle. Dans plusieurs pays sud-méditerranéens, notamment au Maghreb, la gestion des ressources environnementales est définie par une loi nationale et est souvent déléguée à des institutions spécialisées (agences foncières) sans liens organiques avec les collectivités locales. Les pouvoirs politiques locaux disposent ainsi d'une faible capacité d'initiative sur les projets d'aménagement. Ils sont d'autant moins à même d'exercer une fonction de coordination dans les politiques sectorielles destinées à leur territoire (soutien à l'agriculture, gestion des infrastructures, politiques du logement, etc.) que les ressources de la fiscalité foncière locale sont très faibles, voire inexistantes.

Même dans les pays où les compétences des collectivités locales sont mieux reconnues, comme c'est le cas de la plupart des pays européens du sud, les collectivi-

tés publiques, nationales ou locales, voient souvent leur pouvoir opérationnel limité par la diminution de leurs ressources financières, notamment en matière de fiscalité foncière. La tendance est alors de rechercher des partenaires privés dans le montage des opérations d'urbanisme avec le risque de privatiser davantage les usages de l'espace urbain.

En définitive, avec une législation souvent inefficace, des compétences administratives mal définies et des ressources financières limitées, les villes méditerranéennes apparaissent peu armées pour maintenir le cap de la durabilité. On observe cependant dans un certains nombre de grandes villes, au nord comme au sud de la Méditerranée, un souci grandissant de revitaliser le patrimoine urbain. Cela passe par la mise en place de nouveaux dispositifs de gouvernance urbaine mieux à même d'assurer à l'échelle métropolitaine la préservation des ressources naturelles, de sécuriser l'approvisionnement énergétique et alimentaire des villes, d'améliorer les conditions de leur habitabilité (logements, transports, assainissement...), de favoriser la mixité sociale et l'urbanité, etc. Même si elles sont encore ponctuelles, ces initiatives devraient progressivement conduire à une meilleure prise en compte des

enjeux du développement urbain durable dans les agendas politiques des pays méditerranéens.

Références

- CNRS-LAMES, MMSH Aix-en-Provence
- Keynes John Maynard, 1975 (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot.
- Moriconi-Ebrard François, 2009, « La métropolisation : un processus lié à la privatisation » in *La Méditerranée à l'heure de la métropolisation* (Nicolas Douay Ed.), Marseille, Observatoire des territoires méditerranéens / MEEDDAT.
- PNUE/PAM- Plan Bleu, 2009, *Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée*: PNUE/PAM - Plan Bleu, Athènes.
- Sassen Saskia, 1996, *La ville globale*, New York - Londres - Tokyo, Paris, Descartes & Cie.
- Weber Max, 1992 (1921), *La ville*, Paris, Aubier Montaigne.

Aomar Baghzouz*

La relation algéro-française, exemple d'une détérioration du partenariat nord-sud en Méditerranée ?

La détérioration des rapports franco-algériens dans les dernières années, est d'une certaine façon révélatrice de la crise profonde des relations euro-méditerranéennes. A côté de problèmes directement bilatéraux qui continuent d'entraver le processus de normalisation engagé sous la présidence du couple Chirac-Bouteflika, force est d'admettre que les turbulences quasi permanentes qui semblent affecter la relation algéro-française ne font qu'ajouter aux difficultés de l'Europe à assumer son rapport aux sociétés d'outre-Méditerranée. Du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée (UPM), les divergences, les malentendus et les conflits entre les deux rives montrent que d'une part, l'Europe et plus spécifiquement la France n'arrivent toujours pas à définir une relation de coopération stable et pérenne avec leurs voisins du sud, et que, d'autre part, les pays tiers méditerranéens (PTM) ne parviennent pas à obtenir de leurs interlocuteurs européens le statut privilégié qui siérait au rôle qu'ils aspirent à jouer en Méditerranée.

Les pays du sud en général et ceux du Maghreb en particulier peuvent certes se prévaloir d'une proximité géographique, humaine et culturelle ainsi que d'une histoire commune avec l'Europe et surtout la France, qui au-delà des vicissitudes, devrait constituer le socle d'une coopération Nord-Sud exemplaire. Mais la tentation du repli identitaire constatée de plus en plus chez les Français et les Européens, conjuguée à la persistance de leur perception tronquée du Sud comme source de menaces plutôt que comme partenaire, incite à s'interroger sur la portée et les limites d'un partenariat euro-méditerranéen qui tend à privilégier une *Union de projets économiques* sur un véritable projet d'*Union* où les sociétés civiles des deux bords occuperait le devant de la scène. En partant des problèmes de «refondation» de la relation franco-algérienne, nous voudrions ici montrer dans quelle mesure celle-ci est symptomatique des difficultés du partenariat euro-méditerranéen à penser un deve-

nir commun dans le cadre d'une solidarité agissante et d'un profit mutuel.

La guerre franco-algérienne des mémoires à l'épreuve des modèles européens de repentance

Au centre des problèmes sur lesquels bute la refondation de la relation franco-algérienne figurent les contentieux mémoriels. La guerre des mémoires serait-elle la continuation - ou la redécouverte - de la guerre d'Algérie (1956-1962) par d'autres moyens? Quarante-huit ans après l'indépendance de l'Algérie, le rapport de ce pays à la France semble plus que jamais rivé sur l'expérience de la colonisation. Cette fixation sur le temps colonial fait obstacle à la normalisation des relations bilatérales et éloigne le projet d'une coopération exemplaire expurgée des préjugés du passé.

Malgré l'avènement en France en 2007 d'un président libre de tout passé colonial et décidé à «normaliser» à sa manière les relations avec l'Algérie, les dernières années ont connu globalement une détérioration des rapports algéro-français. Rejetant l'idée de repentance, tout en acceptant de condamner les abus de la colonisation, Nicolas Sarkozy s'est démarqué du projet de Traité d'amitié et de coopération soutenu par Jacques Chirac en 2003, pour mettre l'accent sur les projets concrets de coopération bilatérale. Mais sa façon de souffler le chaud et le froid a été perçue à Alger comme une régression dans la voie de la normalisation. De son côté, Bouteflika a persisté dans son exigence de demander un *mea culpa* à la France. Du fait de ces divergences, la période 2007-2010 s'est soldée par la réurgence des dossiers qui fâchent et par l'éclatement de crises cycliques. Celles-ci ont atteint leur paroxysme avec une proposition de loi algérienne du 13 janvier 2010 visant à criminaliser le colonialisme français. C'était, cinq ans après, une réaction tardive mais prévisible à la loi française du 23 février 2005 sur les aspects positifs de la colonisation (dont l'article le plus contesté a ensuite été annulé par le Conseil constitutionnel). Dans sa formulation initiale, la proposition de loi algérienne exigeait de l'ancienne métropole une demande de pardon, la reconnaissance du «génocide» colonial, des indemnisations financières et le passage des responsables de crimes de guerre devant des juridictions algériennes spéciales. Il n'en fallait pas tant pour provoquer une

levée de boucliers dans l'Hexagone. Malgré l'assouplissement du texte expurgé de ses passages les plus durs, sa mouture finale, réduite à 13 articles, garde le même esprit dans le fond.

En Algérie, on parle de plus en plus d'un droit légitime à la repentance qui devrait être consacré par le droit international au profit des nations anciennement colonisées. Ce droit serait justifié par une abondante « jurisprudence ». En 1995, Jacques Chirac a reconnu la responsabilité de l'Etat français envers les juifs de France dans la rafle du Vel'd'hiv. En 1997, Lionel Jospin l'a fait envers les descendants des fusillés de 1917 dans la répression des mutineries de la Grande Guerre. En 2005, c'est encore Chirac qui s'est excusé au nom de l'Etat français pour la répression de 1947 à Madagascar. Plus généralement, l'histoire de la repentance dans le monde⁷ montre que la revendication algérienne n'est pas un cas inédit dans les relations internationales. L'Allemagne a accepté d'accorder des compensations financières massives à Israël, à titre d'indemnisation des victimes du nazisme. Elle a aussi reconnu sa responsabilité en tant que puissance coloniale dans le génocide des Héreros namibiens qui se sont opposés à la colonisation germanique de leur pays entre 1884 et 1915. Mais c'est surtout le cas italo-libyen qui est aujourd'hui donné en exemple.

L'Italie, par l'intermédiaire de Silvio Berlusconi, a accompli en 2008 un double geste envers la Libye, en présentant des excuses à ce pays qu'elle a colonisé pendant plus de trente ans (de 1911 à 1943) et en signant avec lui un traité d'amitié et de coopération. : « Il est de mon devoir, en tant que chef de gouvernement, de vous exprimer au nom du peuple italien, notre regret et nos excuses pour les blessures profondes que nous vous avons causées », a reconnu M. Berlusconi. L'Italie s'est également engagée à verser à la Libye, sous forme de projets de développement, cinq milliards de dollars échelonnés sur vingt-cinq ans. L'Italie obtient de son côté une collaboration en matière énergétique et plus d'effort dans la coopération contre l'immigration clandestine, avec l'installation de radars aux frontières sud de la Libye et l'organisation de patrouilles conjointes au large des côtes libyennes⁸.

Malgré ce mélange des genres, l'exemple italo-libyen a été très médiatisé en Algérie où des voix se sont élevées

pour qu'il serve de modèle aux rapports algéro-français. A Paris, par contre, l'initiative italienne envers son ex-colonie a été mal perçue, car elle incite évidemment d'autres colonisés appartenant à la même zone géographique à revendiquer un traitement similaire. Les autorités françaises actuelles excluent ce scénario à l'italienne pour préférer le modèle franco-allemand de réconciliation. Plus pragmatique, ce modèle est fondé sur un travail de mémoire visant à dépasser le ressentiment et la haine hérités des événements du passé⁹. L'ancien Premier ministre français Lionel Jospin en résume bien la logique en expliquant que cette forme de mémoire n'est pas « une façon de réveiller les anciennes souffrances, mais, sans les oublier, une manière de faire la paix avec le passé ». Ce qui conforte aussi le refus français du modèle italo-libyen, c'est le fait que les accords d'Evian n'ont prévu ni reconnaissance officielle de ses responsabilités par la France ni indemnisation, comme le rappelle l'historien Mohamed Korsa, membre de l'association du 8 mai 1945¹⁰. Son principe est l'amnistie pour tous les actes commis lors des « événements » d'Algérie.

Cependant, en refusant d'accepter que la repentance soit le prix à payer pour une réconciliation durable, la France semble se démarquer d'autres Etats européens comme l'Italie et l'Espagne¹¹ qui ont su mieux gérer des situations postcoloniales, relativement moins chargées il est vrai de pesanteurs historiques. Pourtant, la France s'est parfois comportée en donneuse de leçons comme en témoigne la loi qu'elle a adoptée pour criminaliser le génocide turc contre les Arméniens (1915-1916)¹². Ne faudrait-il pas que l'Europe communautarise cette question cruciale de la repentance ? Mais on risque de toucher là à l'ego national.

Identités française et européenne versus altérité musulmane

Le débat sur l'identité nationale lancé en novembre 2009 en France par le ministère de l'Immigration et de l'identité nationale a pris une tournure xénophobe qui a divisé les Français plus qu'il ne les a unis, au détriment notamment des Français d'origine algérienne et des immigrés algériens. Reprenant à sa manière certains dérapages des discours sur l'identité européenne, il s'est radicalisé en opposant implicitement l'identité nationale à une altérité musulmane, arabe, maghrébine, voire algérienne. Dans cet horizon identitaire fermé, quel

serait le sort des millions de Franco-Algériens? Seront-ils sommés de choisir leur camp comme si le métissage franco-algérien constituait une menace pour l'identité française? Il existe bien pourtant une identité binationale, les Franco-Algériens ayant souvent montré qu'ils peuvent être loyaux envers leur pays d'accueil tout en restant attachés à leur pays d'origine. A ce titre, ils sont un atout pour sceller définitivement la réconciliation entre les deux peuples.

En février 2010, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, M. Eric Besson, a annoncé le lancement d'un nouveau chantier, qui vise à restreindre les droits des étrangers¹⁰. S'appuyant sur la directive européenne de 2008 sur le «retour forcé»¹¹, un projet de loi prévoit notamment la création de zones d'attente *ad hoc* à la frontière et l'accélération de la procédure d'expulsion des étrangers. Ces mesures contribuent à renforcer le sentiment du repli identitaire à une échelle nationale et européenne autour des valeurs de l'Union. On dit de ces valeurs qu'elles ont été forgées au contact des civilisations hellénique et romaine, mais aujourd'hui elles affichent de plus en plus leurs liens avec une Europe chrétienne qui s'est développée par opposition au monde musulman. Pourtant, l'identité européenne, comme toute identité, ne peut être qu'une composante dans une poly-identité. Nous vivons dans l'illusion que l'identité est une et indivisible, alors que c'est toujours une *unitas multiplex*¹².

La tendance au repli identitaire fait le jeu de l'extrême droite qui se nourrit d'idées archaïques basées sur la peur et l'exclusion. Peur d'une religion (l'islam est la deuxième religion en France) ; peur d'une communauté (maghrébine) ; peur d'un pays (l'Algérie). Mais les dérapages liés à une vision étiquetée de l'identité française ne peuvent être associés uniquement aux courants d'extrême droite. Ils sont symptomatiques d'une «France figée, bloquée, qui refuse de s'accepter telle qu'elle est»¹³, c'est-à-dire une France multiraciale et multiculturelle. Du «vivre ensemble», on risque de glisser vers «se détester ensemble». Et ces dérives se retrouvent aussi à l'échelle continentale, comme si la nouvelle Europe se laissait prendre au piège du fameux «choc des civilisations». Des expressions comme «péril vert» et «bombe islamique» pour qualifier le danger de l'islamisme, ou «bombe démographique» pour décrire les risques émanant du Sud se rencontrent dans les médias et témoignent de la méfiance grandissante

d'une partie des Européens à l'égard de leurs voisins d'outre-Méditerranée.

Cette rhétorique est aussi véhiculée par des intellectuels comme Xavier Raufer qui parle de «barbares infidèles» et de «terroristes en sécession» pour exprimer la peur du Nord face à l'immigration. Le Général Eric de la Maisonneuve trace le cadre général dans lequel baigne ce type de discours. Pour lui, l'Occident en général a besoin d'un nouvel ennemi et «faute des soviétiques, qui ont sombré corps et biens, nous avons inventé, dit-il, deux menaces inquiétantes : le Sud dans sa globalité et l'islam»¹⁴. En réalité, l'Europe n'a fait que reproduire une idéologie de la menace, née à la fin des années 1980 aux Etats-Unis, selon laquelle le monde se divise entre «bons et méchants», voire entre civilisés et «barbares»¹⁵.

L'euroéanisation de la politique algérienne de la France et ses limites

Dans les années 1990, la France voulait que ses rapports avec l'Algérie soient exemplaires, mais dans le cadre d'une relation exclusive¹⁶. Cela conduisait les dirigeants français à tenir l'UE à l'écart de ce qu'ils considéraient comme une chasse gardée. Cependant, les événements tragiques connus par l'Algérie au cours de la décennie noire du terrorisme «1990-2000», ont conduit beaucoup d'Européens à s'intéresser à ce pays. Sous la pression des sociétés civiles européennes, l'UE a commencé à s'engager progressivement en Algérie au moment où la relation bilatérale franco-algérienne devenait problématique. On a alors assisté à une euroéanisation de la politique algérienne de la France, accompagnée d'une tentative de rationalisation.

De fait, une Europe influente en Algérie sert la France dans la mesure où les intérêts convergent et où les politiques de coopération traitent de mêmes sujets : circulation des personnes, Etat de droit, coopération anti-terroriste, immigration clandestine, réformes économiques et structurelles¹⁷. Ce que l'UE s'efforce d'obtenir à travers les programmes Meda, les accords d'association, la politique de voisinage ou l'UPM, la France a tenté depuis longtemps de le faire seule, avec des résultats inégaux. Quand on sait à quel point les questions de mémoire encombrent aujourd'hui la relation franco-algérienne, on comprend que les autorités françaises essaient d'exploiter au maximum le cadre et les

potentialités de la coopération entre l'Algérie et l'UE. C'est ainsi que la France a ratifié dans des délais très courts l'accord d'association euro-algérien en décembre 2003. Mais le cadre multilatéral euro-méditerranéen ne peut se substituer totalement au cadre bilatéral franco-algérien. Et la crise du système euro-méditerranéen fait que les deux Etats n'ont d'autre choix que de privilégier l'échelle bilatérale avec ses aléas. Autrement dit, le contexte actuel ne permet guère aux Algériens et aux Français de dépasser leurs divergences.

L'UPM, nouvelle figure de la coopération euro-méditerranéenne, est en effet en crise. Si l'Algérie n'a pas affiché une adhésion inconditionnelle à ce projet, c'est aussi parce que son initiateur a été la France, avec laquelle elle entretient des rapports à forte charge émotionnelle. Alors que certains en France continuent à considérer l'Afrique du nord en général et l'Algérie en particulier comme une chasse-gardée, ce pays, qui fêtera le cinquantenaire de son indépendance politique en juillet 2012, entend de son côté s'affranchir de toute tutelle extérieure et s'affirmer comme un interlocuteur crédible dans les relations internationales, voire comme l'Etat-phare du Maghreb.

Sans revenir sur les avatars de l'initiative française en Méditerranée, rappelons que celle-ci a d'abord été présentée aux pays du Sud comme un projet français. L'UPM reste encore perçue en tant que telle dans ces pays, qui avaient reçu en 2007 la visite de nombreux officiels français venus promouvoir la formule d'Union méditerranéenne. Ainsi, Alger avait vu passer en quelques mois le président français, son premier ministre et plusieurs ministres importants. Nicolas Sarkozy avait été accueilli à nouveau en Algérie en décembre 2007 dans le cadre d'une visite d'Etat. Cet activisme diplomatique témoignait clairement du souci de voir l'Algérie jouer un rôle important dans le nouveau dispositif qui visait à renforcer l'influence française en Méditerranée.

L'Algérie de son côté entendait monnayer son adhésion à l'initiative française par la résolution de certains contentieux bilatéraux. En même temps, elle cherchait à éviter le face-à-face avec la France, voire avec l'Europe, en diversifiant ses partenariats avec la Chine, les Etats-Unis et l'Afrique notamment. Pour cela, le pays a de nombreux atouts : une situation géopolitique axiale en Afrique du nord, des richesses énergétiques

qui en font un fournisseur majeur de l'Europe, une bonne santé financière et une expertise reconnue en matière de lutte antiterroriste. L'Algérie estime donc qu'elle est en position de revendiquer un statut de « partenaire clé » dans les dispositifs de coopération et de sécurité qui prolifèrent dans l'espace méditerranéen.

Lors de sa visite officielle en Algérie en décembre 2007, le chef de l'Etat français a invité son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika à « *bâtir l'union méditerranéenne sur l'amitié franco-algérienne (...) comme la France offrit jadis à l'Allemagne de constituer l'Union de l'Europe sur l'amitié franco-allemande* »²⁰. « *La France est prête à voir dans l'Algérie (...) un partenaire majeur et une porte vers la Méditerranée et l'Afrique* » avait déclaré quant à lui l'ancien ambassadeur français à Alger, M. Bernard Bajolet, lors de la réception du 14 juillet 2007²¹. Décodée, cette proposition signifie que le nouveau projet méditerranéen serait fondé sur l'axe Paris-Alger comme l'avait été l'axe Paris-Bonn pour l'Europe des Six.

L'Algérie était très intéressée par le projet français initial, qui convergeait avec son souhait de reconstruire l'espace méditerranéen autour du dialogue « 5+5 » entre pays de la Méditerranée occidentale, réactivé en 2001. Mais depuis fin 2007, la donne a changé. D'un côté, le président français ne pouvait plus faire cavalier seul en Europe pour décider de l'architecture institutionnelle de l'UPM et de l'attribution des responsabilités. Et, d'un autre côté, l'Algérie n'a pas été assez prompte à saisir l'offre française, agrippée qu'elle était à ses exigences de réparation et à son désir d'être courtisée comme puissance régionale. Cette situation a conduit les promoteurs du projet à jeter leur dévolu sur d'autres pays : la coprésidence de l'UPM est allée à l'Egypte et son siège à l'Espagne. Du coup, l'Algérie s'est vue confinée au statut de simple Etat membre de l'UPM. Sa seule consolation a été que ses voisins du Maghreb n'étaient pas mieux traités. Mais elle ne veut en aucun cas passer pour un partenaire docile au sein de l'UPM ; elle défend ses positions, comme celle de faire du secrétariat de l'UPM un organisme technique et non politique qui serait un « espace de normalisation avec Israël ». Faute d'être entendue, elle manifeste sa mauvaise humeur, par exemple par exemple en boycottant la cérémonie d'installation du secrétaire général de l'UPM, le Jordalien Ahmed Messaïda, le 4 mars 2010 à Barcelone²².

Loin du modèle franco-allemand en Europe, le couple franco-algérien n'a pas su saisir l'occasion d'être un moteur de la refondation de l'espace méditerranéen. C'est en ce sens qu'on peut dire que l'absence de confiance entre les deux pays - plus qu'une mésentente déclarée - a eu des effets négatifs sur les rapports euro-méditerranéens.

L'Algérie, la France et l'Europe : entre partenariat et méfiance

L'inscription de l'Algérie par la France sur la liste des pays à risques pour la sécurité intérieure au début 2010 a été perçue par les autorités algériennes comme une offense. « Comment l'Algérie peut-elle être parmi les pays qui luttent contre le phénomène du terrorisme et dans le même temps figurer sur la liste des pays dont les ressortissants sont soumis à des mesures de contrôle spécifiques ? », a protesté le président de l'Assemblée algérienne Abdelaziz Ziari. En vertu de cette liste noire, les Algériens candidats au voyage dans l'Hexagone sont soumis à des procédures de contrôle particulières, depuis l'instruction de leurs dossiers de demande de visas dans leur pays jusqu'à ce qu'ils foulent le sol français⁷⁴. Cette nouvelle mesure « unilatérale et discriminatoire », selon l'ambassadeur d'Algérie à Paris, est d'autant plus surprenante qu'elle est intervenue dans un contexte d'intensification de la coopération antiterroriste bilatérale. Il est vrai que les Etats-Unis ont également dressé une liste noire des pays à risque où figure l'Algérie, mais celle-ci a été annulée après des « consultations » entre les deux pays, l'administration Obama ayant préféré un système de sécurisation plus mesuré.

Alors que l'Algérie a menacé d'appliquer le principe de réciprocité vis-à-vis de la France, ce pays se défend de vouloir stigmatiser les Algériens. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères français a déclaré que son pays « n'a pas oublié le combat douloureux mené par l'Algérie contre le terrorisme », tout en, soulignant que ce « combat n'est pas terminé car la menace demeure ». Mais les relations entre les deux pays peuvent-elles être normales si l'Algérie est perçue à la fois comme un partenaire et comme une menace ? Si, pour les responsables français on doit faire la différence entre la coopération interétatique et la dimension humaine, pour les Algériens le lien entre les deux niveaux est indissociable. Circulation des personnes et émigration clandestine constituent les deux faces

d'un problème humain et social pour lequel les approches algérienne et européenne sont sensiblement divergentes. Alors que l'Europe, obsédée par le syndrome sécuritaire, multiplie les politiques restrictives et répressives à l'encontre de la mobilité des hommes, l'Algérie a proposé une solution politique globale qui tient compte à la fois de la zone de libre-échange, des flux humains et de la dignité des personnes⁷⁵. Pour les dirigeants algériens, la lutte contre le terrorisme, l'émigration clandestine et la criminalité organisée ne saurait justifier la politique sécuritaire de l'Europe et ses effets dramatiques. L'approche algérienne dans ce domaine se veut réaliste. Il s'agit d'œuvrer au tarissement des foyers migratoires et des réseaux mafieux plutôt que de multiplier les instruments sophistiqués de surveillance des flux humains. Mais par la suite, cette approche a été battue en brèche lorsque l'Algérie s'est alignée sur les théories européennes en adoptant une loi⁷⁶ sur la pénalisation de l'émigration clandestine.

Bien que l'Algérie entende se présenter comme un partenaire important des Européens, notamment dans les domaines économique et sécuritaire, elle est encore perçue en Europe et en France comme un pays à risque. Du coup, la coopération économique risque de subir le contrecoup dans le contexte, à la fois, de la frilosité des investisseurs français et européens et de la concurrence chinoise. Certes, la France demeure le principal fournisseur de l'Algérie avec 14,17% des importations algériennes, mais elle est talonnée par la Chine avec 13,60%. Le volet économique du processus de Barcelone est diversement apprécié, mais on s'accorde à dire que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Europe mérite, sinon une révision, du moins un ajustement conforme aux intérêts mutuels.

Quelles perspectives pour les relations franco-algériennes, dans le cadre de quel partenariat euroméditerranéen ?

Quel est l'avenir des relations algéro-françaises dans un contexte où de nombreux contentieux⁷⁷ continuent à les affecter et où des dérapages polémiques sont constatés de part et d'autre. En France comme en Europe, on a vu que le repli identitaire reprend les thèmes de l'extrême droite pour exacerber le discours xénophobe et stigmatiser les immigrés d'origine

maghrébine. En Algérie, où la population est avant tout préoccupée par les difficultés du quotidien, l'histoire de la révolution continue à être instrumentée comme un fonds de commerce par certains groupes de pression et à peser de tout son poids dans la définition de la politique française de l'Algérie.

Toutefois, ces tendances, qui cherchent à influer négativement sur le destin des rapports algéro-français, restent au total minoritaires. Il existe entre les deux pays un espace humain commun qui a résisté et qui résistera sans doute à toutes les turbulences que peut connaître la coopération bilatérale. « Malgré le malentendu colonial, écrit Jean-Robert Henry, le tissu humain des rapports franco-algériens reste exceptionnellement dense et riche et le faisceau des liens personnels anime étroitement les deux sociétés ». C'est cette « société algéro-française » constituée d'une grande diversité d'« hommes frontières » : « immigrés », « binationaux », mais aussi parfois « rapatriés », qui est devenue le principal trait d'union dans la relation entre l'Algérie et la France. Les Français d'origine algérienne, bien que vivant difficilement leur double identité, sont grâce à leur nombre et à leur dynamisme un atout irremplaçable dans l'instauration d'un partenariat d'exception entre les deux pays. C'est sur cet espace humain mixte qu'il faudra en arriver à bâtir une relation franco-algérienne rénovée, susceptible de servir de modèle aux relations entre l'Europe et son sud.

L'évolution de la relation franco-algérienne dans le cadre des rapports euro-méditerranéens demeure incertaine, compte tenu des difficultés de mise en place de l'UPM. L'absence de perspective claire sur le devenir euro-méditerranéen après l'échec du processus de Barcelone, a encouragé le retour à des stratégies nationales – voire à des réflexes nationalistes – chez les grands acteurs européens¹. Pourtant, désormais « tout se joue en Méditerranée » comme l'avait souligné Sarkozy lors du lancement de son initiative. De leur côté, les sociétés maghrébines sont travaillées par une « envie d'Europe », qui fait que Méditerranée est davantage perçue dans ces pays comme un espace que comme une frontière². Ne faudrait-il donc pas repenser la solidarité euro-méditerranéenne sur la base, non pas d'une identité européenne face à une altérité musulmane, maghrébine ou algérienne, mais depuis le socle d'une citoyenneté méditerranéenne

ou euro-méditerranéenne à construire. Cette option implique une stratégie audacieuse d'ouverture pouvant apparaître aujourd'hui comme utopique. Mais combien d'utopies d'hier se sont transformées en réalités d'aujourd'hui ?



¹ Maître de conférences des sciences politiques, Université de Tizi-Ouzou (Algérie), chercheur associé à l'Inraem (Aix-en-Provence).

² Le mot est utilisé par Bouteflika dans sa signification extrême : « La colonisation a réalisé un génocide de notre identité, de notre histoire, de notre langue et de nos traditions », a-t-il déclaré à Constantine le 17 avril 2006.

³ *El Watan* (Algérie), 12 mai 2005.

⁴ Cf. la contribution de Mohamed Said, « La répétition dans le monde : une dynamique de rapprochement et de réconciliation », *El Watan* du 21 mars 2010, pp. 6 et 7.

⁵ Giuseppe Tertanova, « Le contre-exemple Italo-libyen », *Outre-Terre* (Académie européenne de géopolitique) 2009, n° 23, p. 367.

⁶ Pour de plus amples détails sur ce modèle, voir Valérie Rosoux, « La réconciliation franco-allemande : crédibilité et exemplarité d'un « couple à toute épreuve » ? *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique*, n° 100, 2007, <http://chrc.mnues.org/index623.html>.

⁷ *El Khabar* (Algérie) du 1er septembre 2008.

Il est vrai qu'au niveau interne, l'Espagne a préféré l'amnistie sur la réparation. Ce pays a en effet voté en 1977, deux ans après la mort du dictateur Francisco Franco, une loi d'amnistie générale qui vise les crimes du franquisme.

8. *Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001*

9. *Le Monde* du 12 février 2010.

10. Directive 2008/115/CE du 16 décembre 2008 sur le « retour forcé ».

11. Le terme Europe était d'abord lié à celui d'Occident sous l'empire d'Assyrie en Mésopotamie (du IX^e au VI^e siècle avant J.-C), et ensuite à partir du moyen âge à celui également de cheftienté. Sur l'idée d'Europe à travers les siècles, on se réfère à l'ouvrage fondateur de Deno de Rougemont, *Vingt-neuf siècles d'Europe. La conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961.

12. Edgar Morin, *Préiser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 26 et 109.

13. Selon les termes du coprésident du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme entre les peuples, entretien accordé à *El Watan* du 13 mars 2010.

14. Cf. l'entretien accordé à *Outre-Terre*, revue française de géopolitique, n° 3, Ed. Eres, Paris 2003, pp. 61 à 72. Sur cette thématique,

15. E. de la Massonneuve, *La violence qui vient*, Paris, Adéa, 1997, p.138.

16. Citons deux ouvrages d'effacement sur ce phénomène, parus à cette époque : Jean-Christophe Rufin, *L'Empire et les nouveaux barbares*, Ed. J-C Lattès, 1991 ; G. Sorman, *En attendant les barbares*, Ed. J-C Lattès, 1992, auxquels on peut ajouter un troisième plus récent : Mark B. Salter, *Barbarians & Civilization in International Relations*, London/Sterling, Pluto Press, 2002.

17. Jean-François Daguzan, «Les relations franco-algéries ou

la poursuite d'innombrables incompréhensions», <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/ED001381.pdf>, p.444.

18. Henri Zeller, «Vers une rupture dans les relations franco-algéries», http://www.journalfrance.com/Articleimp_UN24067versusenel0_ juin 2007.

19. Cf. discours de N. Sarkozy du 04 décembre 2007 à l'Université de Constantine.

20. *Liberté (Algérie)*, 16 juillet 2007.

21. *El Watan* du 5 mars 2010.

22. Cette liste inclut d'autres pays comme le Yémen, l'Afghanistan, l'Iran, le Pakistan, le Mali et la Syrie.

23. Ce nouveau dispositif obligeait même les compagnies aériennes à fournir toutes les données sur les passagers se rendant en France, dès la réservation du billet.

24. Cf. <http://www.liberte-algerie.com/edit.php?id=69301>

25. Loi n° 08-11 du 25 juin 2008 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie (JO n° 32 du 2 juillet 2008, qui abroge et remplace l'ordonnance n° 66-211 du 21 juillet 1966).

26. En plus des contentieux évoqués dans cet article, d'autres dossiers empoisonnent les relations alstro-françaises : le Sahara occidental, les conséquences des essais nucléaires dans le sud algérien, l'affaire du diplomate Hasseni, etc.

27. Jean-Robert Henry, *L'Algérie et la France. Destins et imaginaires croisés*, Marseille, Images en manœuvre, 2003, p.43.

28. Jean-Robert Henry, in *Med 2010*, Barcelone, IEMed-CIDOB.

29. D'ailleurs, l'appellation en arabe de cette mer, «al bahr al ahad el-mutawakkil», signifie littéralement «la mer Blanche intermédiaire» marquant la vision des arabes selon laquelle la Méditerranée est considérée comme une mer intermédiaire entre deux civilisations se trouvant sur ses deux rives.

Gérard GROC*

Refonder l'Euro-Méditerranée à partir de la Turquie

En 2007, la France de Nicolas Sarkozy s'était donné pour mission de refonder les relations euro-méditerranéennes au nom du rôle charnière quelle occupait géographiquement et historiquement entre l'espace européen et l'espace méditerranéen. Ce faisant, elle réservait une place majeure dans le projet d'Union méditerranéenne à la Turquie, tout en lui déniant l'appartenance à l'Europe. Après trois ans de désillusions euro-méditerranéennes, il peut être paradoxal mais séduisant de renverser la problématique, en donnant ce rôle charnière à la Turquie. C'est l'analyse que propose Gérard Groc dans cet article.

Point n'est besoin de revenir sur le blocage du débat quant à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. On sait toute la résistance que divers interlocuteurs, pour divers motifs, ont su développer, sur les deux registres qui font problème, celui de l'identité européenne à laquelle la Turquie ne saurait s'agréger, comme celui des frontières de l'espace européen sur lesquelles l'entité européenne, après un élargissement mené tambour battant, ne parvient pas aujourd'hui à s'accorder. En fait, le désagrement du cas turc vient, pour beaucoup, de ce que ce pays frappe à la porte de l'Europe depuis fort longtemps (1963) dans l'attente lancinante d'une réponse qui tarde, et du fait que les engagements successifs signés avec lui exigent de fournir une réponse globale, alors que les européens n'ont pas forcément de solution aux deux questions posées, faute d'une réflexion communautaire menée à son terme.

Dans cette urgence inconfortable, il est alors plus facile d'échapper par un refus global, fondé sur toute une série d'affirmations d'évidence (la Turquie n'a pas de géographie européenne, elle n'appartient pas à l'histoire européenne, elle est culturellement, religieusement incompatible), sans s'apercevoir, d'une part, que chacun de ces arguments présente des exceptions notables qui l'invalident, d'autre part, que le projet européen, issu de la deuxième guerre mondiale, visait d'abord à constituer et élargir une communauté sur des valeurs partageables de paix et de prospérité.

Comme le dit Edgar Morin (*Penser l'Europe*, 1987), le génie européen, au départ sans principe fondateur original mais placé dans un jeu de complémentarités, concessions, antagonismes, conflits, ne réside pas seulement «dans la pluralité et dans le changement mais dans le dialogue des pluralités qui produit le changement».

Aujourd'hui, dans le contexte d'incertitude qui caractérise l'Europe, accentué par les récents avatars de la «crise», la Turquie est l'Autre par excellence, suffisamment différente pour déranger les évidences et imposer des challenges mais suffisamment proche pour que la réponse anticipe nécessairement l'idée d'une coexistence, d'un voisinage, même si on veut ignorer la réalité d'une intégration déjà au moins partielle. Dans ce dilemme, c'est le premier terme, celui de la différence, qui domine l'état d'esprit actuel, débouchant sur une logique d'exclusion, en ce sens que la proximité exacerbé la différence.

Il nous semble que tout n'est pas dit pour autant, et que le rapport différence/proximité pourrait tout aussi bien s'inverser, devenir positif, dans une configuration où la proximité, imposant le challenge de la différence, aiderait au contraire à sa résolution en contribuant à imposer son dépassement. A partir d'une contiguïté exigeante, il pourrait aider à trouver des éléments qui, dans un contexte modifié ou évolué, sur un mode débloqué parce qu'envisagé différemment, puissent apparaître comme utiles, novateurs, avantageux, pour aller chercher la part intégrable de l'autérité, celle qui équilibre la part conflictuelle.

Anticiper les échéances futures d'une Europe multifonctionnelle, multidimensionnelle implique de faire le départ entre les implications ou les exigences de ses différentes dimensions : l'Europe économique, sans doute plus large que l'Europe politique ou communautaire ; l'Europe géostratégique, édifiée au départ sur l'atlantisme mais de plus en plus sollicitée par son sud et son est ; l'espace humain européen, lui aussi forcément plus large mais tenu dans un flou volontaire ; enfin, l'Europe puissance, ambitieuse mais indéterminée sur ce qu'elle doit couvrir pour accéder à cette appellation, y compris, dans une version plus élaborée, Euromed... C'est à travers cette mise en perspective des nouvelles tâches qui s'ouvrent à l'Europe qu'on peut voir ce que la Turquie pourrait amener de plus, les extensions d'ac-

tion, de dimension qu'elle faciliterait, les évolutions que sa situation rendrait possibles. Je perçois actuellement trois pistes, sous-tendues par un préalable.

Le préalable d'une européanité raisonnée de la Turquie

Certains affirment que la Turquie n'appartient pas à l'Europe sur les plans géographique, historique, culturel/religieux ; en conséquence, son rattachement serait la porte ouverte à tous les dépassemens, d'ordre culturel vers les Etats musulmans ou d'ordre géographique en direction du Proche-Orient, en raison des contiguités territoriales.

Or, il semble possible de contrer cet argument et d'affirmer, moyennant une ouverture du raisonnement, que la Turquie se rattache bel et bien à l'espace européen. Elle représente le point ultime (dans sa dimension géographique, avec des conséquences culturelles, historiques, politiques et économiques) de l'espace européen, de ses valeurs, de ses référents politiques et juridiques (ceux-ci y ont une réelle présence), de ses engagements, un point au-delà duquel ceux-ci n'ont plus cours et ne constituerait plus un critère d'identification ou de rattachement.

L'explication peut s'énoncer ainsi. La Turquie, autant par héritage historique que par choix civilisationnel, émerge sur plusieurs champs culturels, religieux, sur plusieurs espaces géographiques voire ethniques, sans avoir établi ni conservé de liens exclusifs et dominants avec chacun d'eux et sans avoir pu s'approprier l'intégralité de ces registres ni s'affubler d'un quelconque monopole. Elle est musulmane mais elle n'est pas arabe, elle est sunnite avec une forte prégnance chiite, autant historique que sociologique, tout en s'étant fortement démarquée depuis 1514 (Calderan) de l'Iran safavide. Héritière de l'ordre byzantin, elle est aussi une expérience de pluralité confessionnelle, ayant bâti le système des millet pour gérer de manière interne la cohabitation religieuse. Son lien avec les populations caucasiennes est multiple (de la proximité linguistique avec l'Azerbaïdjan au conflit avec l'Arménie, en passant par les vagues d'exode des populations musulmanes du XIX^e siècle, qui marquent encore la population turque - et ses sympathies), tout en ayant inscrit sa présence en contrepoint à l'essor de la puissance russe; ce lien est aujourd'hui réactualisé par la construction d'un

réseau toujours plus dense de pipe-lines et gazoducs qui la relient directement à la Caspienne, à ses immenses ressources et aux Etats riverains de l'autre rive, souvent turks (Kazakhstan, Turkménistan).

L'actualité des années 90 a ravivé une dimension balkanique de la Turquie, appelée à participer aux opérations de l'OTAN et au soutien européen à la Bosnie, seul Etat d'Europe officiellement musulman. A cette occasion, elle a retrouvé certains liens religieux, ethniques voire linguistiques, issus de son passé d'Empire. Autrement dit, la Turquie possède encore aujourd'hui des capacités de liens directs et indirects, de familiarité avec toutes ses périphéries immédiates, mais sans jamais pouvoir se prévaloir d'une prépondérance quelconque, d'une appartenance exclusive ou prétendre rétablir une prééminence révolue et qui fut souvent historiquement très conditionnelle. C'est cette appartenance fragmentaire à plusieurs mondes, construite autour de sa fonction impériale, qui, à partir du XVIII^e siècle, l'a peu à peu conduite, alors que l'Empire commence à vaciller sous les coups de l'expansion russe, à chercher du côté européen occidental une inspiration pour pallier une situation de déclin, et un esprit de réforme qui a façonné, par la suite avec une exclusivité croissante, son évolution, son ouverture au progrès et son rattachement à l'ensemble européen. Ainsi, existe un tropisme ancien de la Turquie vers l'Europe, à laquelle, certes avec quelques variations, elle a lié son sort politique, déclenchant en cela une révolution culturelle que le kérnalisme, à travers toutes ses réformes, est venu dès 1923 officialiser et qui s'est prolongée, depuis, par toute une série d'alliances, d'accords, d'engagements de plus en plus contraints (à l'instar du partenariat euroméditerranéen) auxquels la Turquie du XXI^e siècle s'identifie sans difficulté. La Turquie d'aujourd'hui inscrit concrètement, jusqu'aux confins de ses provinces et dans beaucoup de domaines, une référence européenne (union douanière et ouverture de son espace économique, application des critères de Copenhague avec 55% de l'acquis communautaire aujourd'hui intégré dans le corpus législatif et administratif), qui ne se retrouve pas au-delà de ses frontières, ni en Iran, ni dans le monde arabe, ni au Caucase, des régions parcourues par d'autres références, d'autres solidarités ou logiques d'ensemble, nationales et internationales. En cela, je pense qu'il est possible de dire que la Turquie fait, dans cette région du monde, partie de l'espace européen, sous forme d'une référence active et activée.

Si l'on s'accorde sur le fait que la Turquie tend à s'inscrire dans une synergie avec l'Europe et sa civilisation, je vois trois situations dans lesquelles elle peut accéder à un rôle original, utile et exclusif – elle est seule à pouvoir le remplir - qui servirait les intérêts européens dans le sens où, jusqu'à présent, ceux-ci n'ont jamais été formulés voire n'existent pas.

Les trois situations sont les suivantes :

- la Turquie, métaphore de certains problèmes de l'Europe avec son sud, s'avère un possible laboratoire de leur résolution, car c'est le seul pays à avoir véritablement pris sur deux continents en même temps;
- la Turquie, positionnée dans une tâche d'interface, incarne la spécificité d'une « zone frontière de médiation » ;
- en synthèse des deux premiers rôles, la Turquie devient un médiateur de l'espace euro-méditerranéen, un "outil méthodologique" d'approche de celui-ci.

La Turquie, métaphore des problèmes de l'Europe avec son Sud

Actuellement, l'Europe semble aux prises avec des problèmes énoncés en termes d'islam et de flux migratoires intarissables. Son niveau de développement la rend trop attractive aux yeux de populations moins bien loties et l'expose à la constitution de réseaux en tous genres, y compris mafieux. Ces problèmes sont globalement estampillés comme venant « du sud », source de tensions conflictuelles, même si des régions intra-européennes, principalement dans les Balkans, en sont aussi des sources concrètement identifiées. Comme on sait, la réaction que suscitent ces problèmes s'énonce de plus en plus en termes sécuritaires.

L'avantage qu'offre, dans ce contexte, la Turquie est qu'elle émerge sur chacun de ces registres, soit directement soit indirectement (pour ce qui est des flux migratoires, de moins en moins comme source et de plus en plus comme lieu de transit), mais qu'incluse dans un partenariat européen, elle permettrait de traiter ces questions « de l'intérieur », sous forme de dialogue « intérieur », avec des moyens choisis et raisonnés, définis de manière multilatérale au sens européen du terme, dans une réglementation (celle des droits de l'homme) et dans des principes qui seraient européens

et non exogènes. Ce serait un moyen, non seulement de contrôler une bonne partie de ces dynamiques (la Turquie, premier maillon de la régulation), mais plus profondément, de les comprendre, de les évaluer, de les encadrer voire de les équilibrer, avec tous les outils des sciences humaines européennes, de l'ingénierie économique et financière, dans une dynamique favorable dont le seuil de formation ou de pénétration - le territoire turc lui-même - serait désormais partie prenante à l'entreprise et à ses résultats.

Au niveau interne, la Turquie offre des illustrations de ces problèmes : c'est un pays qui reste confronté à la question des minorités. Mais surtout, avec ses migrants désormais officiellement installés dans l'espace européen et dont certains – de deuxième voire de troisième génération - appartiennent déjà à l'élite intellectuelle voire artistique européenne (600 000 Turcs ont la nationalité allemande), tout en étant encore reliés au « pays » par de multiples réseaux, le cas turc permet de suivre toute la chaîne des dynamiques migratoires, avec ses mobiles, ses espérances, ses soutiens jusqu'aux points d'arrivée, autrement dit tout au long des processus de transformation, d'insertion, d'assimilation et d'intégration. Il faut tenir compte aussi que cette émigration a une certaine connaissance des notions de laïcité kémaliste et une expérience de la sécularisation, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui un modèle d'islam politique que l'on peut dénommer de « modéré » ; s'il suscite parfois la perplexité, il paraît riche de potentialités et engendre d'ores et déjà nombre de changements.

Pays en voie de développement (ou « pays émergent ») mais positionnée, par divers traités, en situation de parité, tout en étant soumise à des règles communes ressenties comme des contraintes pour une économie plus faible, la Turquie connaît la réalité multiple du différentiel de développement dans le contexte d'un marché ouvert : émigration, concurrence sur le marché local, travail à l'exportation et concurrence sur des marchés tiers, forte demande intérieure et problème d'équilibre entre importations et exportations, économie développementaliste, passage à l'ère industrielle, besoins récurrents de financement pour alimenter la transformation économique etc.

Le fait qu'un pays périphérique, musulman, émergent, soit officiellement admis dans un cadre d'adhésion,

peut jouer aussi au niveau symbolique, en diminuant la différence des statuts ressentis et en réduisant potentiellement leur capacité de conflictualité (comme le montre l'intégration des ONG islamiques turques en Allemagne). Cela favorise la rupture avec une approche trop souvent présentée en termes d'intrusion d'une exogénéité dans un ordre « intérieur » du reste fort imprécis, conformément à la théorie du clash des civilisations d'Huntington.

Le registre européen éminemment bénéficiaire d'une telle participation serait celui de l'Europe multiculturelle, de l'Europe « plurielle », figure probable d'un avenir européen mondialisé, espace de convergence vers une prospérité partagée, mieux capable, dans un effort de coordination juridique, de gérer une pluralité croissante en termes ethniques, religieux et culturels voire socio-économiques. Plus spécifiquement, la dimension musulmane, confusément ressentie comme si menaçante à l'intérieur même de l'espace humain européen jaurait d'une reconnaissance nouvelle, ce qui permettrait d'envisager plus facilement son avenir comme un des constituants à part entière de l'espace européen, ce qu'il est déjà à divers titres et en différents lieux (religion officielle de la Bosnie, partiellement de l'Albanie, du Kosovo, de la Macédoine et indirectement de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce, deuxième religion en France, en Allemagne et autres pays du Benelux, etc.). En d'autres termes, la Turquie aiderait à cadrer la progression de la périphérie vers le centre.

Turquie, un « espace frontière de médiation »

Dans cette deuxième figure, il s'agit de reconstruire la délimitation entre deux aires distinctes mais qui, dans une promiscuité incontournable avec un vis-à-vis réactif, ont à élaborer entre elles des contacts directs pour évaluer et gérer cette « incontournabilité ». Il s'agit donc d'envisager une frontière fonctionnelle, définie par une tâche particulière, effective, qui tirerait sa pertinence non seulement de la séparation mais aussi du dépassement de cette séparation. On priviliegera ici une délimitation non essentialiste de la frontière, dont la légitimité résulterait de la fonction que l'on veut lui voir accomplir : harmoniser le contact, les relations, promouvoir la compatibilité, le profit mutuel voire la complémentarité de deux espaces se reconnaissant comme différents mais contigus.

Le concept auquel nous faisons appel ici est celui d'un *espace-frontière de médiation* dans une approche dynamique de la périphérie européenne en termes de prise en compte de l'altérité. Non plus une coupure stricte entre un « intérieur » et un « extérieur » mais une zone d'élaboration du contact où la construction européenne saurait profiter de l'interface que constituent ses régions périphériques déjà réceptives aux exigences d'une interrelation spécifique avec un membre extérieur à elle. Il s'agit de repérer dans cet espace-frontière les référents qui fondent déjà les accords particuliers entre les partenaires - l'un, intérieur et l'autre, extérieur -, pour tenter de mobiliser les acquis de leur niveau d'acceptation réciproque et de les intégrer dans le dispositif plus large d'entente régionale, compatible avec les principes européens.

Un cercle peut être défini à partir de son centre mais aussi à partir de sa périphérie, deux termes non identiques mais complémentaires à l'échelle d'un ensemble géoculturel où la réalité d'un espace dépend des relations qu'y tissent les rapports humains. Dès lors que l'élargissement européen suppose une variabilité de l'espace - sans faire valoir systématiquement l'argument de la continuité territoriale, comme le montre l'exemple grec -, la périphérie devient un dispositif réflexif, déterminant autant le centre, auquel elle confère de nouvelles tâches, qu'elle est déterminée par lui. C'est une figure où la modalité d'une frontière en viendrait à dépendre des objectifs et catégories qu'elle promeut (une ouverture à pratiquer, un espace à sécuriser, un ennemi à circonvenir...), ce qui rejoint l'idée d'un espace européen façonné selon le degré d'acquisition des valeurs communes (critères de Copenhague). La périphérie, qui nécessite une médiation particulière, est alors définie/évaluée à partir d'une spécificité détenue par un acteur.

A l'époque de la mondialisation et de l'établissement d'un espace commun aux finalités variables (marché commun, espace Schengen, etc.), une frontière n'a plus un rôle constant ; de plus, il s'agit ici d'une frontière non nationale mais « régionale », à laquelle des traités fixent néanmoins des contraintes juridiques.

La Turquie joue ici sur plusieurs registres : celui du marché économique, celui du circuit d'approvisionnement en ressources énergétiques (combinant, dans le transit qu'elle opère, deux zones d'extraction, proche-

orientale et centrasiatique), celui du dialogue interculturel entre Europe et Asie, entre chrétienté et islam, entre monde développé et aires en développement, celui de deux ordres sociologiques, la société moderne qui côtoie des modes de vie segmentaires, celui enfin d'une proximité ou d'une frontière avec des zones de conflits, souvent secondaires mais aussi prioritaires (conflit arméno-azerbaïdjanais, israélo-palestinien) dont l'ordre européen est souvent tributaire mais d'où l'Europe politique est actuellement absente. Et, nous l'avons dit, la Turquie conserve encore au présent des portes d'entrée vers ces aires régionales, vers ces ordres économiques, sociaux et culturels, que renforce sa diplomatie récente, qui ne s'en tient pas aux seules relations bilatérales mais s'implique largement dans la construction d'ensemble régionaux en Mer Noire, en Asie Centrale, dans les Balkans et plus récemment au Proche orient.

Sa capacité de médiation est dotée des attributs nécessaires : une capacité d'intervention à la mesure de ses richesses naturelles (notamment pour l'eau de l'Euphrate et du Tigre), de sa puissance économique et de ses ambitions de puissance régionale, une capacité d'autonomie issue de la formation au XX^e siècle d'un Etat-nation établi sur une centralisation politique et institutionnelle, une capacité d'arbitrage de la diplomatie « néo-ottomane » de plus en plus recherchée et effective dans les conflits régionaux. On peut y ajouter l'évolution modèle de l'AKP vers un « Islam modéré », son sens du compromis, son aptitude à la conciliation et à l'adoption d'une position « intermédiaire » par rapport au système politique républicain kényaniste. Tout ceci contribue au dépassement du cadre « national » turc vers un rôle régional croissant, et démontre la capacité d'innovation du pays dans beaucoup de domaines, même si la nécessité de régler les problèmes chypriote et kurde demeure.

A partir du moment où le pays émerge sur deux ou plusieurs espaces entre lesquels il remplit le rôle d'un intermédiaire, c'est-à-dire intègre les cultures des deux et se présente en retour comme un interlocuteur audible et donc légitime des deux, on peut donc escompter une mise à la disposition de la perspective européenne, sur son « tronçon » de périphérie, des capacités multiples de la Turquie et de sa capacité de réponse aux enjeux. Dans une double dynamique de médiation, régionale et interrégionale, il est permis de tabler sur une imbrication et une concordance de ses propres intérêts avec ceux de l'Europe en termes de paix, de stabilité et de prospérité, là où l'Europe ne trouve pas d'accès aux problèmes, comme dans le conflit israélo-palestinien. Autrement dit, la Turquie offre l'apport possible d'une configuration nouvelle et jusque là inaccessible à « l'Europe » depuis son centre ancien.

Turquie, un sésame de l'espace euro-méditerranéen

Enfin, face à un espace méditerranéen trop mal défini pour permettre une négociation globalement cohérente, le cas turc peut constituer un dispositif méthodologique d'approche de cet espace.

L'ensemble Euromed se compose au Nord d'une pluralité de décideurs et de facteurs, inégalement imbriqués dans l'édifice européen (Union européenne, France, liens postcoloniaux, régions, liens de proximité transméditerranéens). Les décideurs, notamment, cultivent divers paramètres d'évaluation de leur relation au sud : historiques, géographiques, économiques, migratoires.... Face à eux, on trouve une multitude de partenaires qui n'ont souvent que peu de liens transversaux entre eux (par exemple les pays de l'UMA) et qui préfèrent des relations particulières et verticales avec Bruxelles ou certains partenaires privilégiés du nord à qui ils formulent des demandes spécifiques et différentes, peu coordonnées entre elles. Ce sud est souvent stigmatisé par les partenaires du Nord à propos de l'islam, des flux migratoires et des problèmes de sécurité, du différentiel de développement économique etc. Il en résulte une vision globalisée « de bloc-nord à bloc-sud » qui limite les voies de la négociation. D'autre part, l'espace euro-méditerranéen, asymétrique, n'est pas ressenti comme un espace unitaire mais découpé en tranches sous-régionales spécifiques (Maghreb, Machrek, Balkans) qui, elles-mêmes, ne se ressentent pas forcément comme telles. On est donc en présence d'une mosaïque de pays spécifiques où se dilue la notion d'ensemble (ou de contiguïté) ce qui bloque une approche lucide de l'espace commun. De plus, la problématique commune est sérieusement affaiblie par le conflit israélo-palestinien qui adjure les différents interlocuteurs de choisir un camp.

Il manque donc à cette approche de l'espace euro-méditerranéen une figure intermédiaire ou médiatrice,

qui se différencie des deux blocs ou au contraire participe conjointement à chacun d'eux, qui dépasse les oppositions ou sache les contourner, qui inscrive sa présence et son rôle potentiel dans la capacité à recoller des intérêts a priori contradictoires, une capacité dont elle tirerait elle-même profit.

La Turquie peut être ce sésame

Établie en Méditerranée orientale, elle contrarie le découpage rive nord-rive sud, en proposant un regard «oriental» voire «proche-oriental» de l'espace méditerranéen, auquel elle appartient pleinement. Nous l'avons dit, c'est un acteur «différent», car non exclusivement réductible à des ensembles de solidarité (islam, arabe, caucasien, balkanique), mais lié néanmoins à chacun d'eux, à partir de considérations objectives et historiques : elle a donc la liberté de panacher ses positions. En outre, la Turquie a, dans son évolution, acquis des liens institutionnels avec des grands blocs, à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, dont elle figure encore aujourd'hui un acteur solidaire et légitime. Non seulement, elle fonctionne individuellement comme un allié sur plusieurs registres, y compris militaire, par exemple dans le cadre de l'Otan. Mais elle fait aussi de plus en plus office d'intermédiaire-médiateur et de transitaire entre ces blocs, profitant d'un accès particulier mais non exclusif à chacune de ses périphéries. Au Proche Orient, elle a ses voisins arabes (avec des relations variables) mais elle est aussi engagée avec Israël, lien qu'elle ne renie pas (sous l'influence des Etats-Unis), mais qu'elle sait moduler (sous l'influence de son opinion) ; elle est aussi partie prenante à une question kurde transnationale.

Sa particularité géographique la place non seulement à la jonction de trois continents, non seulement au carrefour de plusieurs circuits (nord-sud, Mer noire, Egée, est-ouest), mais aussi dans un flux est-ouest. Vers l'Europe, elle est un «corridor» plus court, plus commode, plus direct et mieux équipé que la voie Nord encombrée de tiraillements nationaux (Caucase, Russie) ou la voie sud (Proche Orient) marquée par la belligéranç. Elle dispose aussi de certaines capacités de redistribuer, à partir de son territoire, des rôles et des participations (Russie, Iran, Irak). Pôle d'exportation vers l'espace méditerranéen, elle récupère des flux d'origine diverses voire concurrentes, entre lesquels elle peut tisser des connections nouvelles, par exemple introduire le gaz iranien sur le circuit pré/Nabucco, relancer le pétrole de Mossoul, établir un lien énergétique entre le

Caucase et le Proche-Orient (construction d'un gazoduc Bakou/Syne). Elle possède des ressources naturelles en eau exportables dans la région sud, dont la potentialité est grande et influente (pipeline de la paix proposé dès 1984).

Puissance active et fortunée (15^e puissance économique mondiale), la Turquie a les moyens économiques et financiers de son activité (projets entreprenariaux vers l'Irak, la Palestine, projets militaires, diplomatiques etc.). Elle allie technologie et main d'œuvre (encore) bon marché. Elle est un Etat unitaire, pertinent en termes de transition politique, de modernisation, qui développe son espace urbain tout en connaissant encore la vie rurale «orientale» (importance sociologique du village, prégnance de l'organisation tribale), l'existence de minorités et les problèmes et exigences de leur traitement juridique.

Depuis peu, elle impose sa présence diplomatique comme acteur régional actif (à Davos, et aussi par rapport à Israël) et définit une approche diplomatique originale et connotée régionalement dans une ligne «néo-ottomane» caractérisée par le principe de zéro-confit avec ses voisins. Elle semble posséder les moyens de percer les blocages, d'initialiser des dynamiques nouvelles (médiation entre belligérants, initiatives économiques de reconstruction en Cisjordanie et en Irak du nord), sans être l'otage d'un camp précis - ou du camp adverse. Ainsi semble-t-elle acquérir une capacité d'arbitrage propre à infléchir la situation existante, en induisant de nouveaux découpages, de nouvelles solidarités et de nouvelles actions collectives.

Son action est respectueuse du droit international. Du côté européen, elle est en négociation avec l'UE sur les critères politiques, économiques, juridiques de l'adhésion à l'Europe (elle se soumet aux arrêts de la Cour européenne des Droits de l'homme) ; au Proche Orient, elle se garde de tout hégémonisme, ce dont elle n'aurait d'ailleurs pas les moyens.

Son évolution gouvernementale actuelle lui offre, dans ce schéma, la chance d'un positionnement régional valorisant, tirant parti de l'affichage d'un islam modéré, compatible avec modernité et démocratie.

La Turquie, par son action régionale et circonscrite (puissance secondaire), par ailleurs liée à l'UE sur le

plan de l'admissibilité à l'adhésion, peut constituer, dans un contexte euro-méditerranéen, un exemple d'ouverture, une démonstration inattendue de déblocage des oppositions, de redistribution des intérêts et de conciliation des contiguités. Elle offre une ouverture indirecte, latérale, non vers l'appréhension de la problématique de l'espace méditerranéen dans son ensemble, mais comme manière de surmonter des blocages, de renouer des liens autrefois rompus, de rendre possibles des logiques d'alliance ou de réconciliation jusque-là introuvables, en somme elle offre une méthode pour dépasser des crispations et initialiser de nou-

velles dynamiques par la création de nouvelles communautés d'intérêts.

¹ Chercheur à l'IREMAM

² Nicosie est située plus à l'est qu'Ankara; la Bosnie, l'Albanie, le Kosovo témoignent d'un islam européen, sans oublier que l'islam est deuxième religion de l'Europe occidentale; la Turquie est dès 1949 membre du Conseil de l'Europe...

³ L'accord d'union douanière avec l'UE ouvre donc aux produits européens tout le marché turc... et vice versa... avec une restriction sur la circulation des personnes, des capitaux et les produits agricoles, qui sont un point fort de l'économie turque.

Jean-Yves Moisseron, Monia Bedoui*

Le Plan solaire méditerranéen peut-il redorer le bilan du Processus de Barcelone ?

L'Union pour la Méditerranée a représenté un moment fort de réactivation de l'ambition régionale de l'Europe en direction de la Méditerranée au moins par la mobilisation médiatique et diplomatique qu'a su provoquer le gouvernement français. Il est certes possible de voir dans ce projet, le *énième* élan d'un processus de Barcelone qu'il faut réanimer régulièrement depuis son lancement en 1995. En effet, le bilan de ce Processus est plus que mitigé. Le seul élément qui a véritablement pris forme dans les intentions initiales a été la mise en place progressive d'une zone de libre-échange. Mais si le moyen est en passe de devenir réalité, qu'en est-il de l'objectif qu'il devait servir, à savoir la constitution d'une zone de prospérité et de paix partagée ? De ce point de vue, même en se cantonnant aux questions économiques, les résultats sont décevants.

En quoi l'Union pour la Méditerranée pourrait ouvrir des perspectives meilleures et éventuellement éclairer un processus d'autant plus fragile qu'il devra survivre à l'une des plus graves crises économiques que rencontre l'Europe ? Il semble que le plan solaire méditerranéen, à condition de le replacer dans une perspective longue, offre des perspectives nouvelles. Il change la temporalité et la méthode et se présente comme un des grands projets industriels du 21^e siècle où les deux rives de la Méditerranée ont tout à gagner. C'est ce que nous allons essayer d'illustrer.

La perte de lisibilité du Processus de Barcelone

Des bilans du Processus de Barcelone ont été plusieurs fois établis (Moisseron, 2005, 2008, Femise, 2009). Ils indiquent au mieux la déception, au pire l'aveu d'un échec, surtout si la comparaison est faite avec la dynamique de la construction européenne. La conclusion d'un grand programme européen récent sur la gouvernance en Méditerranée est que le «Processus de Barcelone n'avait pas été un échec total car il avait permis au moins d'être une table de négociation» (GO-

Euromed, 2008). Cela indique clairement que les résultats obtenus relevaient principalement de la capacité de maintenir des lieux de rencontres, à des niveaux institutionnels relativement bas, notamment entre israéliens et palestiniens mais cela n'allait guère au-delà.

Dans une grande mesure, le projet d'Union pour la Méditerranée, qui, il faut le rappeler, fait suite à un projet initial d'Union Méditerranéenne, était largement fondé sur un constat d'échec du processus de Barcelone. La philosophie du premier projet visait même à rompre avec la logique de Barcelone jugée trop technocratique.

Le médiocre bilan du processus de Barcelone s'explique par le fait que celui-ci a progressivement perdu sa cohérence et sa lisibilité. Le projet initial lancé en 1995 était clairement régional. Il s'agissait de tirer l'ensemble de la région dans une dynamique collective où les pays avanceraient ensemble dans une direction unique. Mais cet objectif a été amendé par la mise en place de la Nouvelle Politique de Voisinage, (NPV) décidée en 2004. Celle-ci ne s'est pas substituée au Processus de Barcelone mais des éléments de conditionnalité furent introduits. Les financements devaient être davantage articulés avec le niveau d'engagement de chacun des pays sur les questions de gouvernance et de démocratie. Par ailleurs, chacun des pays fut invité à formuler des programmes individualisés sous la forme de plans d'action qui pouvaient correspondre à un degré élevé d'intégration. La limite supérieure résidait cependant dans le refus de l'Europe de répondre à des demandes d'adhésion à l'Union Européenne, ce que Romano Prodi résumait par la formule célèbre : «tout sauf les institutions». Autre élément de changement important, la Nouvelle politique de voisinage avait pour vocation de répondre aux bouleversements qu'impliquaient l'élargissement d'Union Européenne qui d'une part reculait les frontières de l'Union à l'Est mais aussi intégrait des Etats qui, auparavant concernés par le Processus de Barcelone, devenaient membres à part entière de l'Union, comme Chypre et Malte. Dernier point, la Nouvelle de Politique de Voisinage introduisait un changement sémantique important puisque les pays du sud de la Méditerranée passaient d'un statut de « partenaire » à un statut de simple « voisin » au même titre que des Etats comme l'Ukraine ou l'Arménie. Ce recul a été parfois mal ressenti par les partenaires du sud.

L'Union pour la Méditerranée, lancée seulement 4 ans après la Nouvelle Politique de Voisinage, ajoutait encore à la confusion d'autant que le processus d'élaboration fut l'objet de nombreux compromis entre les pays du Nord et notamment entre la France et l'Allemagne. Au total, les pays du sud de la Méditerranée ont eu parfois l'impression justifiée que l'Europe empilait une succession de dispositifs institutionnels, souvent de manière eurocentrée et à un rythme qui dépassait les capacités d'adaptation des pays du sud. L'Algérie a ainsi fait savoir qu'il n'était pas question pour elle de se lancer dans une négociation des plans d'action de la Nouvelle politique de Voisinage alors même que les accords d'association relatifs aux accords de Barcelone venaient juste d'être signés.

Il faut ajouter aussi que la succession des formules : «Processus de Barcelone», «Nouvelle Politique de Voisinage», «Union pour la Méditerranée» s'est faite dans un déficit croissant de démocratie. Si les accords d'association du Processus de Barcelone devaient faire l'objet d'une ratification par les Parlements nationaux au Nord comme au sud, ce ne fut plus le cas des plans d'action de la Nouvelle politique de voisinage et encore moins des programmes sectoriels de l'Union pour la Méditerranée.

Pour finir, ce dernier projet qui devait dépasser les insuffisances du Processus de Barcelone a été intitulé «Processus de Barcelone: Union pour la Méditerranée». Ceci donnait l'impression d'un retour en arrière après des négociations compliquées qui aboutissaient à une victoire diplomatique de l'Allemagne soucieuse d'encastrer la volonté française de bousculer les dispositifs institutionnels européens. Ces différents éléments, tant les empilements successifs de nouvelles formules institutionnelles que leur caractère euro-centré, expliquent assez le désintérêt relatif dans lequel les pays de la rive sud ont tenu la politique méditerranéenne de l'Europe.

Un bilan économique mitigé

Sur un plan strictement économique, l'échec le plus patent du Processus de Barcelone est l'impossibilité d'arriver à une convergence progressive entre les pays de la zone nord et les pays de la zone sud. Si l'on compare l'évolution des PIB *per capita* de chacun des pays avec la moyenne européenne, on observe une grande stabilité et non un rattrapage. Certes, l'ensemble de la

zone a connu une croissance depuis 1995 mais les positions relatives sont relativement identiques y compris entre les pays eux-mêmes. Les seules exceptions qui méritent d'être notées sont peut-être la Tunisie et le Maroc qui arrivent à tirer leur épingle du jeu.

Un autre échec du processus de Barcelone a été la difficulté d'attirer des investissements directs étrangers dans la zone sud. Il faut insister sur ce point, car ce fut l'un des arguments les plus souvent mobilisés pour expliquer l'intérêt de la constitution d'une zone de libre-échange. En réalité, la théorie économique enseigne que la baisse des tarifs douaniers a plutôt tendance à rendre moins utiles certains types d'investissement étrangers. En effet, avec la baisse des tarifs, il y a moins de barrières commerciales susceptibles d'être franchies par des délocalisations.

Les investissements étrangers n'ont commencé à augmenter dans la zone sud qu'à partir des années 2003-2004 et, de manière conjoncturelle, jusqu'en 2008. La raison principale de cette augmentation tient surtout à la conjonction de trois éléments particulièrement favorables. Tout d'abord, de nombreux capitaux arabes ont cherché, après les attentats du 11 septembre 2001, des destinations qui seraient mieux protégées qu'aux Etats-Unis ou en Europe en cas de montée des tensions liées au terrorisme. Cette réorientation qui a surtout bénéficié à la Tunisie, au Maroc et à l'Egypte, a été gonflée à partir de 2005 par l'élévation des prix du pétrole qui ont augmenté les recettes des Etats du Golfe. Dernier point, cette période correspond aussi à des programmes de privatisation, notamment sur les secteurs des télécommunications et des finances, qui se sont traduits par l'achat d'entreprises locales par des groupes étrangers. A titre d'exemple, les investissements directs étrangers ont été multipliés par 10 entre 2000 et 2006 en Egypte. Mais cette dernière année, la vente de la troisième licence de téléphonie mobile a fait entrer en Egypte trois milliards de dollars, soit la moitié des investissements directs étrangers de l'année.

L'augmentation des investissements directs étrangers n'est donc pas le fait du processus de Barcelone mais plutôt d'une conjoncture extérieure exceptionnelle.

Les évaluations internes mandatées par la Commission Européenne confirment assez nettement la faiblesse des résultats sur le plan économique. Elles établissent que le Processus de Barcelone a faiblement renforcé

Les principaux objectifs du Plan solaire méditerranéen :

- La construction de capacités additionnelles de production d'électricité bas carbone dans les pays du pourtour méditerranéen, d'une puissance totale de 20 Gigawatt à l'horizon 2020 ;
- La consommation d'une partie de l'électricité produite par le marché local et l'exportation d'une partie de la production vers l'Union Européenne, afin de garantir la rentabilité des projets ;
- La réalisation d'efforts significatifs pour maîtriser la demande d'énergie et augmenter l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans tous les pays de la région ».

Certaines conditions devront être remplies pour assurer la réussite du plan solaire :

- La mise en place de cadres législatifs, réglementaires et institutionnels adaptés au développement massif de projets durables et rentables dans le domaine des énergies renouvelables et notamment solaires ;
- Le développement de mesures d'efficacité énergétique et de maîtrise de la demande d'énergie en vue de l'objectif de 20% d'économies d'énergie en 2020 par rapport à 2005 ;
- La facilitation du développement des interconnexions électriques entre pays de la région euro-méditerranéenne et la mise en place d'un système incitatif et viable d'exportation d'électricité renouvelable du Sud et de l'Est de la Méditerranée vers l'Europe ;
- La promotion de la coopération technologique, y compris par la création de pôles et de réseaux de compétitivité régionaux alliant acteurs industriels et institutions de recherche et de développement.

l'environnement économique et peu favorisé le climat des affaires. L'impact en direction du développement du secteur privé est très limité. A part, le cas de la Tunisie, les résultats obtenus sur les programmes de mise à niveau industrielle ont été décevants. Dans le cas de l'Egypte, faute de résultats, ce programme s'est transformé en soutien budgétaire direct. Même dans ce qui aurait dû être le cœur de son intervention, à savoir le soutien à la mise en place d'une zone de libre-échange, le programme d'assistance technique a obtenu des résultats insuffisants. Dans une évaluation pour le Maroc, les experts ont indiqué que, huit ans après l'accord d'association Europe-Maroc, «aucun vrai débat public ne s'est développé sur le processus d'entrée dans la zone euro-méditerranéenne de libre-échange et ses conséquences sur l'économie et la société marocaine» (Commission Européenne, 2003, p. 26).

Le bilan économique du processus de Barcelone est donc finalement limité. Ce qui est incontestable est la mise en place progressive et à présent relativement irréversible d'une zone de libre échange entre chacun des pays de la rive sud concerné et l'Union Européenne. On peut par ailleurs escompter que les différents projets de zones de libre-échange aboutiront à une zone de libre-échange généralisée. C'est l'objectif des accords d'Agadir. Mais faut-il considérer la mise en place d'une zone de libre-échange comme une réussite ? Elle ne suf-

fit pas seule à atteindre la finalité de Barcelone qui était la constitution d'une zone de paix et de prospérité partagée. Sur les trois volets du Processus de Barcelone, à savoir la culture, le dialogue politique et les relations économiques, la situation en 2010 n'est guère plus favorable qu'en 1995. Les perspectives d'un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien se sont beaucoup éloignées par rapport à la période précédente, malgré l'arrivée au pouvoir de Barack Obama aux Etats-Unis. Sur le plan culturel, la thèse du « choc des civilisations » semble prédominer après les attentats du 11 septembre 2001, les guerres en Irak et en Afghanistan. Pour les relations entre les deux rives, notamment entre la France et le Maghreb, l'idée d'un partenariat euro méditerranéen ne suscite plus guère d'enthousiasme. Au contraire, on observe un scepticisme grandissant et un appui en demi-teinte des partenaires du sud.

Dans ces conditions, en quoi l'Union pour la Méditerranée et plus précisément le plan solaire méditerranéen pourrait « illuminer » ce partenariat et lui donner à la fois un nouveau souffle et de nouvelles perspectives ?

Le Plan solaire méditerranéen

Le Plan solaire méditerranéen constitue l'un des 6 piliers du projet d'Union pour la Méditerranée. C'est à notre

sera le pilier le plus solide, le plus structurant et celui qui engage les deux rives le plus loin, en termes de coopération industrielle, de transferts de technologie, de besoins structurants à long terme. Il porte aussi en lui, cette part de rêve qui permet de mobiliser des énergies sur le long terme. Parce qu'il concerne des besoins de base, à savoir l'énergie, il transcende les conflits. Parce que cette énergie est répartie presque équitablement sur l'ensemble de la zone sud, elle est moins susceptible de faire l'objet, comme le pétrole, de luttes sur des ressources inégalement réparties et géographiquement définies. Il est a priori possible d'installer des centrales solaires partout autour de la Méditerranée.

L'objectif du Plan solaire méditerranéen est de favoriser la production et l'utilisation des énergies renouvelables et de renforcer l'efficacité énergétique dans la région Méditerranée. On attend de ce programme une réduction de l'émission de gaz à effet de serre et une moindre vulnérabilité du système énergétique (Lorec, 2009).

Le Plan solaire méditerranéen s'inscrit dans une dynamique forte aux effets durables, à savoir la pénurie croissante de matières premières fossiles et la nécessité de répondre à une demande énergétique croissante. Cette dynamique des besoins s'accompagne d'une dynamique des contraintes environnementales liées au changement climatique. Il faut prévoir une transformation des modes de production de l'électricité et l'introduction croissante d'énergie renouvelable (World Bank 2006).

La logique du plan solaire méditerranéen s'appuie sur les évolutions quasi certaines des données énergétiques (Observatoire méditerranéen de l'énergie, 2007). L'ensemble de la zone méditerranéenne sera marquée par une demande d'électricité en forte croissance qui impliquera l'augmentation de la consommation des énergies à effet de serre (Roberto, 2008). C'est un effet mécanique de l'augmentation de la population et de la croissance économique de la zone. D'après les estimations de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie, la

Proposal for transmission system



Proposition pour un système de transport - Source : Transgreen

demande d'énergie primaire sera multipliée par 1,5 en Méditerranée en 2025. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) représenteront à cette date 42% de la demande d'énergie totale du bassin méditerranéen, contre 29% en 2006. La croissance de leur demande sera quatre fois plus forte qu'au Nord. D'ici à 2050, la demande d'électricité des pays de la zone sud sera multipliée par trois. Elle passera de 1500 TWh à 4500 TWh, soit un niveau équivalent à l'Europe dans la même période. La demande de l'Europe augmentera lentement jusqu'en 2040 puis baîssera ensuite (Deutschen Zentrum für Luft- und Raumfahrt, 2005). La dépendance énergétique des pays importateurs du sud de la Méditerranée s'élèvera à 88% en 2025 contre 77% en 2006. Ces prévisions peuvent être affinées mais elles reposent sur des évolutions démographiques et de développement relativement stables. Elles donnent une idée de l'importance de l'effort à fournir pour satisfaire la demande.

Il sera impossible de répondre à cette demande par une augmentation de l'utilisation des énergies fossiles. La première raison tient à la pénurie prévisible de ces ressources mais aussi parce que les conséquences climatiques en termes d'augmentation du CO₂ ne seraient pas acceptables. D'après l'Observatoire médi-



Zones de production d'électricité par Centrales à Concentration Solaire (CCS) - Source Desertec

terranéen de l'énergie, les émissions de CO₂ pourraient augmenter de 55% au nord de la Méditerranée et de 119% au sud entre 2006 et 2025.

Les évolutions observables conduisent à prévoir une forte pression énergétique. Or, la région sud-méditerranéenne est très propice à la construction d'infrastructures solaires et la mise en place de capacités de production d'énergie propre en raison des conditions d'ensoleillement. De plus, la construction extensive d'unités de production peut se faire sur des terrains non dévolus aux activités agricoles.

Les technologies solaires sont dans une phase de maturité technologique. Elles sont relativement anciennes même si la recherche doit être développée pour trouver les procédés techniques qui rendront ces technologies rentables sur une grande échelle (Inermodal, 1999). De ce point de vue, les expériences se multiplient.

Pour le sud, l'une des opportunités les plus prometteuses est la production d'électricité à partir de Centrales à Concentration Solaire (CCS). Les premières centrales de ce type datent du 19^e siècle. D'après les prévisions, ces technologies pourraient être compétitives par rapport aux sources fossiles dans quelques années seulement. Les technologies photovoltaïques qui convertissent directement le rayonnement solaire en électricité sont plus onéreuses mais les progrès de la recherche sont impressionnantes et elles seront compétitives autour de 2020. Elles sont déjà largement utilisées pour des petites unités, notamment dans les régions rurales isolées. Elles représentent déjà une capacité de 13 MW dans la région sud-méditerranéenne.

L'énergie solaire représente donc un très fort potentiel et un marché naissant qui requièrent l'acquisition de savoir-faire, le développement de la recherche, des investissements massifs. C'est donc une opportunité de dévelop-

pement pour les pays considérés avec la possibilité de créer de nombreux emplois, de construire des capacités d'expertises qui pourront ensuite être exportées, notamment dans les pays africains (Geyer, 2005). C'est aussi l'occasion de favoriser les transferts de technologie entre pays du Nord et du Sud mais aussi entre pays en conflit (IPCC - GIEC, 2000). Le pays de la région qui dispose au Sud, des meilleures compétences sur le solaire est Israël. Ce pays pourrait partager son savoir-faire avec l'ensemble de la région, ce qui conduirait à favoriser les échanges et peut-être à encourager un processus de paix chancelant.

En parallèle de la volonté politique exprimée dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, le solaire en Méditerranée mobilise un des consortiums les plus importants de l'histoire économique, à savoir Desertec. A l'initiative de la société civile et des industriels allemands, Desertec parvient aujourd'hui à fédérer la plupart des très grandes entreprises euro-méditerranéennes impliquées dans le solaire. Saint-Gobain a rejoint récemment ce club.

Il est quasiment certain que l'énergie solaire sera compétitive dans un avenir proche. La hausse tendancielle des prix des énergies fossiles rendra les technologies solaires rentables à court et moyen terme avec un degré de certitude élevée. Comme une partie de la production pourra être exportée dans les pays du Nord, les projets de développement trouveront à l'extérieur des débouchés et des devises qui remplaceront au bon moment la baisse des exportations de matières énergétiques fossiles. Le recours à l'énergie solaire est porteur de rêve et mobilise l'imaginaire autour des grands projets, ce qui est important dans les projets industriels à long terme. L'énergie solaire disponible sur terre est très largement suffisante pour assurer les besoins énergétiques de la planète. C'est une énergie propre, renouvelable, abondante. D'après les calculs de Desertec, il suffirait de couvrir 1% de la surface des déserts pour fournir suffisamment d'électricité à l'humanité entière. Un mètre carré de désert pourrait produire 1 kilowatt. Chaque mètre carré d'une centrale à concentration

thermique réduit la consommation de dioxyde de carbone de 200 à 300 kilogrammes.

Le plan solaire méditerranéen présente donc beaucoup d'avantages. Il est porteur d'innovation. Il renforce les échanges et la construction d'infrastructures entre les pays de la zone, il participe à la lutte contre le changement climatique. Il est susceptible de créer des emplois comme l'a montré le programme Prosol en Tunisie. L'émergence du solaire dans la production énergétique ne fait pas de doute et devient chaque jour un peu plus une réalité. Elle s'imposera dans le siècle à venir. Il faut donc prendre le processus au sérieux, même si pour l'instant, le plan solaire Méditerranéen reste dans une phase préliminaire.

Un des obstacles à la circulation des électrons verts est la quasi-absence de réseau de transport transméditerranéen à longue distance. Pour éviter les déperditions importantes sur les réseaux classiques, il faudra renforcer, et la plupart du temps, équiper la zone de lignes à Haute Tension en Courant Continu (HTCC), dont une partie sous-marine. Cela représente un coût estimé de 1 Milliard d'euros pendant 40 ans. C'est ce que vise la réalisation du consortium Transgreen. Le financement de telles infrastructures est possible si l'on considère qu'elles serviront aussi au transport d'électricité nucléaire qu'un pays comme la France pourrait exporter directement. Comme l'indique la signature récente de plusieurs



accords, les pays du sud de la Méditerranée intègrent le nucléaire dans leur stratégie électrique à long terme.

En conclusion, ce qui fait la force du plan solaire méditerranéen est qu'il s'émancipe du calendrier et des dynamiques politiques même si celles-ci sont primordiales pour accompagner le processus. L'énergie solaire répond à un véritable besoin tant au Nord qu'au Sud. Des industries émergentes, notamment allemandes, sont déjà très fortement présentes sur un marché en plein expansion. Le plan solaire Méditerranée s'inscrit dans les préoccupations environnementales et représente des solutions viables à différentes échelles pour accompagner le développement de nombreux pays en situation croissante de pénurie d'énergie. Il peut se comparer à la mise en place de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1952. Robert Schuman n'avait pas seulement pour ambition de trouver des solutions à la pénurie d'énergie pour reconstruire l'Europe après la seconde guerre mondiale. Il voulait rendre la guerre non seulement impensable mais aussi matériellement impossible. La CECA était prévue pour 50 ans. Elle a permis la construction de l'Europe. Le Plan Solaire Méditerranéen aura la même durée. Il est permis d'espérer qu'il engendrera une véritable Union Méditerranéenne avec des effets pour la région tout aussi importants que ceux qu'engendra la Ceca.

Bibliographie

Carlini E.M., «Developing interconnections between the two sides of the Mediterranean: the way forward?» Conference on the Mediterranean Plan, Paris, 22 novembre 2008, International Energy Agency.

Commission européenne, *Evaluation de la stratégie de la Commission Européenne pour le Maroc, Rapport final*, EuropAid, Juillet 2003.

Deutschen Zentrum für Luft- und Raumfahrt (DLR), *Concentrating Solar Power for the Mediterranean Region, Final Report, Avril 2005*

FEMISE, *Rapport sur le Partenariat euro-méditerranéen, 2009/2009*.

Geyer, M., 2005, «Role of CSP Market Deployment in Developing countries for the future CSP Development», *World Bank Seminar on CSP Projects*, Washington D.C., April 20.

GO-Euromed, <http://www.go-euromed.org/>

Hoffmann K. P., «Eine Welt im Gleichstrom», *Der Tagesspiegel*, 13 Juillet 2009.

Lorec Philippe, 2009, *Présentation du plan solaire méditerranéen* : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_Plan_Solaire_Mediterraneen

Missaoui Rafik, «Chauffe-eau solaire en Tunisie, le programme PROSOL», *Les cahiers de Global change*, N°23, Avril 2007

Moisseron Jean-Yves, 2008, «L'Union pour la Méditerranée, une gouvernance introuvable», *Géo-stratégiques*, n°21, Novembre 2008.

Moisseron Jean-Yves, 2005 : *Le partenariat euro-méditerranéen : l'échec d'une ambition régionale*, PUG

Observatoire mondial de l'énergie (OME), 2007, *Renewable Energy in the Southern and Eastern Mediterranean countries, rapport interne*.

World Bank, *Assessment of the World Bank/GEF Strategy for the Market Development of Concentrating Solar Thermal Power*, Washington, Washington DC, 2006.

¹Jean-Yves Moisseron est chercheur à l'IRD. Mania Bédoa est doctorante à l'Université de Sousse.

Jean-Robert Henry

Le retour des hommes dans les enjeux méditerranéens

La célébration de l'idée méditerranéenne a donné lieu depuis plus d'un siècle à d'innombrables discours sur les valeurs méditerranéennes, et particulièrement sur l'humanisme méditerranéen. Aujourd'hui, c'est une vision plus réaliste et plus concrète de l'espace humain méditerranéen qui perce et s'impose derrière la crise institutionnelle du partenariat euro-méditerranéen, une crise qui a pris une tournure grave puisqu'on parle désormais de « gel » du partenariat pour traduire l'impossibilité depuis deux ans de tenir les conférences destinées à mettre en œuvre le projet d'Union pour la Méditerranée.

Face aux espoirs qu'avaient suscités en 2008 le Sommet de Paris et la Conférence euro-méditerranéenne de Marseille, on est tenté de porter un jugement sévère sur l'intense et dérisoire activité déployée pendant trois ans pour redynamiser le processus de Barcelone. A juste titre, on a beaucoup dénoncé les contradictions et les maladresses de l'initiative française en Méditerranée. Elles ont fait oublier ses apports, comme l'intérêt de remettre la question méditerranéenne au centre du débat européen, ou de réintroduire le dialogue euro-arabe dans le processus euro-méditerranéen. Mais les avatars diplomatiques de l'initiative française ne sont que l'écume des choses. C'est en réalité toute l'Europe qui semble responsable, à divers niveaux, de l'enlisement des relations euro-méditerranéennes.

D'une part, la situation actuelle du système européen n'est pas favorable à une refondation audacieuse des relations euro-méditerranéennes. Après l'échec du Traité constitutionnel, l'absence de politique extérieure commune claire et l'accroissement des instances décisionnelles au sommet de la machine européenne favorisent la fragmentation et la diversification des politiques méditerranéennes des Etats, ainsi que leur mise en concurrence¹. Le retour à des stratégies nationales - voire à des réflexes nationalistes - chez les grands acteurs européens est une tendance lourde qui contraste avec la façon dont quelques petits pays conti-

nuent à défendre une politique commune. Ainsi, en 2006, la présidence finlandaise avait su réactiver la coopération euro-méditerranéenne, malmenée par l'échec du 10ème anniversaire de la conférence de Barcelone. De même, on avait beaucoup attendu de la présidence suédoise. Mais il n'est pas réaliste de compter sur les rares Etats membres encore animés par la vertu européenne pour compenser à eux seuls le manque de ressort communautaire.

En second lieu, il est évident que l'affaire de Gaza a été la cause immédiate du gel de l'Union pour la Méditerranée. L'impossibilité de mettre en œuvre les décisions adoptées par la conférence euro-méditerranéenne de Marseille en novembre 2008 doit beaucoup au fait que les Européens *dans leur ensemble* n'ont pas vraiment cherché à dissuader les Israéliens de lancer leur offensive sur Gaza, contraire à l'engagement qui venait d'être pris à cette conférence de ne pas recourir à la force pour régler les conflits. Leur posture ambiguë dans cette affaire comme leur incapacité à se positionner clairement sur le conflit emblématique du Moyen-Orient ont eu un effet déleterie et durable sur le rapport de confiance ébauché à Marseille. Aujourd'hui, ce conflit mal assumé par l'Europe continue à bloquer les grandes réunions régionales.

En troisième lieu et surtout, beaucoup de pays et de dirigeants européens - dont la chancelière allemande - partagent les réticences de N. Sarkozy à l'égard de l'adhésion de la Turquie, qui «ne fait pas partie de l'Europe», et partagent aussi sa vision du rapport à l'islam. Plus ou moins explicitement, ces réticences sont l'expression d'une peur ou d'un rejet du monde musulman, d'un sentiment que l'islam serait incompatible avec le projet européen ou du moins n'appartient pas vraiment à la «maison Europe». Comme pour les flux migratoires, cette peur est attribuée à l'opinion publique, que toutefois la plupart des responsables politiques se gardent d'éclairer sur le sujet. On est loin du magistère moral que les dirigeants européens du lendemain de la guerre s'obligent à exercer auprès de leur opinion, en refondant l'Europe en ruines sur des valeurs humanistes et universalistes complètement reforgées. Aujourd'hui, ce ressort initial du projet européen semble oublié au profit du réflexe identitaire. Une dérive sans contrôle qui habite l'Europe comme une «folie du logis», puisqu'elle ne touche pas seulement le rapport au monde extérieur, mais l'espace européen

lui-même, comme en témoigne le développement de la crise belge au cœur du système européen.

Prisonnière de ses tentations identitaires et populistes, l'Europe éprouve une grande difficulté à penser son rapport au sud et au monde islamico-méditerranéen, sinon pour en faire de façon passive et implicite un repoussoir de l'identité européenne, une «frontière musulmane» de l'Europe. A maintes reprises ces dernières années, la stigmatisation de l'islam a servi de réponse à la question «Qu'est-ce que l'Europe?». Outre la question récurrente de l'adhésion de la Turquie, on l'a vu avec l'affaire des caricatures de Mahomet au Danemark et la votation sur les minarets en Suisse, ou encore à l'occasion du lamentable débat français sur l'identité nationale. Les «affaires du voile» ont essaimé dans toute l'Europe, et la rhétorique islamophobe s'est retrouvée présente dans les programmes de la plupart des partis conservateurs lors des élections européennes. Elle est présente aussi dans les débats publics nationaux, comme celui qui s'est noué récemment en Allemagne autour du livre de Theo Sarrazin¹.

Cette propension de l'Europe actuelle à faire de l'islam son altérité externe (et interne) est relativement récente : la «petite Europe» des années cinquante, qui englobait les départements français d'Algérie, ne faisait pas de la Méditerranée une frontière naturelle ou culturelle. Surtout, cette tendance contraste avec la vision beaucoup plus ouverte et généreuse des rapports avec le monde musulman développée par le président Obama, dans son discours du 4 juin 2009 à l'Université du Caire.

Or, le rapport à la Méditerranée est beaucoup plus crucial pour l'Europe que pour les Etats-Unis. Pas seulement pour des raisons stratégiques, énergétiques, économiques, mais parce que la gestion de l'espace humain méditerranéen conditionne en partie la nature et l'avenir du projet européen. Longtemps refoulée, cette *dimension humaine des rapports euro-méditerranéens* réapparaît depuis quelques années comme un enjeu majeur des rapports avec les sociétés d'outre-Méditerranée : on redécouvre progressivement la nécessité de mieux gérer la proximité humaine et culturelle avec le sud, dans ses réalités anciennes comme dans ses nouvelles figures.

Si on ne se contente pas des discours sur la «fracture méditerranéenne» ou sur la «confrontation Orient-Occident», le mot qui vient en effet le plus à l'esprit pour caractériser les liens entre l'Europe et les sociétés sud-méditerranéennes est «proximité» : une proximité géographique et historique évidente, une proximité économique et environnementale incontournable (il y a un écosystème méditerranéen), mais aussi une très grande proximité humaine et culturelle. La notion de «creuset méditerranéen» ne renvoie pas seulement à des héritages antiques ou médiévaux complaisamment mis en avant, mais surtout au fait que les deux derniers siècles ont brassé les populations de la région méditerranéenne au moins aussi fortement que celles de l'Europe. L'imbrication des liens humains et culturels qui en découle a créé un réseau de solidarités qui résiste à la construction des frontières méditerranéennes de l'Europe, par exemple en matière de pratiques matrimoniales : à population égale, il y a bien plus de mariages «mixtes» franco-maghrebins que franco-allemands, les dernières études de l'INSEE mettant en valeur l'existence d'un considérable processus de métissage chez les «secondes générations» issues de l'immigration. La ville de Marseille, à elle seule, comportait, selon les estimations du cabinet du maire, plus de 30% de «musulmans», principalement originaires du Maghreb. C'est une réalité humaine forte qui déborde de beaucoup les termes fleuris du discours des années trente sur l'humanisme méditerranéen.

Or, le projet européen a mal géré jusqu'à présent cette réalité humaine. Depuis 1986 et les accords de Schengen, il s'est employé, sans vision à long terme ni évaluation des effets de cette politique, à renforcer la frontière humaine de l'Europe en Méditerranée. Le Processus de Barcelone n'est pas revenu sur cette politique, malgré son souci de renforcer le partenariat avec les pays d'outre-Méditerranée : il a consacré le divorce entre espace économique et espace humain, tout en comptant sur le dialogue culturel entre les sociétés civiles pour en atténuer les effets. Mais ce pseudo «dialogue» n'a fait souvent qu'exalter les frustrations et apporter des réponses anachroniques (comme l'invocation du mythe andalou) à des problèmes contemporains. Dix ans plus tard, la politique de «voisinage» n'a pas réduit le hiatus entre espace économique et espace humain, elle l'a au contraire légitimé par des termes qui distinguent implicitement les «voisins» de la «famille» européenne.

Cette politique de développement humain séparé en Méditerranée, qu'on peut qualifier d'*apartheid tempéré*, a été déstabilisante pour l'espace humain méditerranéen. Appuyé sur le dispositif quasi-militaire du système Frontex, elle a engendré des effets pervers, comme le développement des migrations clandestines et ses milliers de victimes⁵. Une autre conséquence, moins dramatique, de la politique européenne est la stratégie juridique de contournement des frontières de l'Europe par les individus en position de faire valoir une double nationalité. Ces cas ne sont plus isolés mais se comptent aujourd'hui par millions ; ils témoignent de l'émergence d'un véritable *individualisme transméditerranéen*, qui renforce le phénomène de stabilisation en Europe de sociétés méditerranéennes *interfaces*, qui prennent aujourd'hui conscience d'elles-mêmes et tendent même à s'organiser⁶.

A côté des pratiques individuelles, le rôle de la société civile organisée a beaucoup gagné en constance et crédibilité depuis le Processus de Barcelone, dans un sens de plus en plus autonome par rapport aux relations intergouvernementales. Des acteurs d'inspiration humaniste (comme les ligues des droits de l'homme), religieuse (San Egidio en Italie, Cimade en France), politique (Forums sociaux, ATTAC...) se sont donné pour tâche de dénoncer les effets humains de la fermeture des frontières de l'Europe. Aujourd'hui, une véritable prise de conscience de l'opinion se fait jour sur le sujet, aidée par divers relais médiatiques⁷. Elle aide le public et les citoyens européens à comprendre que le projet européen peut être meurtrier dans certaines de ses conséquences et que les immigrés clandestins ne sont pas seulement des victimes passives ou des menaces contre la tranquillité publique, mais aussi des acteurs de leur destin qui aspirent à circuler librement dans l'espace régional. Le Forum civil euro-méditerranéen de Marrakech a fait sienne en novembre 2006 cette prise de conscience, qui toutefois ne pénètre que lentement chez les acteurs politiques. Toutefois, lors des élections européennes, quelques listes, dont celles des Verts, ont dénoncé les effets de l'Europe forteresse.

Malgré la montée en puissance de la société civile, celle-ci n'a joué qu'un faible rôle dans les débats et négociations diplomatiques qui ont abouti à la création de l'Union pour la Méditerranée. Plus qu'à Barcelone en 1995, les acteurs civils ont été marginalisés dans le processus de mise en place de l'UPM. En matière de mobi-

lité des personnes, les textes adoptés par le sommet de Paris fondateur de l'Union pour la Méditerranée, en juillet 2008, et par la Conférence de Marseille en novembre suivant, expriment un consensus sécuritaire entre les Etats du Nord et du Sud, qui fait peu de cas des demandes ou des attentes civiles. De nouvelles législations adoptées en Algérie ou en Libye pénalisent l'émigration clandestine, tandis que le Traité d'amitié signé par l'Italie et la Libye a mis la lutte contre les clandestins au centre de ses priorités. De même, le Pacte migratoire adopté sous la présidence française de l'Union européenne se révèle restrictif, protecteur d'une Europe repliée sur sa sécurité. Il en reste à la problématique d'une immigration « choisie » contre une immigration « subie », comme s'il s'agissait de séparer le bon grain de l'ivraie. C'est une vision remise en cause de plus en plus fréquemment par des économistes, des géographes mais aussi des responsables européens⁸. Autre signe de la faible importance accordée aux sociétés civiles : les acteurs publics infra-étatiques, comme les collectivités locales, peinent à s'imposer dans le jeu euro-méditerranéen.

Si le hiatus entre l'entente inter-étatique scellée à Paris et Marseille et les attentes insatisfaites de la société civile caractérise les nouveaux rapports institutionnels euro-méditerranéens issus de l'UPM, la tension entre logique étatique et aspirations civiles peut aussi, paradoxalement, constituer une source de dynamisme. Aujourd'hui, les choses semblent ne pouvoir bouger en matière de relations humaines transméditerranéennes qu'à travers revendications, rapports de forces et conflits.

Comme on l'a vu, les ONG caritatives se comportent de moins en moins en auxiliaires passifs des pouvoirs publics et entendent jouer un rôle exigeant en matière de respect des droits de l'homme. C'est ainsi qu'un contentieux musclé oppose depuis 2008 en France la Cimade au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, sur la gestion des centres de rétention pour sans-papiers. Dans le même temps, des voix alternatives très diverses, y compris dans les milieux religieux chrétiens ou musulmans, se font entendre et se regroupent pour contester ou dénoncer certains aspects de la logique euro-méditerranéenne⁹. Les chercheurs eux-mêmes sont touchés par cette évolution : ils se montrent moins tentés par les sirènes de l'expertise ou le rôle de conseiller du prince, et plus soucieux de pro-

mouvoir une analyse indépendante – voire citoyenne – des rapports euro-méditerranéens¹⁰.

Très significative également est la tension entre acteurs gouvernementaux et acteurs civils qui se donne à voir au sein de la Fondation Anna Lindh, une des rares instances du système euro-méditerranéen où l'articulation entre les deux types d'acteurs est explicitement organisée. Contrairement aux recommandations du *Rapport des sages sur le dialogue des peuples et des cultures en Méditerranée* (2004), qui prônaient d'en faire un organisme indépendant, la Fondation fut créée sous la forme surprenante d'une « organisation intergouvernementale de la société civile », ce qui explique le bilan peu convaincant de ses premières années de fonctionnement. La critique a suscité un changement de politique, de structure et d'équipe qui s'est traduit par l'adoption en novembre 2008 d'un programme triennal où ont été relayées les revendications de la « base » en matière de mobilité des personnes. Mais cette politique ambitieuse se heurte à son tour à la mauvaise volonté politique et financière des Etats. Le récent programme triennal adopté en 2010 reflète bien cette tension entre acteurs civils et politiques qui prévaut dans cette institution.

Malgré l'incertitude qui pèse sur l'avenir de la Fondation, son exemple montre que, dans un contexte globalement pessimiste sur l'avenir des relations institutionnelles euro-méditerranéennes, la capacité de contestation des acteurs civils est au total un facteur nouveau et positif. Certains acteurs politiques, européens ou nationaux, comme Risto Weltheim, ambassadeur finlandais auprès du processus euro-méditerranéen, invitent à s'appuyer sur eux pour relancer le partenariat¹¹.

Un autre facteur positif, très différent, qui mérite d'être relevé, est que les débats des deux dernières années ont été l'occasion, malgré les espérances déçues, d'un grand « remue-ménages » sur le devenir euro-méditerranéen. Avant d'opter pour le concept mou et insignifiant d'« Union pour la Méditerranée », d'autres pistes avaient été explorées pour penser le devenir euro-méditerranéen sans reprendre l'appellation française contestée d'Union méditerranéenne qui entraînait directement en concurrence avec la notion d'Union européenne. La formule la plus intéressante était celle d'« Union euro-méditerranéenne », proposée fin 2007

par le ministre espagnol des Affaires étrangères, Angelo Moratinos, et déjà avancée auparavant par d'autres hommes politiques (par exemple Dominique Strauss-Kahn en 2004 dans ses *Cinquante propositions pour l'Europe*) ou par des *think tanks*¹². La formule défendue par Angelo Moratinos relevait peut-être d'un choix conjoncturel, mais elle avait pour avantage d'être polysémique. Elle pouvait en effet revêtir aussi bien une signification maximaliste (élargissement de l'Union européenne à des partenaires du sud) que minimalisté (création d'une structure englobant l'Union européenne et les pays d'outre-Méditerranée). Dans tous les cas, elle laissait la porte ouverte à une meilleure gestion de l'espace humain méditerranéen et autorisait une référence plus prometteuse à un destin commun, alors que l'Union pour la Méditerranée ne peut en aucun cas faire fonction d'utopie mobilisatrice pour des gens qui ne peuvent circuler librement.

A côté du jeu des appellations, les débats des trois dernières années ont été aussi l'occasion pour certains hommes politiques de prendre position en faveur d'une plus grande ouverture humaine de l'Europe vers le Sud. En France par exemple, des responsables de différents bords affichent désormais leur inquiétude devant les effets pervers de la fermeture des frontières humaines de l'Europe et leur souci de voir la politique européenne évoluer sur ce point¹³. Plaider pour le retour à la liberté de circulation et à la mobilité des personnes en Méditerranée demande, il est vrai, du courage politique. « C'est une question qui tétranise les hommes politiques, même quand ils sont convaincus de sa pertinence », confiait un diplomate impliqué dans l'initiative française. Elle a été trop longtemps instrumentalisée dans un sens populiste pour que sa reformulation ne nécessite pas une véritable révolution des esprits.

Ce changement est à bref ou moyen terme inévitable, dans la mesure où il n'est pas réaliste de vouloir faire de la Méditerranée un espace de paix sur le modèle européen sans assumer la proximité humaine et la continuité d'espace humain entre les sociétés riveraines. Et c'est pourquoi il convient de prendre en considération les recettes qui ont réussi pour pacifier l'espace humain européen.

La première de ces recettes a été d'articuler, dès la Déclaration Schuman de 1950, une utopie ambitieuse et crédible pour les populations avec des politiques du

possible. On en est encore loin dans l'espace méditerranéen. Pourtant, l'élargissement progressif du Conseil de l'Europe à la région méditerranéenne serait une mesure à portée de main et à forte résonance symbolique. Une autre recette consiste à cultiver la dimension humaine des relations inter-méditerranéennes en privilégiant des politiques en direction de la jeunesse (Office euro-méditerranéen de la jeunesse, Erasmus méditerranéen, demandé depuis 1996, harmonisation des systèmes éducatifs...). Tout ceci exige aussi bien sûr un retour substantiel et significatif à la libre circulation des personnes. De même, le développement de la coopération entre les régions riveraines de la Méditerranée, cher à certains responsables d'Europe méditerranéenne, n'est pas compatible avec la logique de Schengen.

En conclusion, il est certain que la dimension humaine des relations euro-méditerranéennes interroge lourdement l'idée européenne : la question méditerranéenne est d'abord une question européenne. De la gestion du rapport humain avec le sud dépend l'avenir du projet européen : soit celui-ci opte pour le repli sur une pseudo-identité européenne bornée par la Méditerranée et faisant de l'Europe un « cercle fermé » face aux menaces d'invasion de ces nouveaux barbares que seraient les musulmans, soit on revient au pari d'une « Europe sans rivages »¹, c'est-à-dire à celui d'un cercle vertueux assumant totalement sa proximité humaine et culturelle avec les autres rives de la Méditerranée. L'enjeu alors ne serait évidemment pas d'europeaniser la Méditerranée mais au contraire de reméditerraniser l'Europe, de la réconcilier-concrètement et non pas seulement culturellement, c'est-à-dire virtuellement - avec ses racines méditerranéennes...

Viser un tel objectif implique de mobiliser toutes les ressources méditerranéennes des acteurs européens, ce qui renvoie à un problème essentiel que l'initiative française a souligné malgré ses maladresses et ses dérives : comment assumer au service de l'intérêt commun la diversité des tropismes et des atouts méditerranéens des Etats et autres acteurs qui composent l'Union européenne ? Ainsi par exemple, il est évident que les relations politiques mais aussi culturelles et humaines de l'Espagne ou de la France avec un pays comme le Maroc sont bien plus étroites que celles qu'elles entretiennent avec beaucoup de leurs partenaires européens. Comment articuler la ressource que constitue cette diversité des relations méditerranéennes ?

néennes particulières entre acteurs du nord et du sud avec la nécessité d'une politique commune ? C'est un problème que n'a jamais posé sérieusement l'Union européenne, sauf à travers la petite porte des « coopérations renforcées ». Les avatars diplomatiques des trois dernières années montrent que la gestion du rapport de l'Europe à son sud ne peut s'appuyer exclusivement ni sur une hypothétique politique extérieure commune, ni sur des initiatives nationales concurrentes et désordonnées. L'harmonisation des niveaux de la politique méditerranéenne de l'Europe est nécessaire. Mais est-elle possible sans réduire les lacunes et les impensés du projet européen ?

¹ Cf. l'ouvrage que nous avons dirigé avec G. Giro, *Politiques méditerranéennes entre logiques étatiques et espace civil*, Karthala, 2000.

² C'est indirectement ainsi, en termes plus édulcorés, la vision qu'on peut déduire du discours prononcé par le pape à Prague le 26 septembre : « L'Europe est plus qu'un continent. C'est une maison ! », une « patrie spirituelle », précise-t-il quelques lignes plus loin, en détournant inconsciemment le vocabulaire de Gabriel Audisio dans les années trente sur une « patrie méditerranéenne » ouverte à tous. Sans faire référence explicite à l'islam, le pape souligne « le rôle inremplaçable du christianisme » notamment sa « distinction entre le domaine politique et celui de la religion - pour la « promotion d'un consensus éthique de base » dans la maison Europe.

³ Haut responsable de la Bundesbank et membre important du SPD, T. Samazan a publié sous le titre *Deutschland schafft sich ab* (l'Allemagne se défaît) un livre qui a été tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et a suscité un vaste débat. Cf. la page consacrée à ce débat et à son analyse par *Le Monde* du 19 octobre 2010.

⁴ En prenant une hypothèse crédible de 2.000 noyés ou disparus chaque année parmi ceux qui tentent de rejoindre les côtes européennes, c'est près de 40.000 victimes en vingt ans qu'auraient suscité la fermeture des frontières humaines de l'Europe.

⁵ Des associations ont été créées, notamment une Fondation des Franco-Algériens, un Espace franco-algérien.

⁶ Par exemple, la sortie en 2009 en France des films *Eden à l'Ouest* de Costa Gavras et *Welcome*, de Jérôme Lindzon.

⁷ Cf. Philippe Farqours et Hervé Le Bras, « Migrants et migrations dans le bassin de la Méditerranée », Note IPEMED N°1, septembre 2009 (<http://www.ipemedloop>). Cf. aussi Youcef Courbage, « Vers une convergence démographique entre les rives Nord et Sud », *Questions internationales*, N° 36, mars-avril 2009 (La Méditerranée, un avenir en question). Avec Ali Benabdellah et Hakim El Karoui, P. Farqours et H. Le Bras ont rédigé pour le Sommet reporté des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UPM

(qui devait se tenir le 7 juin 2010) une note au titre significatif : « Faire l'Union par les hommes : une CRCA migratoire... Passer d'une logique administrative des migrations à une logique économique des mobilités ».

5 Par exemple, un colloque organisé par la Sodipau à Barcelone, en novembre 2007, entendait s'inscrire dans la tradition du Forum alternatif euro-méditerranéen qui s'était tenu à Barcelone en novembre 1995.

6 Cf. par exemple le travail accompli par Migrigroup, qui regroupe des chercheurs travaillant sur les politiques migratoires en Europe.

10 Cf. note du 6 mai 2009 diffusée dans les instances Euromed.

11 Comme le Club de Marseille en 2001-2002. Cf. notre article sur « L'Union euro-méditerranéenne : une utopie nécessaire », et Projet, juin 2002.

12 C'était la position collective des Verts aux élections européennes, mais c'est aussi la position personnelle défendue par Jean-Luc Benahmias, vice-président du MODem ou de Michel Rocard, ancien premier ministre socialiste.

13 Selon le titre d'un ouvrage de François Perroux, publié en 1954 (Pach, Presses universitaire de France).

Une tradition française de recherches sur l'espace méditerranéen

La France a une longue tradition de recherche sur l'espace méditerranéen, divers épisodes de son histoire ayant motivé la curiosité des acteurs politiques comme de la société française pour les autres sociétés riveraines de la Méditerranée. Tout en incarnant le conflit Orient-Occident dans ses dimensions les plus exacerbées, les Croisades ont été un puissant canal d'échanges économiques et culturels qui ont contribué à moderniser l'Europe médiévale. A partir du XVI^e siècle, le choix fait par la monarchie française de développer des relations avec l'empire ottoman a beaucoup fait avancer le savoir sur les peuples de cet immense empire, y compris les minorités religieuses : dès cette époque, on forme des interprètes et des spécialistes et on jette les prémisses de ce qui deviendra après la Révolution l'Ecole des langues orientales. A la fin du XVIII^e siècle, l'expédition de Bonaparte en Egypte a bénéficié d'un accompagnement scientifique exceptionnel, dont les effets au nord et au sud ont été bien plus durables que les ambitions politiques. Au siècle suivant, l'influence culturelle et scientifique française s'est élargie à l'ensemble du monde ottoman. Puis la période coloniale a vu se monter tout un réseau d'institutions universitaires et de centres de recherches, qui ne seront pas démantelés mais convertis et parfois renforcés par la décolonisation et dans le cadre de la coopération.

Aujourd'hui, le dispositif de recherche français sur la Méditerranée s'appuie sur plusieurs institutions établies, de longue date pour certaines, hors du territoire national. Sur la rive nord, l'Ecole Française d'Athènes, l'Ecole Française de Rome et la Casa de Velázquez à Madrid ont formé, depuis le XIX^e siècle, les plus grands spécialistes de l'histoire de ces pays. Sur les rives sud et est, ont été créés, après les indépendances pour la plupart, plusieurs centres de recherches consacrés aux sciences sociales et à l'archéologie : de Rabat jusqu'à Istanbul, en passant par Tunis, Le Caire, Sanaa, Jérusalem, Damas, Amman et Beyrouth, ces instituts offrent un accès privilégié au terrain pour de multiples programmes de recherche, aident à former de nouvelles générations de chercheurs français et étrangers et sont des lieux d'échange privilégiés avec les communautés scientifiques locales.

En France même, la tradition de recherche sur la Méditerranée se maintient dans de nombreux départements universitaires et à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Elle s'appuie aussi sur trois maisons du réseau des sciences de l'homme à vocation plus spécifiquement méditerranéenne : la Maison de l'Orient à Lyon, la MSH de Montpellier et la MMSH d'Aix en Provence, fondée par Robert Ilbert, et qui regroupe dix laboratoires, deux grandes bibliothèques et plus de quatre cents personnes. On n'oubliera pas, enfin, le rôle joué par l'Institut du monde arabe, foyer exceptionnel de diffusion de la culture arabe et relais de la recherche universitaire vers le grand public.

J.-R.H. et F.S.

La vie de l'association

20^e anniversaire du Rayonnement du CNRS

Après l'assemblée générale du 2 juin 2010, le 20^e anniversaire de l'association dont la création était parue au journal officiel du 30 mai 1990 est célébré à 16 h par plusieurs interventions sous la présidence de M. Alain Fuchs, président du CNRS.

Monsieur **Jean-François Sabouret**, directeur de recherche au CNRS en sciences de l'homme et de la société, fondateur du bureau du CNRS au Japon, directeur de la communication et directeur du réseau Asie, et même journaliste.

«Vingt ans que François Kourilsky a donné son accord pour la création de l'association. Aujourd'hui, pour fêter les vingt ans de l'association, la parole sera donnée à : • M. Lisle, directeur des sciences sociales de 1974 à 1981 • M. Kourilsky, directeur général du CNRS de 1988 à 1994, M. Edouard Brézin, Président du conseil d'administration de 1992 à 2000 • M. Alain Fuchs, Président du CNRS depuis janvier 2010.

Bon anniversaire à l'association, à vous tous, qui avez œuvré depuis tant d'années pour le CNRS, que ce soit durant votre activité statutaire mais aussi durant ces activités volontaires, au nom de tous ceux qui sont à présent dans les laboratoires, dans les bibliothèques ou en mission et qui travaillent à faire avancer les connaissances. Je tiens à vous remercier. Beaucoup savent qui vous êtes, ce que vous faites et votre rôle de lien entre les générations de chercheurs, de gardiens de la mémoire de cette maison et de force de proposition utile pour nous tous. Nous sommes très heureux d'être à vos côtés avant de nous retrouver parmi vous. Les paroles de l'hymne pour l'association, s'il y avait un hymne : «nous entrerons dans la carrière quand nos aînés y seront encore».

Bon anniversaire. »

M. Edmond Lisle

M. Lisle remercie Alain Fuchs pour sa présence, ainsi que les membres présents.

«L'Association a été créée en 1990 sous le mandat de François Kourilsky et si sa création a été envisagée déjà de longue date, dans les années 1967, 1968, il a fallu attendre vingt ans pour la réaliser. C'est sous l'égide de François Kourilsky qu'elle a été créée. Les membres fondateurs sont : M. Charles Gabriel et Pierre Jacquinot.

Comment rayonnons-nous ? Par les membres d'honneur, par notre revue, par notre site internet, par nos correspondants régionaux, par l'ensemble de nos adhérents et par l'ensemble de nos activités, coordonnées par notre Secrétaire général, M. Martray. Nos membres d'honneur sont d'anciens présidents ou directeurs du CNRS, des médailles d'or, des prix Nobel. Ils nous font honneur et nous les remercions de cette activité.

Le bulletin de l'Association, tiré à 2500 exemplaires, est diffusé à tous les adhérents, aux bibliothèques universitaires, à l'étranger. Il comprend des articles de fond, des dossiers, des actualités, une information sur la vie de l'association à Paris et Province. Notre objectif est de maintenir, d'enrichir et d'améliorer son niveau scientifique, d'accroître sa diffusion en France et à l'étranger et de publier des résumés en anglais afin de mieux nous faire connaître à l'étranger. Hommage est rendu à M. Scardigli et à toute l'équipe de rédaction.



ANNIVERSAIRE DU RAYONNEMENT DU CNRS

Le site internet a été créé en 2003, décision prise par M. Donnet, Président de l'Association, à l'époque où Monsieur Philippe Pingand, ancien chercheur au CNRS, créait sa société. Il est devenu notre webmaster. Le site a maintenant sept ans, et reçoit plusieurs centaines de visites par jour en France et à l'étranger. Nous pouvons y consulter le bulletin de l'Association. Un début de version anglaise voit le jour et va s'enrichir prochainement.

Des correspondants régionaux sont installés dans presque toutes les régions du CNRS. Tant défaut la Bretagne, la Corse, la Normandie. Les correspondants régionaux sont très actifs et animent la vie des régions avec des visites, des conférences ou des voyages en France. Ils sont accueillis dans les locaux du CNRS en région et l'Association est très reconnaissante de leur hospitalité. Cela a permis de publier plusieurs numéros régionaux du bulletin : « le CNRS à Lyon » « le CNRS en Alsace » « le CNRS en Midi-Pyrénées ».

Ces numéros sont réalisés par les correspondants régionaux, les adhérents de la région et avec l'appui du Délégué régional du CNRS. Que les correspondants régionaux soient remerciés pour leurs actions et les délégués régionaux pour leur appui.

Les activités :

- conférences et visites à Paris et Province. Beaucoup de conférences à Paris, environ 2000 personnes y participent elles sont animées par Mme Charmassé, Mme Sainseván.
- les voyages culturels en France et à l'Etranger sont organisés par l'équipe de Mme Vergnes. Cinq ou six voyages par an. C'est à l'occasion de ces voyages que nous renouons avec les anciens du CNRS à l'étranger.

L'Eveil à la Science est une activité menée par plusieurs de nos adhérents dans les écoles, dans des conférences publiques autour de la région, des conférences sur l'état actuel de la science française ou l'état d'une discipline. Activité essentielle comme activité de rayonnement. Beaucoup d'adhérents ont des compétences, des disponibilités et nous souhaitons leur donner des moyens pédagogiques audiovisuels, pour leur permettre de mieux assurer cette activité de rayonnement.

Au titre des liens avec l'étranger, la France accueille chaque année 6000 scientifiques étrangers grâce à la

Fondation Alfred Kastler (Fnak) dont le but essentiel est l'intégration des scientifiques étrangers. L'association des anciens et des amis du CNRS souhaite les inviter à assister aux visites, aux conférences et participer à la vie dans les familles. Quand les scientifiques repartent chez eux, les voyages de l'association permettent de renouer les liens avec eux et de créer des clubs à l'étranger. Tout s'organise en collaboration avec la Fnak, la direction internationale du CNRS et les bureaux à l'étranger.

Nous sommes une amicale d'hommes et de femmes réunis par un vœu commun au CNRS, fiers et heureux de cette expérience. Nous sommes aussi un mouvement dont les membres militent pour mieux faire connaître le CNRS et les progrès de la science autour d'eux. Toujours en liaison étroite avec la famille, la maison CNRS depuis la présidence jusqu'aux délégués régionaux, aux chefs de bureau à l'étranger, à tous les niveaux, pour poursuivre cette œuvre de rayonnement en France et à l'étranger. Joyeux anniversaire à tous et bienvenue à notre nouveau président, Michel Petit.

M. François Kourilsky, Directeur général du CNRS de 1988 à 1994

« C'est un grand plaisir d'être ici parmi vous, vingt ans après, pour évoquer avec vous les débuts de l'association.

Tors de mon arrivée au CNRS en 1988 comme directeur général avec pour mission centrale la réformation du CNRS, beaucoup de tourments et d'événements difficiles secouent le CNRS avec le changement de statut du CNRS en EPST, un redéploiement des missions et des moyens du CNRS dans l'université, la transfor-



mation des chercheurs et ITA en fonctionnaires. La préparation du cinquantenaire du CNRS en 1989 avec l'aide de M. Claude Fréjacques, auquel j'exprime toute ma reconnaissance pour tous ses efforts accomplis, la séparation des travaux du Comité national de l'évaluation et de ses recrutements, la déconcentration administrative, la création des délégués régionaux ainsi que plusieurs réformes nécessaires ont été d'autres événements importants.

Derrière une critique sauvage du fonctionnement du CNRS, on ressentait un attachement incroyable au CNRS de toutes parts. Pour compléter tous ces événements, j'ai été amené à prendre toutes une série d'initiatives très importantes avec une vivacité des débats et des échanges. Il est apparu que la valorisation, la reprise de confiance du personnel, des chercheurs et des ITA étaient essentielles et cela a amené à compléter les médailles d'or et d'argent du CNRS par une médaille de cristal.

La création de l'Association des anciens et des amis du CNRS fit suite au constat que de très nombreuses personnes qui avaient travaillé au CNRS des dizaines d'années, se plaignaient de partir du CNRS furtivement, discrètement, comme si elles n'étaient jamais venues. L'idée d'une association était née dans l'esprit de plusieurs personnes. Il a été créé d'abord une médaille supplémentaire «La médaille du CNRS» accompagnée d'un diplôme ; par la suite est venue la création de l'Association des anciens et des amis du CNRS qui a eu un essor considérable grâce au dévouement, au tonus, des premiers présidents et secrétaires généraux. Son intérêt est le lien créé au sein des organismes de recherches et entre les autres chercheurs et les personnels du CNRS. La force de dialogue, le «rayonnement du CNRS» expriment bien l'ambition de l'association. Voilà une tonalité optimiste pour le vingtième anniversaire».

M. Edouard Brézin, Président du CNRS, 1992-2000

«Le CNRS a 25 % d'étrangers. En 1995, M. Guy Ourisson, président fondateur de l'Université Louis Pasteur, connaît bien le monde germanique et en particulier l'association von Humboldt. Nous sommes

allés le voir pour lui indiquer que la première urgence était d'accueillir les chercheurs étrangers en France. Soutenue par l'Académie des sciences et l'Ecole normale supérieure, la Fondation Alfred Kastler a commencé à définir les conditions d'accueil et depuis cette époque la Fondation Alfred Kastler s'est principalement consacrée à toutes les questions pratiques d'accueil des chercheurs.

La législation a évolué et pour la première fois la question a été résolue au niveau législatif par une loi «Reseda» qui définissait correctement les conditions d'accueil des chercheurs en France, avec une condition bien sûr : que les administrations appliquent la loi. Des cas difficiles étaient dus aux diverses administrations qui n'appliquaient pas la loi, ces situations préoccupantes arrivent à la Fondation Kastler où elles sont réglées par un juriste. Actuellement les chercheurs sont reçus dans de bien meilleures conditions.

L'ambition initiale de M. Guy Ourisson, qui était d'assurer leur suivi, redevient possible. Je suis très heureux de l'initiative de M. Lisle de rapprocher l'Association «Rayonnement du CNRS» de la Fondation Alfred Kastler.

Soyez nos ambassadeurs. Il reste encore du chemin à parcourir, il faut continuer à persévérer dans cet effort».

Discours de clôture de M. Alain Fuchs, Président du CNRS

Le lecteur trouvera plus haut (page 3) ce discours de M. Fuchs, qui a ajouté :

«M. Lisle, je vous remercie et vous félicite pour le travail accompli.

Le CNRS continuera à soutenir l'association et je souhaite bonne chance au nouveau président, M. Michel Petit».

La cérémonie se termine à 17 heures suivie d'une invitation au cocktail.

Pascale Zanéboni

CENTRE-EST

Visite du Centre de valorisation des déchets du Ludres (CVD) - 5 octobre 2010

L'agglomération de Nancy, avec 265 000 habitants, 14 230ha et 20 communes, a décidé dès 1975 de mutualiser la «gestion des déchets» en prenant la compétence de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour l'ensemble de cette zone géographique et humaine.

La gestion quotidienne est assurée, dans le cadre de marchés de prestations ou de contrats de concessions, par deux entreprises (Rimma et Nancy-Energie), filiales du groupe Véolia et par Betaigne Environnement pour le traitement des végétaux (compostage).

La mise en œuvre, le suivi et le contrôle de ces activités sont assurés par le Service propreté déchets de la Communauté urbaine du grand Nancy.

Une trentaine d'adhérents se sont retrouvés sur site pour la visite commentée du CVD, pièce maîtresse dans le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'agglomération nancéienne. Un film d'une quinzaine de minutes a présenté en introduction l'ensemble de la problématique de la gestion des déchets de la CUGN, avant l'illustration sur site.

Ce centre est exploité par Nancy-Energie (filiale de Dalkia) et Véolia Propreté. L'usine compte 34 personnes et possède deux lignes d'incinération indépendantes (four et traitement des fumées) de capacité unitaire moyenne de 7,5 tonnes de déchets par heure. D'une capacité de 120 000 tonnes par an, le CVD de Ludres traite les ordures ménagères (85 %), les déchets industriels banals (10 %) et les déchets d'activités de soins à risques infectieux (5 %).

Parmi les moyens techniques mis en œuvre, on peut citer : 64 000 bacs, 18 millions de sacs/an distribués, 600 points d'apport volontaire verre et papier, 90 bennes pour 9 déchetteries, 5 bornes automatisées pour les déchets de soins, 35 camions de collecte dont 19 pour la collecte sélective et 11 000 composteurs !

Au cours de cette impressionnante visite, nous avons mesuré l'importance du tri sélectif au niveau de chaque foyer, car malgré l'accroissement de la mécanisation et des automatismes, il reste une activité manuelle ingrate et incontournable de tri de déchets ménagers (polymères, papier, cartons, verre et métaux de qualité alimentaire) dans des conditions sonores et olfactives difficiles et avec un débit exigé important ! Vous avez dit pénibilité ?

L'information des citoyens, dès le plus jeune âge, doit entraîner une discipline indispensable.

Le CVD valorise la production de chaleur générée par la combustion des seules ordures ménagères. Sur chaque ligne d'incinération, une chaudière permet de récupérer la chaleur contenue dans les gaz de combustion pour produire de la vapeur surchauffée. Cette vapeur est ensuite valorisée en électricité (cogénération) et en chauffage au profit des habitants de Vandoeuvre-les-Nancy (35 000 habitants). Pour mémoire en 2009, production d'énergie : électricité 35 259 kWh et vapeur 279 993 tonnes.

Les fumées issues de la combustion des déchets subissent une succession de traitements pour en assurer leur dépollution. Une fois épurés, les rejets gazeux qui sortent de la cheminée de l'usine sont soumis à des mesures régulières (suivi particulier sur site par les services de la DRIRE), permettant de garantir leur conformité aux seuils réglementaires de protection de l'environnement. Normes ISO 14001 (management environnement) et ISO 9001 (management de la qualité). Enfin il est à noter un autocontrôle permanent des émissions de dioxines.

En conclusion 90 % des déchets traités au CVD sont valorisés en matière (emballages, habits, produits recyclés divers, ...) ou en énergie.

L'accueil et les commentaires, pendant la visite, ont été effectués par deux personnes chargées des relations extérieures de Nancy Energie et Nancy Propreté. Des discussions avec des personnes dédiées à des tâches particulières (suivi et gestion du déchargement des camions à leur arrivée au CVD, gestion des fours et des différents capteurs pour la pollution, ...) ont pu compléter utilement notre information, à la satisfaction générale.

A l'issue de la visite, autour d'un pot amical, nous avons célébré les retrouvailles et envisagé plusieurs activités «découvertes» possibles pour le futur proche. Dès que les dates seront arrêtées et les thèmes sélectionnés, nous en ferons part sur le site de l'Association.

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos amis promoteurs d'idées et de conseils.

Bernard Maudinas

ÎLE-DE-FRANCE

CONFÉRENCES

Comme il a été annoncé lors de l'Assemblée générale, nous présenterons désormais en alternance les conférences de sciences exactes et celles de sciences humaines. Monsieur Lile et Madame Chauvet-Pujol organiseront les conférences de sciences exactes. Bien entendu, je conserve celles de Sciences humaines.

H. Chamasse

Vendredi 8 octobre

Monsieur Benoit Noël, Historien d'Art :

Pour le 500^e anniversaire de sa naissance : Un orfèvre de la terre : la vie géniale et tumultueuse de Bernard Palissy (ca. 1510-1589/90)

Issu d'une famille modeste, autodidacte, il se vantait de ne parler « ni grec, ni latin ».

En 1539, il s'établit à Saintes, se marie, fait ses célèbres recherches sur l'émail blanc, qu'il arrive à mettre au point progressivement à partir de 1545.... À partir de 1566, il travaille à la réalisation d'une grotte rustique à Paris, aux Tuilleries, d'abord pour le connétable, puis pour Catherine de Médicis. Protégé donc de Catherine de Médicis, il survit à la Saint-Barthélémy en se réfugiant à Sedan. Il rentre à Paris en 1574 pour donner des cours. Arrêté comme huguenot en 1586 et condamné au bannissement, il reste cependant à Paris. Arrêté à nouveau en mai 1588, il est emprisonné d'abord à la Conciergerie, puis à la Bastille, où il meurt « de faim, de froid et de mauvais traitements » en 1589 ou 90.

Le fait remarquable est que Bernard Palissy n'a jamais appris le métier de céramiste. Fasciné par les faïences

venues d'Italie, il s'est efforcé de découvrir seul le secret de l'émail et y est parvenu à force de patience et d'efforts multiples comme lors de cette nuit où, dans son atelier de Saintes, il brûla jusqu'à ses meubles pour que le feu de son four ne s'éteigne pas ! Il a appris de lui-même le choix, le broyage, le mélange et la cuisson des matériaux. Beaucoup de sa technique reste encore peu connu de nos jours, bien que les fouilles du Grand Louvre aient permis d'en apprendre davantage sur sa production, trop souvent limitée aux « rustiques figurines », plats décoratifs au décor animalier surchargé.

Mardi 23 novembre 2010

Monsieur Alfred Schwartz :

Le coton africain dans la tourmente de la mondialisation.

Lundi 13 décembre 2010

Monsieur Serge Feneuille :

Plaisirs d'Egypte : des pyramides aux chants d'amour.

L'objet de cette conférence est de décrire l'itinéraire qui a conduit l'intervenant, après plus de quarante ans de mise en sommeil d'un enthousiasme juvénile, à rejoindre en 2002 la Mission archéologique française de Saqqarah qui depuis plus de trente ans fouille le complexe funéraire de Pépy 1^{er}, pharaon de la VI^e dynastie, mort vers 2250 avant notre ère, puis, devant la beauté des textes qui couvrent les parois des appartements funéraires de ce dernier, à tenter de restituer ceux-ci dans notre langue, et enfin, à élargir cette restitution à une anthologie de la poésie de l'Egypte ancienne.

Seront ainsi successivement abordés :

- les problématiques de recherche que soulève la fin chaotique de l'Ancien empire égyptien vers 2150 avant notre ère,
- l'interprétation récente des Textes des Pyramides comme chronique du voyage de Pharaon qui le mène du royaume des morts, le Ciel d'en bas, jusqu'aux confins du ciel boréal où tourment pour l'éternité les étoiles impérissables,
- et enfin, sur l'exemple des « Paroles d'amour », les problèmes que pose la restitution de la poésie antique dans une langue d'aujourd'hui.

VISITES

Les Invalides

Cinq visites. Conférencière Mme Oswald.

C'est une visite historique qui comprend plusieurs étapes. Tout d'abord,

Madame Oswald rappelle l'histoire du bâtiment, son but, son ampleur et les caractéristiques de sa construction, puis elle présente la belle façade vers la Seine.

Nous nous dirigeons ensuite vers le Musée de l'Armée, en particulier les « salles militaires » nouvellement ouvertes au public. Leur rénovation a permis d'exposer une grande collection d'armures et d'armes du XIII^e au XVII^e siècle. La conférencière nous présente les armures les plus célèbres, notamment celles ayant appartenu aux rois de France. Ce sont de véritables œuvres d'art. Il en est de même pour la protection de leurs chevaux. Puis nous nous dirigeons vers la chapelle au dôme célèbre. En chemin, nous pouvons entrevoir la tombe de Napoléon à Sainte Hélène, désormais déposée à Paris. Pour terminer la visite, Mme Oswald fait une présentation détaillée de la chapelle, de la crypte et du tombeau de Napoléon.

Le Sénat

Une seule visite obtenue.

Conférencière Mme Oswald.

Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat, est construit à partir de 1615 (donc dans les premières années du règne de Louis XIII) par le grand architecte Salomon de Brosse, à l'intention de Marie de Médicis, alors Reine-mère et régente. Sur la demande de celle-ci, le palais est largement inspiré de l'architecture du palais Pitti de Florence.

Après la mort de la reine, le château connaît de multiples destinations. Notamment, on y héberge des prisonniers sous la Terreur.... Mais il sera ensuite occupé par d'émérites personnalités et des assemblées politiques de l'Etat. Napoléon III y établit sa salle du trône. Finalement, en 1879, la Troisième République en fait le siège du Sénat. Il y réside encore de nos jours. Au cours des siècles, le bâtiment a connu de nombreuses transformations pour répondre aux besoins des assemblées qui l'ont occupé, mais elles ont été réalisées en respectant le luxe du décor. C'est le cas pour la très belle « Salle des conférences », de style Napoléon III. Plus encore, la bibliothèque s'enorgueillit d'avoir sa coupole décorée par Delacroix.

La Salle des séances, maintes fois transformée, conserve sa forme semi-circulaire et sa décoration de 1879. Nous avons eu la chance d'assister à une séance et d'entendre discuter le 995 amendement de la loi sur les retraites... Nous en sommes repartis impressionnés car c'est un lieu prestigieux, tout chargé d'histoire.

Les salles du Conseil constitutionnel

Deux visites obtenues. Conférencière Mme Oswald.

Ces salles sont situées dans l'aile Montpensier (partie gauche) du Palais Royal et sont contiguës à la Comédie française.

Au début de la visite, Mme Charnassé rappelle ce qu'est le Conseil constitutionnel, sa création, ses membres, son fonctionnement et son apport dans la vie législative du pays.

Le palais Royal, a été construit en 1622 sur la demande du Cardinal de Richelieu, d'où son nom initial de Palais Cardinal. Il a malheureusement été victime de plusieurs incendies et presque entièrement reconstruit en 1781.

On accède aux salles par le grand escalier d'honneur, œuvre de l'architecte Fontaine (1830). Le Conseil lui-même occupe au premier étage une série de précieux salons encore très marqués par le XVIII^e siècle. Leurs restaurateurs successifs ayant tenté de conserver leur aspect original. Les meubles, luxueux, proviennent du Mobilier national. Le Grand salon (Salon rouge), est aujourd'hui une vaste salle de réception ornée de grandes tapisseries de Beauvais et de fauteuils de style XVIII^e s... Le Petit salon (Salon vert), utilisé pour des conférences et des réceptions, présente des meubles d'époque Directoire. Le bureau du Président, largement ouvert sur les jardins, impressionne par ses dimensions. En revanche, la Salle des séances tranche par sa sobriété et son modernisme avec son décor bleu pastel et sa vaste table au dessus de verre sur lequel est précisée la place des neuf membres. Quant aux bureaux... ils se trouvent dans les étages et ne se visitent pas. !

EXPOSITIONS

Trésors des Médicis, de Botticelli à Galilée, au musée Maillol
Sept visites. Conférencières de l'Echappée belle.

Hommes de pouvoir et d'argent, les Médicis ne sont pas seulement des apothicaires florentins enrichis par le commerce et devenus banquiers de

l'Europe avant d'en être les princes. Leur mécénat éclairé révèle une culture aussi profonde qu'étendue. Du XV^e au XVII^e siècle, le clan familial, presque toujours uni - qu'il soit au pouvoir ou qu'il en soit chassé - n'a cessé de s'entourer d'artistes, de peintres, de sculpteurs, d'orfèvres, de musiciens, de poètes et de savants. C'est ce goût personnel et moderne pour les nouveaux espaces que célèbre cette exposition. Elle rassemble près de 150 œuvres et objets, tous issus des collections médicéennes, dont quelques chefs d'œuvres absolus, très rarement prêtés. Sa visite est un enchantement pour les yeux.

L'Or des Incas, à la Pinacothèque
Sept visites. Conférencières de l'Echappée belle.

Les Incas ont dominé les Andes pendant plus d'un siècle (1400-1533). Ils sont donc les héritiers de traditions sophistiquées élaborées pendant plus de 3000 ans. L'or y est étroitement associé au rituel religieux. De plus, l'empereur inca étant l'incarnation humaine du soleil, l'or est également central dans la représentation du pouvoir. Il se décline en une grande variété d'objets, tous présents dans l'exposition: couronne, diadème, boucles d'oreilles, ornement nasal, épingle, vaisselle rituelle, pectoral, collier, figurine ou ornement. Le travail de l'argent, métal associé à la divinité lunaire, est également très répandu dans les Andes et des pièces de grande qualité sont exposées à travers deux cent cinquante-trois œuvres émanant des plus prestigieux musées péruviens.

Rubens, Poussin et les peintres du XVII^e siècle au Musée Jacquemart-André.
Cinq visites. Conférencières de l'Echappée belle

Cette exposition rassemble une soixantaine de tableaux issus de grandes collections privées et de col-

lections publiques européennes (Musées des beaux-arts de Lille, Nantes, Rennes, Oxford, Liège...). Elle offre une vision inédite de deux grands mouvements artistiques apparus au XVII^e siècle : la peinture baroque flamande dont Rubens est le chef de file et l'école classique française, emmenée par Poussin, et de leurs relations croisées.

Cette exposition, véritable cheminement à travers la peinture flamande et française du XVII^e siècle, témoigne de l'intensité et de la richesse des échanges culturels entre ces deux pays. Le parcours propose ainsi un éclairage nouveau sur le XVII^e siècle qui voit les grands courants artistiques se renverser. C'est l'école française classique qui, par le rayonnement politique du règne de Louis XIV, influence à son tour l'Europe des Arts.

La crypte archéologique de Notre-Dame et son exposition : Les grands moments de Lutèce, premier projet urbain de Paris
Cinq visites. Conférencière Madame Oswald

Aménagée en 1980 sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame, la Crypte présente les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles réalisées entre 1965 et 1970, préalablement à la construction du parking souterrain. Elle offre ainsi un panorama unique sur l'évolution urbaine et architecturale de la ville du 1^{er} au 4^e siècle de notre ère.

Outre les vestiges habituellement exposés, elle présente des reproductions : croquis au trait et maquettes colorées de grande taille, des principaux sites et bâtiments de cette époque. Nous découvrirons ce qu'étaient le forum, les thermes avec leurs différentes salles et leur moyen de chauffage, le théâtre et l'amphithéâtre, les arènes de Lutèce....

C'est une remarquable exposition... mais à visiter avec une conférencière compétente !

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Rappel : Une permanence hebdomadaire est assurée à notre antenne régionale les lundis après-midi, de 14 h 30

à 19 h, y compris durant les périodes de congé; le local de l'Association est situé dans le Bâtiment Accueil de la Délegation régionale, 1919, Route de Mende à Montpellier. A noter, le numéro de téléphone a changé récemment : le nouveau numéro est : 04.67.61.34.92.

Nos visites passées :

17 Mars 2010 : Visite de l'usine Vega, à Alès (Gard) : «Le pneu : de la gomme au produit fini»

Dans une zone industrielle étendue, au sud d'Alès, au sortir d'un rond-point avec copie du pont du Gard, nous arrivons sur le site de l'usine Vega, vaste parallélépipède au centre d'un parking où deux semi-remorques s'apprêtent à expédier des cartons de pneus Vega à l'international.

Nous sommes accueillis par M. Philippe Calmels, Directeur de l'usine, et par MM. Jean-Pierre Girondon et Bernard Watelet, ingénieurs Arts & Métiers, qui situent l'entreprise créée en 1995, spécialisée dans la fabrication de pneus de karting de compétition - elle produit environ 30% du marché mondial. Cette société, d'origine italienne, a une autre usine en Italie. L'usine d'Alès emploie une trentaine de personnes en travail posté.

La première partie de la visite est consacrée à un exposé illustré sur le thème du pneu, montrant que cet intermédiaire, ce lien entre le châssis du véhicule et le sol, est un objet de haute technologie, adapté aux fonctions d'adhérence, avec des qualités de souplesse induisant le confort et des qualités de robustesse et d'aptitude à la déformation assurant la sécurité.

S'en suit un bref historique de l'évolution du pneu, liée à l'évolution du matériau de base, la gomme caoutchouc : invention de la vulcanisation (1839 Charles Goodyear), l'apport de charges en faisant un matériau composite - charges de carbone puis, depuis 1991, charges de silice assurant la limitation de l'usure.

La technologie du pneu lui-même a évolué : le bandage, le pneu plein, le pneu diagonal entoilé, puis, dès 1950 le pneu radial avec les renforts métalliques et, aujourd'hui, les fibres polyamides (nylons, kevlar).

Ces exposés, bien documentés, ont suscité diverses

questions auxquelles les intervenants ont répondu avec beaucoup de gentillesse.

La deuxième partie de la visite consistait en la découverte de l'usine et le suivi de la fabrication des pneus, depuis les bandes de gomme préformées, acheminées d'Italie, jusqu'aux pneus définitifs. Diverses machines-outils très spécifiques nous sont montrées en fonctionnement, avec démonstration de leurs différents mécanismes : dispositifs de découpe, de préformage sous pression puis de cuisson du pneu. Les conditions de sécurité sont abordées à propos des diverses opérations. Nous avons ensuite visité les infrastructures de stockage des éléments de gomme précurseurs, des pneus produits (pneus avant et arrière, différents sur les karts), les produits résiduels, enfin le hall d'expédition terminant cette visite complète. M. Calmels se tient en permanence à notre disposition pour les explications et les réponses aux diverses questions de notre groupe.

Ce fut une visite agréable et instructive d'une PME peu connue d'entre nous, mais qui occupe une niche industrielle importante, en symbiose avec une activité sportive de karting très développée dans le secteur d'Alès.

Hubert Blancou

28 Mai 2010 : Journée dans le Biterrois

La journée s'est déroulée comme suit :

- Le matin, visite du site du Malpas, sur le Canal du Midi, accompagnée par un guide conférencier de la Caisse des monuments historiques.

- L'après-midi, visite de l'usine OI Manufacturing France, à Maureilhan, présentée et commentée par M. Patrick Chazeau. Entre temps, un repas convivial nous a réunis dans le village viticole de Puissargues.

La percée du Malpas est un ouvrage unique sur le Canal du Midi, située à environ 140 km à l'est de la côte « culminante » de ce dernier. L'ouvrage a 173 m de long, 6 mètres de haut, 8,50 mètres de large. Sa percée fut nécessitée par le franchissement d'une colline, la colline d'Ensérune, pourtant pas très haute, mais incontournable si l'on voulait éviter que le Canal ne traverse l'Aude. C'est à Pierre-Paul Riquet que l'on doit la

construction du tunnel, entre 1679 et 1680. On devrait dire « des tunnels », car sous la voie romaine, datant de 118 avant Jésus-Christ, ce sont en fait trois tunnels qui se superposent : à 30 mètres au-dessous se trouve la galerie d'assèchement des étangs voisins qui date de la 2^e moitié du XIII^e siècle¹ ; entre les deux, au niveau -10, on trouve le tunnel du Canal du Midi et, au niveau -20, celui du chemin de fer construit en 1854-56, tunnels dont les tracés se croisent en X (fig.1). Ces 3 tunnels qui semblent enterrés dans la roche - mais il s'agit en fait d'un grès très friable -, sont encore utilisés quotidiennement de nos jours. En suivant l'étroit chemin de halage, nous nous sommes enfoncés dans ce monument historique, assez impressionnant par sa voûte, maçonniée ou simplement crépie selon les endroits (fig.2), en tout cas remarquable par sa longévité. En cours de visite, nous avons pu entendre le passage, sous nos pieds, des convois ferroviaires (ligne Bordeaux-Marseille) ... et observer en surface l'effet puissant de souffle provoqué par l'air déplacé.

« Je ne saurais trop recommander à ceux d'entre vous qui se déplaçaient en Languedoc de se rendre aussi à l'Oppidum d'Irséune. Outre le site archéologique comprenant les vestiges d'un village antique avec de nombreux silos, ainsi qu'un musée, ils y trouveront un point de vue assez extraordinaire, trop peu connu à mon humble avis, sur le site de cet étang asséché, dit « étang de Montady » (du nom d'un village à proximité) : de ce promontoire, on peut voir, en contrebas, le décanage en forme d'étoile multi-branches des nombreux champs et vignes alentour (fig. 3), permettant ainsi le drainage des terrains. Un point de vue insolite qui a eu les honneurs, en son temps, d'une magnifique affiche en couleurs proposée par la SNCF pour inciter aux voyages !

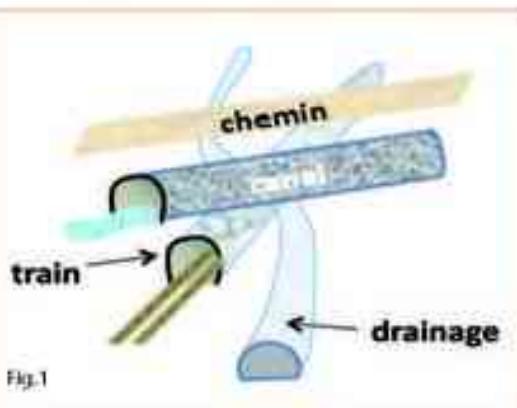


Fig.1



Fig.2

L'usine O I Manufacturing France : il est logique que le Languedoc-Roussillon, depuis fort longtemps terre de vignobles, ait accueilli une industrie verrière dédiée uniquement au marché du vin. Pourtant, celle-ci ne date que de 1999 : la 1^{re} bouteille est sortie du site en l'an 2000, sous l'égide de BSN Glasspack, racheté ensuite, en 2004, par Owens Illinois, entreprise créée aux USA en 1903. « O.I. » (pour Owens Illinois) est le leader mondial du verre d'emballage. L'usine que nous sommes allés visiter occupe 32 hectares ; de fait, elle émerge telle un paquebot au-dessus d'un océan de vignes. Nous y avons été reçus par Mr Patrick Chazeau qui nous a fait rentrer dans les secrets de la fabrication du verre et, en particulier, des verres creux. Le four de fabrication du verre fonctionne en continu ; il utilise au moins 50% de verre de recyclage et produit le verre équivalant à 1 million de bouteilles par jour ! Qu'il s'agisse de bouteilles « ordinaires » ou de celles, renforcées, destinées à enfermer mousseux et autres bulles viticoles.

Il est difficile de raconter la fascination qui saisit devant ces immenses machines couplées au four, dans les



Fig.3



Fig.4

quelles des gouttes de verres en fusion - la paraison - tomberont avec une régularité de métronome, sont « saisies », mises en forme (la question des moules n'est pas la moindre (fig. 4), soufflées, retournées, jusqu'à être déposées délicatement, encore rouges, sur le tapis roulant qui va les convoyer vers le four de refroidissement, puis les stations de mire où l'on vérifiera leur qualité ! Dernière paroi de verre, qui nous coupait de la chaleur ambiante et aussi - j'allais dire : malheureusement - de la réalité du bruit qui accompagne ces machines infernales, nous avons eu du mal à détourner notre regard et à quitter l'immense hall de fabrication.

Françoise Plénat

Credit photos : G. Mennecier, P. Oustric, B. Romestand

POITOU-CHARENTES

Action pédagogique d'éveil à la science

Dès la création de notre association locale des Anderis et amis du CNRS, nous avons eu le souci de transmettre aux jeunes générations notre savoir et plus particulièrement aux élèves des écoles primaires (CM1-CM2) parmi lesquels sont, peut-être, les chercheurs de demain. Nous avons voulu, sur la base d'un projet pédagogique initié par le professeur des écoles, apporter notre contribution en sensibilisant les enfants sur l'importance de la science dans notre environnement en insistant sur le côté exaltant et formateur de la connaissance scientifique.

Nous avons auparavant sollicité auprès de l'Inspection académique de la Vienne l'autorisation d'aller dans les écoles et reçu le soutien du Cred (Centre de ressources départementales en sciences et technologie) qui nous fournit documents et petits matériels et diffuse auprès des écoles primaires de la Vienne notre catalogue des

possibilités d'intervention que nous proposons aux professeurs des écoles.

Voici résumées nos premières actions :

La première intervention (J.P. Eymery) s'est déroulée en mars 2010 dans l'école primaire de Biard, commune proche de Poitiers, et a concerné l'initiation à la Préhistoire. Le public était constitué de 25 élèves de CM1-CM2 dont certains avaient déjà assisté à la projection du film « L'odyssée de l'espèce ».

Au cours de 4 séances d'une heure et quart, nous avons abordé tout d'abord les notions de base de la Préhistoire (principales époques et cultures...). L'attention des élèves a été en particulier attirée sur le fait que la découverte de Toumai en 2002 par l'équipe de Michel Brunet, Professeur à l'université de Poitiers, a permis d'ajouter 2 ou 3 millions d'années aux plus anciennes formes d'hominidés connues jusqu'alors.

Vint ensuite une « visite » sommaire de quelques sites incontournables comme Lascaux, Les Eyzies de Tayac, Niaux, Tautavel, grotte Chauvet, grotte Cosquer, Altamira... L'accent a été mis aussi sur la description d'outils datant de diverses époques avec en particulier la présentation de pièces authentiques (pointes et lamelles en silex) trouvées en Dordogne et datant du Paléolithique supérieur (15.000 ans). L'art préhistorique a également été abordé avec de nombreuses reproductions de peintures pariétales, de gravures et de sculptures. Enfin des considérations techniques sur le maniement du propulseur préhistorique et la production du feu ont permis de clore ces séances d'initiation de manière plus ludique. Celles-ci seront reconduites au cours de l'année scolaire 2010-2011 notamment en ce moment à l'école de Dissay.

La seconde (H. Garem et S. Sapin) s'est déroulée dans une classe de CM1-CM2 de l'école primaire de Nouaillé-Maupertuis dans la Vienne, où est né le projet « vent » qui comportait deux aspects : le vent naturel et le vent artificiel.

Après deux exposés d'une heure au cours desquels nous avons défini les termes essentiels, proposé quelques expériences, suscité questions et discussions, une visite des grandes souffleries aérodynamiques de

l'Ensma (Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) de Poitiers est venue compléter les séances en classe.

Nos intervenants sont unanimes devant la passion des enseignants concernant ces projets et ont noté et tenu à le faire savoir que toutes les rencontres de préparation ont eu lieu en dehors du temps scolaire. De plus, nos premières expériences d'éveil à la science ont suscité enthousiasme et intérêt.... espérons qu'il en restera quelque chose!

Activité sorties culturelles

Au mois de juin dernier nous avons dirigé nos pas vers Rochefort en Charente-Maritime, ville-arsenal créée par Colbert dès 1666 sur ordre de Louis XIV qui voulait se doter d'une marine. Nous espérions en ce mois de juin 2010 une belle journée de printemps tel ne fut pas le cas et pourtant cette météo capricieuse n'a pas altéré le plaisir de cette visite à Rochefort organisée par l'Office du tourisme et conduite par un guide talentueux.

Ce fut d'abord la visite du musée de la Marine : nous avons admiré bateaux et maquettes de bateaux et écouté avec attention les explications de notre guide. Une courte déambulation dans les rues de la ville nous conduit jusqu'à la maison de Pierre Loti (l'écrivain) ou Jules Viaud (l'officier de marine) : le dépaysement est total, de l'ambiance charentaise du 19^e siècle à l'ambiance orientale. Descriptions des différentes pièces de la maison, anecdotes concernant l'académicien, l'écrivain, le marin ont émaillé l'évocation de ce personnage complexe et fantasque. Le repas servi dans le res-

taurant de la corderie royale nous a permis de refaire nos forces pour un après-midi chargé : visite du chantier de l'*Hermione*, cette frégate construite à l'identique de celle utilisée par Lafayette pour rejoindre la Louisiane. Cette construction commencée il y a une dizaine d'années devrait être achevée d'ici 1 à 2 ans. Rochefort et La Rochelle se disputent déjà l'*Hermione* pour en faire un musée au retour de son périple en mer. Longeant la Corderie royale nous sommes arrivés à l'ancienne Ecole militaire de médecine. Notre guide a su faire revivre cette institution en nous présentant les personnes qui ont comptées pour son développement. Ce sont aussi des collections anatomiques nombreuses et bien conservées. Nous avons été impressionnés par une bibliothèque où l'on trouve des ouvrages prestigieux très appréciés des chercheurs.

Nous prenons congé de notre guide le félicitant pour sa brillante prestation et nous regagnons nos voitures traversant l'esplanade où se tiennent les festivités des arts de la rue.

Rochefort sur Mer ou plutôt Rochefort sur Charente nous a ravis : ville très agréable, sites variés, ce fut une sortie réussie.

Voici pour le côté positif de nos activités, hélas une ombre, et pas la moindre, concerne la fermeture de l'antenne poitevine du CNRS nous privant ainsi de tout support logistique et de point de chute pour nos réunions et actuellement aucune évolution de la situation, c'est le grand silence que ce soit du côté de la Délégation à Orléans, de la Présidence de l'université et même de l'Association des amis du CNRS.

Gilles Courtois



«Cap sur l'Irlande, mystères et légendes» Du 8 au 16 Juin 2010

INVITATION AU VOYAGE

Nous allons parcourir 2500 km, traverser 5 mers ou océans : la mer d'Iroise, la Manche, la mer d'Irlande, la Celtique, et une petite partie de l'Atlantique. Nous allons franchir le canal St-Georges, nous allons aborder dans une grande île l'Irlande et dans de toutes petites : les Scilly, nous en longerons de nombreuses comme celles d'Aran. Nous allons entrevoir de grandes baies, comme celle de Bantry, de Kenmare, de Dingle, de Galway. Nous allons débarquer dans des sites mythiques que ce soit les falaises de Moher ou l'estuaire de Shannon. Nous allons rencontrer les paysages sauvages des tourbières, des lacs et les jardins les plus raffinés, d'origine exotique grâce à la douceur exceptionnelle de ce climat sous une latitude dépassant les 52° de latitude nord, c'est-à-dire celle de Terre Neuve ou de la baie d'Hudson. Mais surtout nous allons rencontrer des femmes et des hommes célèbres dans le monde entier pour leur hospitalité, leur accueil, leur sens de la fête malgré les innombrables tragédies de leur histoire.

Nous écouterons leur musique, nous essaierons de ne pas trop nous laisser aller à savourer leurs alcools. Et surtout nous allons vivre à un autre rythme, sur cette terre du bout du monde, cette terre « *finis terrae* », extrémité de notre Europe, baignée de tous côtés par les eaux. Nous allons découvrir une histoire très riche et très complexe depuis la préhistoire jusqu'aux bienfaits de la Communauté européenne. Nous allons rencontrer les Celtes, le temps des saints et des savants, l'arrivée des Vikings et des Anglo-Normands, l'implantation anglaise et ses drames, les grands conflits religieux, la famine, l'émigration, l'extraordinaire richesse littéraire du pays. C'est un voyage très original qui nous attend. Heureusement, les nuits seront brèves sous ce ciel proche du solstice d'été.

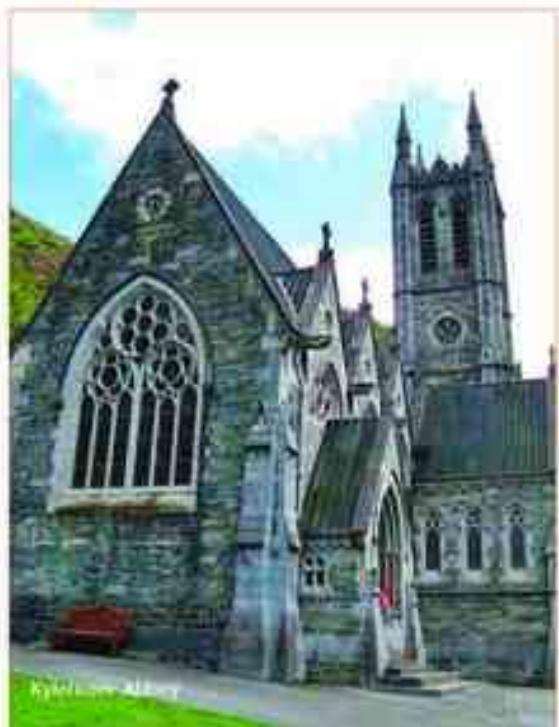
PETITE HISTOIRE DE L'IRLANDE

Avec ses 85000 km², isolés au seuil de l'Atlantique, on pourrait s'attendre à une histoire simple et unitaire. Il n'en est rien, l'histoire est faite de conflits incessants, de tragédies permanentes qui ont abouti comme à Chypre à une île séparée en 2, dont la réconciliation est en marche après des décennies de drames. Au début des

temps historiques, vers le V^e siècle avant notre ère est arrivée une branche des celtes : les Gaëls qui impriment dans le paysage et les coeurs une marque indélébile. La conversion au christianisme au VI^e siècle de notre ère se fera en osmose avec la civilisation celtique. Des fameux monastères de l'île qui produisent des saints, partent les religieux qui façonnent la chrétienté du temps de Charlemagne. L'invasion des Vikings entraîne la naissance de l'urbanisation, renforcée par la venue des Anglo-Normands au XII^e siècle. Les grandes difficultés apparaissent avec l'éclosion du protestantisme au temps d'Henri VIII et d'Elisabeth I, causant l'implantation des anglicans et le rejet des catholiques. Désormais l'île va vivre cette dualité dramatique des Anglo-Protestants riches et des Irlandais catholiques pauvres. Toute l'histoire du XVI^e siècle au début du XX^e est marquée par ces conflits dramatiques, doublés de crises frumentaires, entraînant une émigration considérable. Après la révolte manquée de 1916, et les succès de l'IRA en 1921, l'Irlande du sud accède à l'indépendance tandis que celle du nord, l'Ulster, se rapproche encore de la Grande-Bretagne. Les conflits durent pour des causes en apparence mineures jusqu'aux accords du Vendredi Saint 1998. L'Irlande pauvre pendant des siècles devient avec l'Europe « le Tigre Celtique », l'un des pays les plus



Croix celtique



riches de la Communauté européenne, mais avec malheureusement de nouveaux problèmes.

LE GULF STREAM

Comme les pays maritimes de l'Europe du Nord, l'Irlande doit beaucoup au Gulf stream.

De plus, étant une île bordée par l'océan Atlantique, la mer Celtique, le Canal St-Georges, la mer d'Irlande et le Canal du Nord, l'Irlande bénéficie des effets de ce grand courant chaud sur les 4 côtés de ce petit rectangle qu'elle constitue. Le Gulf stream dont la cause est assez difficile à démontrer, force de coriolis due à la rotation de la terre, effet des vents dominants, variation de température et de salinité, apporte des eaux venues de Floride sur les côtes de l'Irlande.

Ce courant apporte non seulement la douceur du climat, mais aussi des pluies abondantes et une grande richesse halieutique. Il tisse aussi un lien psychologique entre l'Amérique du Nord et l'Irlande. Les mers qu'il réchauffe étant peu profondes l'influence du Gulf stream se fait sentir jusqu'au fond de la mer, favorisant l'éclosion de petites espèces animales.

Les marées de ces mers étant importants, les courants de marée peuvent s'ajouter ou contrarier l'influence du Gulf stream. Aujourd'hui les problèmes du réchauffement climatique pourraient, d'après certains météorologues, entraîner des modifications de ce courant. Une fonte excessive des glaciers du Grand Nord causant une masse d'eau s'opposant à la progression du Gulf stream. Ce n'est qu'une hypothèse catastrophe.

LES SAINTS ET SAVANTS IRLANDAIS

On entend souvent l'expression « Irlande, Terre de Saints » et pourtant, peu d'hommes et de femmes ont été officiellement canonisés, même si aujourd'hui les prénoms irlandais sont à la mode : Kévin, Kélian, Colomban. Certes, l'Irlande fut au cours des siècles un grand pays catholique, mais son appellation de terre des Saints provient essentiellement de son rôle du V^e au IX^e siècle. Alors que l'Europe était envahie par les barbares et que l'Empire romain s'était effondré, c'est en Irlande que le christianisme survécut et produisit ses chefs d'œuvre en particulier dans ses manuscrits, ses enluminures, ses objets de culte, ses croix, ses reliquaires. Ce sont des moines d'origine irlandaise qui fondèrent dans toute l'Europe les grands monastères qui renouvelèrent le christianisme au temps de Charlemagne.

Le plus célèbre d'entre eux est St Patrick. Esclave évadé, il revint en Irlande et convertit l'élite de la société celte. Autour de lui, on peut citer St Kévin, St Colomban, St Brandan qui d'après certaines sources serait allé jusqu'en Amérique, 7 siècles avant Christophe Colomb. Ces saints dont la vie est quelquefois plus ou moins légendaire, apparaissent également comme des savants, non seulement en théologie, mais aussi dans le domaine de l'écriture, de la navigation, des langues.



On peut, pour reprendre le titre d'un beau livre de Daniel Rops, parler pour cette période du « Miracle Irlandais », comme on parle du miracle grec.

LA GRANDE FAMINE

Les terres d'Irlande sont souvent assez pauvres, avec de grandes étendues de tourbes, d'étangs, de lacs. Malgré une déforestation très importante, les forêts n'occupent plus aujourd'hui que 5% du territoire, les productions agricoles sont restées limitées et surtout une bonne partie des fruits de l'élevage était accaparée par les Anglais. Aussi le pays a-t-il été souvent menacé par la famine. Même au XVIII^e, malgré ce que l'on appelle le temps des agronomes, malgré la révolution des labours et l'apport de nouvelles plantes, les Irlandais souffrent de la faim en 1707, en 1739 et 1741, et en 1789. Mais la grande catastrophe va venir en 1845 avec l'arrivée du mildiou, un champignon qui détruit la pomme de terre, base de l'alimentation en Irlande. En 3 ans, de 1845 à 1848, le pays a perdu la moitié de sa population. Elle restera profondément marquée par ce drame pendant lequel les Irlandais ont le sentiment d'être abandonnés par les Anglais et que les classes aisées n'ont pas fait grand-chose pour venir à leur secours. Ce sera une étape décisive dans la lutte pour l'indépendance.

L'ÉMIGRATION

Ce pays catholique d'Irlande a toujours eu un fort taux de natalité. Les familles de 12 à 15 enfants n'étaient pas exceptionnelles. Aussi la terre avait-elle du mal à nourrir ses enfants ; les famines étaient fréquentes. Les conflits politiques et religieux ont eu aussi des conséquences dramatiques, dès le XVI^e siècle, l'Irlande a connu de grands mouvements d'émigration. A l'origine ce fut surtout un départ vers les pays catholiques : l'Espagne et la France. La grande famine de 1845 à 1848 provoqua une émigration massive vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie.

Aujourd'hui ces pays possèdent des millions de descendants d'émigrants irlandais qui jouent un grand rôle dans les affaires de l'Irlande. On dit couramment qu'il y a 4 millions d'Irlandais en Irlande et 60 millions à travers le monde.

LA LITTÉRATURE IRLANDAISE

Il semblerait que la culture celtique fasse une large place aux rêves, au fantastique, au surnaturel. Les premiers saints irlandais qui convertissent le pays au V^e siècle développent cet imaginaire. C'est le temps du Saint Graal, de Tristan et Iseult, de Merlin l'enchanteur. Les Vikings ne sont pas en reste avec les eddas et les sagas. Les Irlandais ont là le terreau de tout un courant littéraire qui va connaître une renaissance flamboyante au XVIII^e siècle avec des auteurs comme Berkeley, Goldsmith et surtout Swift et son fameux « Voyage de Gulliver » et ses pamphlets, dont « Modeste proposition concernant les enfants des classes pauvres ». Au XIX^e siècle, à tous les thèmes précédents s'ajoutent aussi du patriotisme, du nationalisme, du mal du pays, de la connaissance de l'Irlande. Quatre prix Nobel viennent couronner cette production exceptionnelle. Elle s'exprime à la fois dans le roman, le théâtre, la poésie. Elle a souvent des relations très profondes avec la France où viennent vivre de nombreux écrivains irlandais comme Oscar Wilde, Joyce ou Beckett.

Jean Marie Horne. *Capitaine au long cours. Commandant de navire à la retraite*, Jean Marie Horne est docteur en Histoire (Thèse sur l'Astronomie en Provence). Il a écrit une quinzaine d'ouvrages et des centaines d'articles. Il donne actuellement des cours à l'université du Temps disponible d'Aix-Marseille et des conférences pour l'Alliance française.

Raymonde Crépel

Programme de voyages 2011

12 au 19 avril : Les Perles de la mer Noire. Croisière à bord du Vistamar, 100% francophone.

- 1^{er} jour : Paris - Istanbul sur vol régulier. Appareillage vers la Bulgarie.
- 2^{er} jour : accostage à Varna que nous visiterons l'après-midi.
- 3^{er} jour : Salina que nous parcourons à pied, ou en option découverte du Delta du Danube avec sa flore et sa faune très riches.

Nuit de navigation.

- 4^{er} jour : arrivée à Odessa en Ukraine. Visite de la ville et temps libre.
- 5^{er} jour : arrivée à Yalta, visite de la ville (siège de la célèbre conférence). Excursion vers la corniche de Crimée.
- 6^{er} jour : Sébastopol, découverte de la ville et de ses alentours. Départ vers 13 heures en direction de Nessebar.
- 7^{er} jour : excursion dans la vieille ville de Nessebar « la ville des quarante églises » classée par l'Unesco.
- 8^{er} jour : retour à Istanbul, transfert dans la matinée à l'aéroport et vol de retour. En option visite de la ville et du Palais de Topkapi.

Conditions pour 30 personnes : Cabine extérieure double, 2200 à 2340 € par personne, taxes portuaires et assurances comprises mais non les taxes aériennes. (Conferencier spécialisé).

Mai - juin New-York et l'Est Américain, circuit de 9 jours/7 nuits. Départ par vol régulier d'Air France.

- 1^{er} jour : premier aperçu de Big Apple et de ses célèbres quartiers : Times Square et Broadway, 5^e Avenue (montée au sommet de l'Empire State Building), Madison, Chinatown et Little Italy. Installation à votre hôtel en centre ville.
- 2^{er} jour : visite de Harlem, passage par Central Park, musées : Metropolitan, Guggenheim, American Library...
- 3^{er} jour : croisière sur l'Hudson. Passage par le quartier de « Brooklyn Heights » avec ses 620 maisons datant de la guerre de Sécession, puis route vers Philadelphie.
- 4^{er} jour : tour de ville de Philadelphie. En traversant le quartier historique vue de l'Interdépendance Hall, du Old City Hall et de la cloche de la Liberté. Route vers le pays Amish où nous ferons un tour en

« boogie » et nous goûterons à un dîner typique dans un hôtel Amish.

- 5^{er} jour : route vers le Maryland, arrêt à Annapolis, l'une des plus anciennes villes du pays et visite de l'US Naval Academy. Continuation vers Washington DC, capitale fédérale. Tour panoramique de la ville : Maison Blanche, Lincoln Memorial, Pentagone et bien sûr le fleuve Potomac...
- 6^{er} jour : visite de Arlington Cemetery, du Washington's Mount Vernon. Dîner à Georgetown.
- 7^{er} jour : visite du National Museum of American History.
- 8^{er} et 9^{er} jour : Boston ; visite de Boston, de Cap Lake etc...

Départ pour Paris.

Conditions : (base 30 participants) 2150 euros, taxes d'aéroport incluses, hôtel à New-York au centre ville.

Du 1^{er} octobre au 11 octobre 2011 : la Pologne

Départ par Air France de Roissy Charles de Gaulle pour Cracovie.

- 1^{er} jour : tour d'orientation et visite de la capitale des rois de Pologne.
- 2^{er} jour : Wieliczka et ancien quartier juif de Kazimierz.
- 3^{er} jour : Cracovie - Auschwitz. Visite du musée de l'Université Jagellone, le Collégium Maius : instruments astronomiques de Nicolas Copernic, le premier globe terrestre portant mention de l'Amérique... Visite guidée du tristement célèbre camp d'Auschwitz-Birkenau.
- 4^{er} jour : Cracovie, route des Carpates. Descente en radeau des gorges de la rivière Dunajec.

Arrivée à Zakopane.

- 5^{er} jour : Découverte du style de Zakopane et des plus importantes réalisations architecturales.
- 6^{er} jour : Zakopane - Varsovie. Trajet dans le Jura Polonais. Visite du monastère des Paulins et de la Vierge Noire.
- 7^{er} jour : Varsovie. Visite de la vieille ville reconstituée, de la maison natale de Marie Curie, du Palais sur l'Eau.
- 8^{er} jour : Visite de Wilanow, de la maison natale de Chopin...
- 9^{er} jour : Varsovie - Torun - Gdansk. Visite de Torun, ancien port de la Vistule et patrie de Nicolas Copernic. Départ pour Malbork, ancienne capitale

des Chevaliers Teutoniques.

- 10^e jour : Gdansk Matinée à Sopot, célèbre station balnéaire, découverte de sa rue commerçante, de la cathédrale d'Oliwa et ses orgues monumentales. Visite du Gdansk millénaire, jadis le plus grand port de la Hanse sur la Baltique. Promenade à travers les artères centrales de la ville parsemée de joyaux architecturaux.
- 11^e jour : Départ vers Varsovie et en vol pour Paris sur vol régulier de la LOT Polish Airlines.

Arrivée à Paris à 18 h 40.

Conditions : (base 30 participants) 1615 euros, taxes d'aéroport non comprises. Supplément de 265 euros pour cabine et chambre individuelles.

Vacances de la Toussaint : voyage inter-générations. La Sicile ; détails ultérieurement.

Du 27 novembre au 6 décembre 2011 : Croisière sur le Lac Nasser à bord de « l'Eugénie », bateau***** avec le charme du temps de l'inauguration du Canal de Suez.

- Paris - Le Caire - Assouan, puis en vol pour Abou-Simbel et installation à bord, visite des temples de

Ramsès II et de Nefertari. Soirée « son et lumière » (inoubliable).

- du 3^e au 5^e jour : visite des temples de Nubie sauvés par l'Unesco, vue de la forteresse Ksar Ibrim, puis visite du temple d'Amada, Ouadi el Seboua, Dakka et Meharakka, Kalabsha, Kertassi, Beit el Wali.
- 6^e jour : arrivée à Assouan ; transfert à l'hôtel. Visite du Musée de la Nubie, son et lumière en option à Philae.
- 7^e jour : visite du temple de Philae, tour de ville et promenade dans le bazar aux mille couleurs.
- 8^e jour : en vol pour le Caire. Visite du Musée national l'après-midi, nuit à l'hôtel au Caire.
- 9^e jour : visite du plateau de Guiza et de la barque solaire. Visite de la nécropole de Sakara.
- 10^e jour : en vol pour Paris CDG par vol régulier Egyptair.

Prix de base pour 30 participants : 1750 euros par personne en chambre double. Supplément de 420 euros pour chambre et cabine individuelles. Le prix n'inclut pas les taxes, les assurances, les frais de visa ni les pourboires.

Gisèle Vergnes

Compte-rendu d'ouvrages



Caroline Moricot, *Multiples du social. Regards socio-anthropologiques*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Les approches classiques de la sociologie et de l'anthropologie ne suffisent plus à analyser la modernité technologique, économique et politique. Pour mieux comprendre le XXI^e siècle, Caroline Moricot recourt à une approche novatrice, celle de la socio-anthropologie.

Maitre de conférences à la Sorbonne (Paris I), elle a coordonné un large ensemble de travaux, multipliant les lieux, les groupes et les domaines étudiés. Tous suivent une même démarche : ils partent de l'observation sur un terrain pendant une longue durée, ils s'intéressent aux formes sociales qui ne sont pas encore institutionnalisées, ils cherchent la source dans la culture et les représentations véhiculées par les acteurs du quotidien. Dans les pays en développement, la globalisation introduit le multiculturalisme et bouleverse les traditions. Les femmes accèdent au micro-crédit, à l'autonomie entrepreneuriale, voire à des fonctions d'encadrement. Les religions connaissent un renouveau lorsqu'elles accompagnent des intérêts économiques (le culte de la montagne, en pays andin) ou politiques (berbérisation de l'islam). Dans nos sociétés, la fragilité croît en même temps que la toute-puissance, à l'instar de l'informatique en navigation aérienne ou du fichage biométrique. L'automatisation a déstabilisé le monde du travail, et c'est dans son propre corps que le travailleur trouve le fondement de son identité. Sur internet, les réseaux sociaux remodèlent la sociabilité, tandis que les jeux vidéo font le lien entre croyances mondialisées et émotions corporelles renouvelées.

Partout, au rythme des crises énergétiques comme des progrès de la biologie, la technicisation change la définition de l'homme et de la nature. La chirurgie esthétique, les nanotechnologies ou les manipulations du génome invitent à passer à une humanité améliorée ; et cet imaginaire collectif commence à prendre corps dans des pratiques réelles. Ces multiples facettes du social sont ainsi analysées en profondeur : c'est la richesse de cet ouvrage, remarquable outil de réflexion sur le mariage entre culture et modernité, sur notre façon d'exister ensemble, sur notre identité en devenir.

V. Scardigli



Chercheurs en sciences sociales et en sciences de la nature, qui dialoguent ici, évoquent la domestication relative de différentes formes de la nature : parc haussmannien, jardin « sauvage », friche devenue jardin de quartier, haies. Ils montrent que l'entretien des parcs et des jardins est une obligation permanente où des oiseaux, des insectes et de nombreux mammifères s'accommodent de notre présence, voire la recherchent. C'est à ce prix que nous pouvons parler de l'urbanité de nos sociétés.

- Philippe Bonnin et Maïté Clavel *Introduction. Quand la nature s'urbanise*
- Augustin Berque *Le sauvage construit*
- Bernadette Lizet *Du terrain vague à la friche paysagée, le square Juliette-Dodu (Paris, X^e)*
- Maïté Clavel *Un ailleurs au sein de la ville. Le parc des Buttes-Chaumont*
- Philippe Bonnin *L'herbier de pierre*
- Françoise Dubost *Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine*
- Pauline Tréoux *A l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire*
- Martine Bergues *Heures jardinières et fleurs fleuristes*
- Frédéric Mahler et Jean-François Magne *L'urbanité des nissois*
- André Micoud

Place aux petites bêtes... • Frédéric Pousin Photographier le paysage urbain • Martine Tabéaud Climats urbains. Savoirs experts et pratiques sociales • Philippe Bonnin Une rivière et deux vieux sakuras à Kyôto

VARIA

- Hélène Subrémon *Le climat du chez soi. Une fabrication saisonnière*
- Pascal Duret et Sylvain Cubizolles *Sport, rivalité et solidarité dans les ghettos. Le cas du football dans le township de Kayamandi*
- Patrick Le Guirrec *Retour aux fondamentaux méthodologiques. À propos des Marocains de Clichy La Garenne*

Actualité de Maurice Allais

Maurice Allais, médaille d'Or du CNRS (1978) et prix Nobel d'économie (1988) nous a quittés le 9 octobre dernier dans sa 100^e année.

De nombreux témoignages ont rendu compte de ses travaux et de sa contribution considérable à l'avancement des connaissances. Nous voudrions rappeler ici le rôle capital qu'il joua dans la section «Sciences économiques» du Comité national de la recherche scientifique dans les années 1975-79 : la rigueur de ses jugements imposa à toute la commission une exigence de qualité dans ses évaluations des chercheurs et des équipes qui contribua à éléver l'école française de science économique aux premiers rangs de la discipline à l'échelle mondiale. Plutôt que de répéter les très nombreux éloges publiés ailleurs, nous voudrions reproduire deux textes de lui qui illustrent la rigueur de son analyse et la pertinence toujours actuelle de ses propos.

Dans le premier de ces textes, son ouvrage prémonitoire de 1999 «*La crise mondiale d'aujourd'hui*» (Editions Clément Juglar, Paris 1999) Maurice Allais dénonçait les dangers de la spéculation financière et analysait la crise à venir en des termes d'une étonnante actualité :

«Depuis 1974 une spéculation massive s'est développée à l'échelle mondiale. La spéculation sur les monnaies et la spéculation sur les actions, les obligations et les produits dérivés en représentent deux illustrations significatives... Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, ou de la spéculation sur les produits dérivés, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. Le jeu et les enchères auxquelles participent des millions de joueurs, ne s'arrêtent jamais. Aux cotations américaines se succèdent les cotations à Tokyo et à Hong Kong, puis à Londres, Francfort et Paris. Partout la spéculation est favorisée par le crédit puisqu'on peut acheter sans payer et vendre sans détenir. On constate le plus souvent une dissociation entre les données de l'économie réelle et les cours nominaux déterminés par la spéculation.

Sur toutes les places, cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur.

L'économie mondiale tout entière repose aujourd'hui sur de gigantesques pyramides de dettes, prenant

appui les unes sur les autres dans un équilibre fragile. Jamais dans le passé une pareille accumulation de promesses de payer ne s'était constatée. Jamais sans doute il n'est devenu plus difficile d'y faire face. Jamais sans doute une telle instabilité potentielle n'était apparue avec une telle menace d'un effondrement général...

Au centre de toutes les difficultés rencontrées on trouve toujours, sous une forme ou sous une autre, le rôle néfaste joué par le système actuel de crédit et la spéculation massive qu'il permet. *Tant qu'on ne réformerait pas fondamentalement le cadre institutionnel dans lequel il joue, on rencontrera toujours, avec des modalités différentes suivant les circonstances, les mêmes difficultés majeures. Toutes les grandes crises du XIX^e et du XX^e siècles ont résulté du développement excessif des promesses de payer et de leur monétisation...*

Depuis deux décennies une nouvelle doctrine s'était peu à peu imposée, la doctrine du libre-échange mondialiste impliquant la disparition de tout obstacle aux libres mouvements des marchandises, des capitaux...

Le marché, et le marché seul, était considéré comme pouvant conduire à un équilibre stable, d'autant plus efficace qu'il pouvait fonctionner à l'échelle mondiale. En toutes circonstances il convenait de se soumettre à sa discipline. Les partisans de cette doctrine, de ce nouvel intégrisme, étaient devenus aussi dogmatiques que les partisans du communisme avant son effondrement définitif avec la chute du mur de Berlin en 1989....

Telle était fondamentalement la doctrine de portée universelle qui s'était peu à peu imposée au monde et qui avait été considérée jusqu'ici comme ouvrant un nouvel âge d'or à l'aube du XXI^e siècle...

Deux facteurs majeurs ont joué un rôle décisif dans cette crise mondiale d'une ampleur sans précédent après la crise de 1929 :

- l'instabilité potentielle du système financier et monétaire mondial ;
- la mondialisation de l'économie à la fois sur le plan monétaire et sur le plan réel.

En fait, ce qui devait arriver est arrivé. L'économie mondiale qui était dépourvue de tout système réel de régulation et quoi s'était développée dans un cadre anarchique ne pouvait qu'aboutir tôt ou tard à des difficultés majeures.

La doctrine régnante avait totalement méconnu une donnée essentielle : une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux n'est possible, elle n'est souhaitable que dans le cadre d'ensembles régionaux, groupant des pays économiquement et politiquement associés, et de développement économique et social comparable. En fait, le nouvel ordre mondial, ou le pré-tendu ordre mondial, s'est effondré et il ne pouvait que s'effondrer. L'évidence des faits a fini par l'emporter sur les incantations doctrinales » (Op. cit. Pp. 69-78).

Le second texte de Maurice Allais est un message aux étudiants de l'Université Tongji de Shanghai, publié en anglais et en chinois dès 1999 dans une publication de l'Institut Franco-Chinois d'ingénierie et de management (IFCIM) dont le siège est à cette université. Ce texte est reproduit ici pour la première fois en français.

« Je voudrais adresser un message aux étudiants d'une très grande université chinoise, Tongji.

» Dans toute carrière la réussite vient à la fin, mais n'oeuvrez jamais pour la réussite. Elle sera votre surcroît de récompense. Travaillez seulement en visant à bien accomplir la tâche impartie et cherchez toujours à vous surpasser.

» Tous et chacun d'entre vous avez un bâton de Maréchal dans votre giberne. Tôt ou tard, une occasion vous sera offerte. Apprenez à vous y préparer. Seuls ceux qui la méritent bénéficient de la chance et savent la saisir et l'exploiter lorsqu'elle leur est servie.

» Faites un bon usage du temps passé à l'université pour acquérir du savoir et ainsi vous préparer à surmonter les épreuves de la vie.

» Apprenez à organiser votre travail, à garder du temps pour la réflexion et à vous préparer à savoir combiner la pensée et l'action.

» Ayez toujours un esprit de synthèse.

» Gardez l'esprit ouvert aux pensées et aux idées des autres.

» Soyez attentifs aux relations avec autrui, mais refusez toute compromission sur ce qui est fondamental, essentiel.

» Méfiez-vous de toute forme de dogmatisme. On doit rester capable de douter et de combiner questionnements et certitudes.

» N'oubliez jamais que « la nature de l'erreur est de croire qu'elle est la vérité » et que celui qui se trompe se trompe deux fois. La première fois parce qu'il se trompe, la seconde fois parce qu'il ne sait pas qu'il s'est trompé.

» N'oubliez jamais non plus que si ce principe vaut pour tous ceux qui ne pensent pas comme vous, il vaut tout autant pour vous-même.

» Dans tous les cas, être capable de reconnaître que l'on ne sait pas, lorsqu'effectivement on ne sait pas, est toujours une vertu cardinale.

» Quels que soient les obstacles que vous rencontrerez, apprenez à ne jamais vous décourager. Les carrières les plus réussies sont celles qui ont été marquées par les échecs les plus graves.

» La forme d'énergie la plus élevée est l'énergie continue, durant des mois et des années et la pierre de touche de la détermination est la durée.

» Epéctete distinguait entre les choses qui dépendent de nous et celles qui ne dépendent pas de nous. La poursuite d'objectifs qui ne dépendent pas de vous ne vous procurera que des déceptions. Apprenez donc à ne viser que les objectifs dont l'accomplissement dépend de vous seul.

» Selon toute probabilité, l'agrément de votre vie sera considérablement enrichi si, en sus de votre activité principale, vous poursuivez avec passion une autre activité, violon d'Ingres ou autre.

» Ayez confiance en vous-même. N'oubliez jamais que, dans tous les domaines, les progrès les plus importants furent réalisés par des personnes qui furent capables de synthétiser le savoir acquis de leur époque, tout en étant capable de se libérer des vérités établies.

» L'accord universel, ou même un accord majoritaire ne saurait être considéré comme un critère de vérité. Le seul critère valide de la vérité est l'accord avec les données de l'expérience.

» En vérité, une soumission totale aux données de l'expérience est la règle d'or qui gouverne toute discipline, toute activité concrète. C'est cela qui n'a jamais cessé d'expliquer l'extraordinaire développement de la science au cours des siècles ».

Maurice Allais prix Nobel d'économie (1988), Professeur ENSMP.

E.-A. Liste

In memoriam



In memoriam

Marceau GAST (1927 - 2010)

Marceau Gast, Directeur de recherches honoraire au CNRS est né le 1^{er} juin 1927 en Algérie, à Chéraga, près d'Alger ; il a passé son enfance au domaine de la Trappe (Stauëli) où son père était intendant. Il est décédé le 25 juillet 2010 à Aix-en-Provence, après avoir lutté durant de longues années contre la maladie. Ethnologue, certainement l'un des meilleurs spécialistes du monde touareg, il a été un précurseur des études sur l'alimentation, les techniques et la culture matérielle traditionnelles des touaregs de l'Ahaggar (dans les années 1960) avant de s'engager dans des thématiques d'anthropologie sociale : structures de la parenté, héritage, histoire et tradition orale de ces populations sahariennes. Mais le Sahara central et l'ethnologie n'ont pas été son unique horizon : ouvert à la comparaison, il a travaillé aussi sur la Kabylie, au Yémen, dans le Queyras et en Haute Provence et participe à de nombreux programmes interdisciplinaires associant ethnologues, préhistoriens, anthropologues, nutritionnistes, biologistes... Après avoir commencé en 1948 une carrière d'instituteur au Sahara, notamment chez les nomades Touaregs (1951-1956), il entame en 1959 sa carrière de chercheur au Crapé/Musée du Bardo d'Alger, dirigé par les préhistoriens Léon Balaït et Gabriel Camps, avec lequel il collaborera pendant une quarantaine d'années. En 1969, la convention franco-algérienne relative aux centres de recherches ayant pris fin, Marceau arrive à Aix-en-Provence avec G. Camps qui fonde sa nouvelle unité de recherche à l'Université de Provence, le LAPMO¹, équipe associée au CNRS, que Marceau dirigera de 1985 à 1990, avant son intégration dans l'Iremam (UMR 6568). Pendant cette période « française », il s'implique activement dans la vie scientifique collective : membre de plusieurs comités de rédaction et de nombreuses associations scientifiques, il est également élu au Comité national du CNRS (Section 33 de 1976 à 1982). Admis à la retraite en 1992, Marceau a continué à avoir une vie scientifique très active, à travers de nombreuses publications (voir bibl.), une participation régulière à l'Encyclopédie berbère dont il a été l'un des fondateurs, des conférences publiques ou ses incomparables dons de pédagogue, dont les racines lointaines remontent à son expérience d'instituteur aux nomades, captivante et toujours l'assistance.

A mon ami Marceau

J'ai connu Marceau au printemps 1968 à Alger, alors que j'étais encore lycéen en classe de Terminale. Après un premier voyage dans le Moyen-Atlas marocain en 1967, j'avais décidé de me rendre au cours de l'été 1968 en Ahaggar pour faire la connaissance de nos cousins touaregs et de leur langue. À l'époque, le voyage de Tamanrasset était encore une véritable expédition : plus de 1.500 km de mauvaise piste et aucune desserte régulière. Quand je fis part de ce projet à Mouloud Mammeri, celui-ci m'orienta immédiatement vers la seule personne capable de m'ouvrir toutes les portes de l'Ahaggar. J'eus donc un premier contact, excellent, avec Marceau au Crapé². Mammeri m'avait manifestement indiqué la bonne adresse ! Marceau me reçut longuement et m'accorda toute son attention, en m'ouvrant son carnet d'adresses, en m'orientant vers les bonnes personnes, sur place en Ahaggar comme à Alger pour trouver un transporteur qui accepterait de me prendre dans l'un de ses camions ; en m'indiquant aussi les règles à respecter pour un séjour dans un campement touareg, les cadeaux à prévoir...

Cette première rencontre inaugurerait plus de 40 années de compagnonnage scientifique et de relations amicales. Elle illustrait les qualités humaines, et pédagogiques³, que j'allais retrouver à de multiples occasions au cours de ces années où nos chemins se sont régulièrement croisés, où Marceau et Andree son épouse ont été pour moi un répère constant, un havre amical où je savais pouvoir trouver accueil affectueux, écoute, conseils et aide en cas de besoin.

C'est Marceau qui m'a encouragé en 1970 à quitter Paris où je poursuivais, dans des conditions assez difficiles, mes études de linguistique et de berbère pour venir rejoindre l'équipe à Aix. Dans un courrier que

j'ai encore, il me disait : « Tu devrais nous rejoindre à Aix où nous avons fondé avec Camps une nouvelle équipe de recherche et un projet d'Encyclopédie berbère. Tu y auras de bien meilleures conditions pour poursuivre tes études et tu pourras être intégré dans notre équipe... ». Il s'adressait ainsi à un étudiant de 20 ans, en troisième année de licence ! C'est dire la confiance dont il m'honorait, mais surtout le pari sur l'avenir qu'il faisait alors. Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans le texte d'hommage que j'ai consacré à Gabriel Camps (EB XXV), cette circonstance aura été décisive dans mon parcours et dans ma carrière. Mais à l'époque, il ne s'agissait que d'une pure potentialité.

Cette attitude de Marceau, d'ouverture et d'encouragement au tout jeune apprenti-chercheur, des dizaines d'autres étudiants et jeunes chercheurs en ont bénéficié, de toutes origines, français, européens, maghrébins, berbérophones ou arabophones... La porte de son bureau, la porte de sa maison, de sa bibliothèque leur étaient ouvertes dès qu'ils manifestaient une volonté claire de connaître l'Afrique du Nord et le Sahara, d'acquérir les outils scientifiques nécessaires, même s'ils en étaient au tout début de leur cheminement.

Car Marceau, qui avait vécu en direct à Alger la fin de la colonisation et ses bouleversements dans tous les domaines et notamment dans le champ académique, était très soucieux de la fragilité des études sur l'Afrique du Nord et le Sahara, en France comme au Maghreb, tout particulièrement pour ce qui concernait sa discipline, l'ethnologie, stigmatisée dans l'Université maghrébine et dans bien des milieux universitaires français comme « science coloniale ». Lui, qui s'était spécialisé dans l'étude d'un segment hautement spécifique du monde berbère, celui des Touaregs de l'Ahaggar, était particulièrement sensible à la question de la transmission des savoirs, de la formation de la relève, au point qu'il vivait ce problème avec une certaine douleur, conscient qu'il était du risque de déperdition d'un savoir, en même temps que disparaissait la société qu'il avait eu la chance d'étudier, dans sa forme encore quasi traditionnelle. Disparition d'un monde, risques de disparition d'un capital scientifique, de dispersion de collections d'objets, de documentations patiemment constituées dans des circonstances exceptionnelles par des chercheurs aux trajectoires hors normes, Marceau savait que nos spécialités scientifiques ne tiennent qu'à un fil, celui de la motivation et de la trajectoire d'individus improbables. Et il se sera battu jusqu'à la fin pour essayer d'assurer la transmission et de former des jeunes chercheurs, en les orientant, en les encourageant, en les suivant pas à pas dans leur travail, en se démenant pour les aider à trouver des solutions à leurs difficultés matérielles, en les aidant à construire leur carrière.

Même si je n'étais pas engagé dans le même champ disciplinaire que Marceau, dans cette phase initiale de formation j'ai beaucoup appris de lui, au plan de la méthodologie, au plan de l'accès au terrain, qu'il maîtrisait remarquablement, au plan de la connaissance du monde scientifique français et de son organisation. C'est en grande partie avec lui que j'ai appris à établir une bibliographie, à rédiger un rapport, à préparer un dossier scientifique à soumettre aux instances... Marceau est aussi, avec Gabriel Camps et Georges Mounin, celui qui m'a incité à rédiger mes toutes premières contributions, notamment pour la Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée dont il était alors membre du comité de rédaction.

À partir de 1981, de retour à Aix après quelques années passées à l'université d'Alger, je devins son collègue au sein du LAPMO et une collaboration régulière s'instaura entre nous : ce fut la période d'échanges intenses et de travail en commun, avec Hélène Claudot, qui aboutit à la réédition critique avec traduction des *Textes Touaregs en Prose* de Charles de Foucauld (Edisud, 1984), au lancement de la collection d'ouvrages de référence « Maghreb-Sahara » dans le cadre de la SELAF que dirigeait Jacqueline Thomas : le premier titre en fut le remarquable *Dictionnaire kabyle-français* du Père Jean-Marie Dallet (1982)... Tous ces projets furent marqués et portés par la même volonté commune de consolider le champ des études berbères, de lui donner une actualité et une visibilité renouvelées, à un moment où sa survie dans l'espace académique français n'était pas évidente et où il était frappé d'ostracisme dans les pays du Maghreb.

Ouverture aux hommes et à l'avenir qu'ils portent, ouverture aussi aux disciplines connexes, préhistoire, protohistoire, géographie, anthropologie biologique, linguistique..., qu'il avait côtoyées dès le début de sa carrière scientifique au CRAPE et au musée du Bardo à Alger. Ouverture enfin aux autres terrains, au sein du monde berbère (Kabylie, Maroc...) et bien au-delà (Afrique noire, Yémen, Queyras...). Voisinages qui lui permirent tout au long de ses travaux d'établir les connexions utiles entre des pratiques et objets relevant d'époques et de lieux éloignés et contribuèrent à établir des continuités technologiques, des continuités de pratiques humaines et sociales. Qui lui permirent aussi de nouer des collaborations multiples, au sein de projets pluridisciplinaires, et de rester toute sa vie réceptif aux recherches et pistes nouvelles ouvertes par les chercheurs des générations plus jeunes dont il accueillait toujours avec intérêt les idées.

Jusqu'à son dernier souffle, Marceau aura été sur la brèche de son engagement : en juin 2010 encore, il relisait les épreuves des notices qu'il nous avait données pour les fascicules «M» de l'*Encyclopédie berbère* : « Mesures (Domaine touareg) », « Meules et molettes (Sahara) », « Mil (Touaregs) », « Mūsa ag Amastan », notices parfaitement représentatives du cœur de l'investissement scientifique de toute une vie et de ses principaux centres d'intérêts : l'alimentation, les technologies traditionnelles qui lui sont associées, l'histoire des populations touarègues.

Générosité, dynamisme, engagement scientifique durable, ouverture aux autres disciplines et autres espaces culturels, Marceau, par ses qualités humaines et son activité scientifique intense, fut l'un des piliers de ce que certains berbésiens ont appelé « l'Ecole d'Aix-en-Provence ».

Salem CHAKER

Professeur des universités (berbère),
directeur de l'*Encyclopédie berbère*, université de Provence.

Parmi ses nombreux ouvrages, citons :

- 1968 - *Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnographique*, (Mémoires du CRAPE - VIII, Alger), Paris, AMG, 457 p., 72 pl. h. t., 46 fig.
- 1979, 1981, 1985 - (dir.) *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de culture et des sociétés*, 3 tomes, Paris, CNRS.
- 1987 (dir.) - *Héritier en pays musulman, habas, lait vivant, mamyahsui*, Paris, CNRS.
- 1993 (avec Yvette Assié) - *Des coffres puniques aux coffres kabyles*, Paris, CNRS Editions.
- 2000 - *Moissons du désert. Utilisation des ressources naturelles au Sahara central*, Paris, IBIS Press, 160 p., ill.
- 2004 - *Tikatoutin, Un instituteur chez les Touaregs. Itinéraire d'un apprenti ethnologue*, Seyssinet, Editions de la Boussole, 203 p. - Edition algérienne (même titre, même pagination) : Alger, CNRPAH.
- 2008 - *Des Huwwara aux Kel-Ahaggar, la Saga d'une tribu nomade au Sahara central*, Alger, CNRPAH, 715 p., 22 photos.
- (44 articles et bibliographie détaillée de l'auteur).
- Marceau Gast a également publié près de 200 articles et contributions scientifiques dont 63 notices parues dans l'*Encyclopédie berbère*.

1. Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la méditerranée occidentale, LA 164 du CNRS.

2. Centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnographiques, qui était alors encore une institution franco-algérienne, dirigé par Gabriel Camps. Le centre, après avoir été dans les années 1980 rattaché au Centre National des Études Historiques, est devenu le CNRPAH, Centre national de la recherche préhistorique, anthropologique et historique.

3. Qualités qui n'étaient certainement pas étrangères à son expérience initiale d'instituteur et à l'influence de la pédagogie de Célestin Freinet.

*In memoriam***Georges Charpak (1924-2010)**

Georges Charpak nous a quittés le 29 septembre dernier. Né en Pologne, il était arrivé en France lorsqu'il avait sept ans. Bien qu'enfant très jeune lorsqu'éclate la guerre, il s'engage dans la résistance alors qu'il n'a que dix-sept ans. On lui décernera la Croix de guerre. Arrêté et interné au centre de détention d'Eysses, il est ensuite déporté d'abord à Dachau, puis en Bavière. Ses études, reprises après la guerre, sont marquées par son passage à l'école des mines. Ce qui lui vaudra d'être enfin naturalisé Français à l'âge de 22 ans, la France ayant besoin... de mineurs polonais!

Il entre en 1948 au CNRS, où il travaille au sein du Laboratoire de physique nucléaire du Collège de France, dirigé par Frédéric Joliot-Curie. Il y soutient une thèse de physique nucléaire en 1954. En 1959, il se tourne vers la physique des particules et émigre au Cern à Genève. L'expérience des détecteurs acquise durant sa thèse lui permet de réaliser sa plus belle découverte, celle des compteurs proportionnels multifil, qui allait révolutionner la physique des particules et qui lui a valu le prix Nobel. Cette découverte a entraîné le fantastique essor des chambres multifil, instruments de très haute technologie, qui ont dès lors remplacé les chambres à bulles, employées à l'époque. L'inconvénient majeur de celles-ci tenait dans le dépouillement des clichés des trajectoires des particules, long et fastidieux, car il se faisait visuellement par des équipes de scanneuses. L'invention de Charpak a fait entrer la physique des particules dans l'ère de l'électronique rapide. Aujourd'hui, la majorité des détecteurs en physique des particules, partout dans le monde, utilise des compteurs qui en sont plus ou moins dérivés. Après avoir quitté le Cern, en 1989, il a créé une société dédiée à l'application à la médecine des détecteurs de physique. En effet, il s'était rendu compte que ses travaux sur les chambres multifil pouvaient avoir des développements en radiologie. Il s'est associé avec des biologistes pour mettre au point de nouveaux outils d'imagerie médicale diminuant d'un ordre de grandeur la dose reçue par les patients.

Outre ses travaux purement scientifiques, il s'est engagé pour l'introduction des méthodes expérimentales dans l'enseignement. En association avec Pierre Lena et Yves Quéré, il a lancé en France la démarche de «La main à la pâte», qu'il avait admirée aux Etats-Unis où, à partir d'expériences très simples, des enfants d'un milieu défavorisé apprenaient, non seulement des principes scientifiques, mais aussi à mieux lire et écrire.

Très opposé aux applications militaires du nucléaire, il était par contre convaincu de son utilité dans le domaine civil. Le problème du traitement des déchets ne l'avait pas laissé indifférent. Son remarquable ouvrage «De Tchernobyl en tchernobyls», publié en collaboration avec Richard L Garwin et Venance Journe, traite de façon très documentée les questions des risques du nucléaire civil et de l'importance relative des diverses sources de rayonnement. C'était un homme chaleureux et enthousiaste, non dénué d'humour, comme le prouve son apparition fugace comme livreur de charbon aux côtés de Pierre Gilles de Gennes dans le film «Les palmes de Monsieur Schutz»; ou encore sa boutade, pour évoquer la découverte qui lui a valu le prix Nobel : «Le scotch a joué un rôle capital dans la physique des hautes énergies».

Christiane Coudray

Décès

Nous avons appris avec tristesse les décès de Marthe Domine, Ginette Douine-Maigné, Georgette Protas-Blettery, Bernard Zinck.

Nous adressons à la famille et aux amis des disparus nos condoléances les plus sincères.

Cher(e)s collègues
le président,
le conseil d'administration
et les secrétaires
vous présentent leurs

Meilleurs vœux 2011



Photo : P. Zaniboni

Nouveaux adhérents

ANNE	Michel	Montbonnot-Saint-Martin	LEGOUPI	Colette	Sainte-Honorine-du-Fay
AZRIA	Roger	Paris	LEMARCHAND	Daniel	Toulouse
BAFFERT	Annick	Versailles	LEVY	Arlette	Paris
BELISLE	Claire	Dommartin	MACIOTTA	Jean-Claude	Toulouse
BESSON	Jean-Claude	Palaiseau	MALIQUE	Christian	Verrières-le-Buisson
BOPPE	Jean-Louis	Villeneuve-Saint-Denis	MARTIN	Madeleine	Arcueil
BOURGEOIS	Jean-Pierre	Saint-Mandé	MICHELUCCI	Marie-Hélène	Carry-le-Rouet
CABANDI	Gilles	Cabourg	RAFIDISON	Emmanuel	Ludres
CHOLLOT	Bernard	Laxou	RAPIAU	Marie-Thérèse	Fontaine-lès-Dijon
DOUVILLE	Jean-Luc	Grenoble	RAPP	Joseph	Achenheim
ELMERICH	Claudine	Paris	REGNAULT	Jean-Pierre	Orléans
FEURER	Raymond	Soultz-sous-Forêts	SABOURET	Jean-François	Paris
FONTES	Jacques	Caluire et Cuire	SAVARIAULT	Jean-Michel	Aston
FOUCAUD	Christiane	Rennes	TERESIS	Nicole	Paris
GRIESEMANN	Jean-Claude	Sévres	THERAULAZ	Laurence	Beaumont
GROUX	Guy	Paris	THOLENCE	Jean-Louis	Montbonnot-Saint-Martin
HORS	Jean-Pierre	Castries	VAUCLIN	Michel	Saint-Etienne
JADELOT	Christiane	Laxou	ZELTZER	Gérard	Montreuil
LABROUSSE	Jean	Le Chesnay			

Les prochains numéros de notre revue :

- *Le Brésil*
- *Cellules-souches*
- *La science en Chine*

Association des anciens et amis du CNRS

Adhésion ou renouvellement de cotisation pour l'année 2011

Montants :

Membre titulaire : 25 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Nouvelles modalités de paiement : possibilité de régler la cotisation en ligne
(les précisions vous seront transmises lors de la demande de renouvellement par courrier ou par
mèl.)

Rappel :

l'adhésion à l'Association ouvre droit pour un an à la participation à l'ensemble des activités pro-
grammées par l'Association

Et vous permet d'avoir le service du «journal du CNRS» et du bulletin de l'Association
«Rayonnement du CNRS».

Rayonnement du CNRS

Association des Anciens et des Amis du CNRS

Dernières parutions

Bulletin n° 54 - décembre 2010

Robert Kandel : Quelques faits introductifs

Henri Le Treut : La mise en modèle du climat : incertitudes et consensus d'experts

Valérie Masson-Delmotte : Climat du passé : l'apport des forages profonds dans les glaces polaires

Bernard Seguin : Le changement climatique : conséquences pour l'agriculture et la forêt

Michel Petit : Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)

Bulletin n° 53 - février 2010

François Gros : Une vie de biologiste

Jean Malaunay : Les Peuples premiers de l'Arctique

Bulletin n° 52 - octobre 2009

Le CNRS en Alsace

Bulletin n° 51 - juillet 2009

Jean-Pierre Changeux : De la molécule à la conscience

Yves Cappens : Cinquante ans d'histoire de l'Homme

Obama dans l'histoire des Etats-Unis par Hélène Hartar

Bulletin n° 50 - mai 2009

Le CNRS en Midi-Pyrénées

Bulletin n° 49 - octobre 2008

Physique et société

Bulletin n° 48 - juin 2008

L'avènement de l'ère spatiale

Bulletin n° 47 - mars 2008

L'essor de l'Inde

Bulletin n° 45-46 - décembre 2007

Le CNRS à Lyon

Le Secrétariat est ouvert

Les lundis, mardis, jeudis de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 h à 17 h

Tél. : 01 44 96 44 57 – Télécopie : 01 44 96 49 87

Courriel : amis-cnrs@cnrs-dir.fr

Site web : www.cnrs.fr/Assocancnrs

<http://www.anciens-amis-cnrs.com> – <http://www.rayonnementducnrs.com>

Siège social et secrétariat

3, rue Michel-Ange – 75794 Paris cedex 16

Maquette, numérisation et mise en page : Bernard Dupuis (Service de l'imprime du Siège)

ISSN 1953-6542